

**LES POLITIQUES AGRICOLES DES PAYS DE L'OCDE :**

**SUIVI ET EVALUATION 2005**

**PRINCIPALES CONCLUSIONS**



## AVANT-PROPOS

Les principales conclusions présentées dans ce document sont extraites du 17<sup>ème</sup> rapport annuel dans la série consacrée aux politiques agricoles des pays de l'OCDE. Une année sur deux cette information est publiée dans la version plus courte *Les politiques agricoles des pays de l'OCDE: Panorama*. Ces deux publications répondent à la demande des ministres de l'OCDE d'examiner et d'évaluer annuellement la mise en œuvre des principes de réforme des politiques agricoles. Le Secrétariat utilise un système exhaustif de mesure et de classification du soutien à l'agriculture afin d'éclairer la complexité croissante des politiques agricoles.

## REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries de l'OCDE avec la participation active des pays membres. Les membres suivants du Secrétariat de l'OCDE ont contribué à la rédaction de ce rapport: Darryl Jones (coordinateur), Jesús Antón, Ken Ash, Carmel Cahill, Dimitris Diakosavvas, Piret Hein, Hsin Huang, Yoon Jong Kim, Osamu Kubota, Wilfrid Legg, Kristel Maidre, Roger Martini, Catherine Moreddu, Kevin Parris, Luis Portugal, Véronique de Saint-Martin, Stefan Tangermann et Václav Vojtech. Alexandra de Matos Nunes a coordonné la préparation des principaux tableaux et graphiques. L'assistance statistique a été fournie par Céline Giner, Véronique de Saint-Martin et Chen Young. Le secrétariat a été assuré par Françoise Bénicourt, Marina Giacalone, Emer Heenan et Michèle Patterson. L'assistance technique nécessaire pour rendre la base de données des ESP/ESC accessible sur le site internet a été fournie par Eric Espinasse et Serge Petiteau. Plusieurs autres collègues du Secrétariat de l'OCDE ont fait des commentaires utiles pour la rédaction du rapport.

### *Note aux lecteurs*

Le terme *producteurs* désigne les producteurs de produits agricoles primaires (de manière générale les exploitants agricoles, les cultivateurs et les éleveurs) et le terme *consommateurs* désigne les premiers consommateurs de ces produits primaires — par exemple, les minoteries, les laiteries et les abattoirs — et non les consommateurs finaux. Les chiffres relatifs à 2004 doivent être considérés comme provisoires. Toutes les variations des données concernant les prix et les dépenses sont exprimées en termes nominaux, sauf indication contraire.

Le 1<sup>er</sup> mai 2004, dix pays (Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie) ont rejoint l'Union européenne. Ainsi, à partir de 2004, les estimations du soutien et les autres indicateurs pour l'Union européenne sont calculés pour l'UE25. Pour les quatre pays membres de l'OCDE qui ont intégré l'Union européenne (la Hongrie, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque), 2003 est la dernière année pour laquelle des estimations séparées du soutien par pays sont effectuées. Afin d'aider à l'analyse de l'impact de l'élargissement de l'Union européenne, les estimations du soutien pour l'UE15 ont été calculées pour 2004. Il est à noter que les six nouveaux membres de l'Union européenne qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le calcul des estimations du soutien et des autres indicateurs pour la zone OCDE.

## TABLE OF CONTENTS

Résumé .....	7
Évaluation de l'évolution des politiques de soutien .....	11
Le niveau du soutien aux producteurs de la zone de l'OCDE demeure élevé .....	12
... mais il n'a guère évolué depuis le milieu des années 90 .....	15
Le soutien aux producteurs a diminué dans la plupart des pays en 2004 .....	15
... mais de fortes disparités entre les pays subsistent .....	21
La composition du soutien s'est améliorée et s'accompagne d'un recul des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion ... ..	23
... et de l'introduction de nouvelles formes de soutien .....	27
La dispersion des niveaux de soutien aux différents produits peut être forte .....	28
... mais elle se réduit dans l'ensemble des pays .....	33
Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture progresse .....	34
... mais le soutien total à l'agriculture est en baisse .....	37
Globalement, la réforme a marqué certains progrès .....	38
... mais ceux-ci demeurent très inégaux d'un pays à l'autre .....	38
Il faut à l'évidence poursuivre les efforts de réforme des politiques agricoles .....	40
Australie .....	43
Canada .....	46
Union européenne .....	49
Islande .....	53
Japon .....	56
Corée .....	59
Mexique .....	62
Nouvelle-Zélande .....	65
Norvège .....	68
Suisse .....	71
Turquie .....	74
États-Unis .....	77
Annexe 1. Définitions des indicateurs de soutien mis au point par l'OCDE .....	81



## RÉSUMÉ

Le soutien accordé aux producteurs agricoles dans les pays de l'OCDE a relativement peu varié depuis la fin des années 90. Il est passé de 37 % des recettes agricoles totales en 1986-88 à 30 % en 2002-04, niveau qui avait cependant déjà été atteint dans les années 1995-97. Les variations annuelles du niveau de soutien reflètent principalement les formes de soutien qui limitent la transmission de l'évolution des prix du commerce international sur le marché intérieur. La réforme des politiques a privilégié le changement de la manière dont le soutien est octroyé aux producteurs, notamment en évoluant vers un abandon des mesures liées à la production. Si cette tendance pourrait bien se poursuivre au cours des années à venir, les mesures de soutien liées à la production restent dominantes dans la majorité des pays, continuant à encourager la production, à entraver les échanges et à contribuer à la baisse des prix mondiaux des produits agricoles. En outre, à ce jour, certains produits ont été relativement épargnés par la réforme et constituent une faille qu'il faudrait veiller à corriger. Si le soutien lié à la production n'est plus privilégié, le progrès des politiques ciblées sur des objectifs et des bénéficiaires clairement définis n'a cependant été que très modeste. De plus amples efforts seraient nécessaires pour assurer une transparence accrue dans la mise en œuvre des politiques, une meilleure adéquation aux résultats recherchés et une plus grande flexibilité de réponse à l'évolution des priorités.

***Le secteur agricole des pays de l'OCDE se caractérise toujours par des niveaux élevés de soutien.***

Le soutien accordé aux producteurs agricoles dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2004 s'élevait à 279 milliards d'USD soit 226 milliards d'EUR. Ce soutien mesuré par l'ESP en pourcentage représentait 30 % des recettes agricoles totales, soit le même niveau qu'en 2003. Si l'on inclut le soutien aux services d'intérêt général fournis à l'agriculture, tels que la recherche, les infrastructures, les services d'inspection et de commercialisation et promotion, le soutien total au secteur agricole a représenté 1.2 % du PIB de l'OCDE en 2004.

***Les écarts entre les niveaux de soutien des pays de l'OCDE sont importants.***

Dans les pays de l'OCDE, le soutien aux producteurs en 2002-04 est resté en dessous de 5 % des recettes agricoles en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il de l'ordre de 20 % au Canada, aux États-Unis et au Mexique, et de 25 % en Turquie. A 34 %, le niveau de soutien dans l'Union européenne (UE)<sup>1</sup> se situait au-dessus du niveau moyen de l'OCDE de 30 %. Les niveaux de soutien aux producteurs octroyés en Corée et au Japon ont atteint 60 % en moyenne et se situaient autour de 70 % en Islande, Norvège et Suisse.

---

1. A partir de 2004, les estimations du soutien sont calculées pour l'UE des 25. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE (Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Malte et Slovaquie) sont inclus dans les estimations du soutien de l'UE25 mais pas dans le total OCDE.

***La réduction du niveau de soutien a progressé de manière inégale entre les pays.***

Depuis 1986-88, le niveau de soutien aux producteurs a baissé dans la plupart des pays, mais il est resté constant en Norvège et il a augmenté en Turquie. La baisse du niveau de soutien la plus marquée est enregistrée au Canada mais celles enregistrées au Mexique (depuis 1991-93) et en Nouvelle-Zélande ont aussi été notables. Parmi les pays dont le niveau de soutien est très élevé, la plus forte baisse a été enregistrée en Suisse. Le soutien total à l'agriculture dans les pays de l'OCDE a baissé de 2.3 % à 1.2 % du PIB entre 1986-88 et 2002-04. Cette tendance se vérifie pour tous les pays de l'OCDE à l'exception de la Turquie, où la part du soutien total à l'agriculture dans le PIB a augmenté, ce qui reflète entre autre les niveaux et la croissance du PIB.

***Les efforts ont augmenté en vue de changer le mode d'octroi du soutien aux producteurs.***

La part des mesures de soutien faussant le plus les échanges et la production — celles qui sont liées à la production ou aux intrants — a marqué un recul, passant de 91 % du soutien aux producteurs au cours de la période 1986-88 à 74 % en 2002-04. Une baisse du soutien lié à la production est aussi traduite par une réduction de l'écart entre les prix à la production et les prix à la frontière. En 1986-88, la moyenne des prix à la production dans les pays de l'OCDE était supérieure de 60 % à celle des prix à la frontière ; en 2002-04, cet écart est réduit à 30 %. Les plus fortes réductions de cet écart ont été recensées en Norvège, en Suisse et dans l'UE, tous des pays dont le niveau de soutien dépasse la moyenne de la zone OCDE. Il faut noter cependant que la plus large part de cette réduction a été opérée avant la fin des années 90. Les réductions de ces formes de soutien se sont accompagnées d'augmentations des paiements au titre de la superficie ou du nombre d'animaux ou des paiements au titre de droits antérieurs qui ont limité l'impact sur les recettes agricoles, certains paiements étant assortis de conditions.

***Les différences de niveau de soutien entre produits se sont estompées mais certains secteurs ont été peu réformés.***

Entre 1986-88 et 2002-04, les différences de niveau de soutien entre produits se sont estompées dans tous les pays, les plus faibles réductions étant notées en Corée, au Japon et dans l'UE et les plus fortes au Canada et en Suisse. Les plus fortes réductions de niveau et améliorations de la composition du soutien ont eu lieu dans les secteurs de la viande ovine et des céréales (autres que le riz). Le sucre, le riz et le lait demeurent les produits recevant le plus fort soutien.

***L'élargissement de l'UE a représenté un processus important tant pour les nouveaux que pour les anciens pays membres.***

Le 1<sup>er</sup> mai 2004, dix nouveaux États membres intégraient l'UE, dont quatre pays de l'OCDE, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque. En conséquence des traités précédant l'adhésion de ces pays, les flux commerciaux entre les pays de l'UE25 avaient déjà augmenté et devraient continuer à le faire après l'adhésion. Il n'y a que dans le secteur des céréales que les pays externes à l'UE25 représentent une source conséquente d'importations pour les dix nouveaux membres. Pour ces nouveaux pays de l'UE, le processus d'adhésion a donné lieu à une augmentation progressive du niveau de soutien tant pour les producteurs qu'au titre des services d'intérêt général à l'agriculture. Bien qu'il soit en augmentation, le niveau du soutien aux producteurs des nouveaux États membres demeure inférieur à celui de l'UE15. Ainsi, on estime que l'élargissement a fait baisser le niveau de soutien aux producteurs de l'UE d'un point de pourcentage.



***Des décisions ont été prises sur les modalités d'application du régime de paiement unique de l'UE.***

Dans le cadre de la réforme de la PAC de 2003, la majorité des pays de l'UE15 ont décidé l'application du régime du paiement unique dès 2005, les pays restants (Espagne, Finlande, France, Grèce et Pays-Bas) l'ayant prévue pour 2006. L'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg et le Royaume-Uni ont choisi d'utiliser au maximum, tandis que la France a choisi d'utiliser au minimum les dispositifs de découplage du régime de paiement unique. La majorité des pays calculeront le paiement unique sur la base des droits antérieurs, l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suède ayant opté pour une combinaison de paiements à l'exploitation au titre des droits antérieurs et une allocation régionale des paiements. Hormis Malte et la Slovaquie, les nouveaux États membres ont mis en place le régime de paiement unique à la surface (RPUS) en 2004 avec un taux forfaitaire pour toutes les terres agricoles (48 EUR par hectare en moyenne dans les huit pays) assorti de paiements complémentaires octroyés par ces dix nouveaux pays. Ces paiements ont permis une augmentation du revenu agricole dans tous les nouveaux États membres à l'exception de Chypre, Malte et la Slovaquie. Après la phase de transition du RPUS, les nouveaux États membres appliqueront le régime de paiement unique basé sur le modèle régional.

***D'autres changements importants des programmes de paiements ont été mis en place en 2004.***

Aux États-Unis, une baisse des prix des céréales a donné lieu à une forte hausse du soutien octroyé par le biais des programmes de prêts à la commercialisation et de paiements contracycliques. L'UE a décidé que des paiements liés aux produits concernant l'huile d'olive, le houblon, le coton et le tabac seraient introduits progressivement dans le régime de paiement unique à partir de 2006 (2005 pour le houblon). Le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole a remplacé plusieurs mesures de soutien et les programmes d'assurances ont étendu leur couverture en Corée, en Espagne, en France et en Italie. Certains pays ont réduit les taxes ou octroyé des subventions en compensation de la hausse des prix du carburant. De nombreux pays ont octroyé des paiements d'urgence en réponse à des catastrophes climatiques.

***Les contrôles de la production sont progressivement levés.***

Une composante importante du programme agricole suisse pour 2004-07 est la suppression progressive des contingents laitiers. Les États-Unis ont annoncé la suppression des contingents de tabac à partir de 2005 et leur remplacement par un paiement de rachat de contingent sur dix ans. Au Japon, le système d'ajustement de la production du riz s'est assoupli et les achats publics sont dorénavant déterminés par des appels d'offre plutôt que par des prix fixés. La Norvège a augmenté les possibilités de commerce privé des contingents laitiers.

***Les politiques agro-environnementales et de sécurité des aliments continuent d'être développées.***

L'Australie, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont introduit des mesures d'amélioration de l'allocation et de l'utilisation de l'eau. La Norvège a établi un cadre en vue d'améliorer la coordination et le ciblage des paiements agro-environnementaux. L'éco-conditionnalité des paiements de soutien est devenue obligatoire au sein de l'UE et elle a été introduite au Japon. Le Danemark et la Norvège ont augmenté leurs taxes sur les polluants agricoles. Plusieurs pays ont mis en place des systèmes de traçabilité, s'appliquant entre autres aux OGM, ou restructuré leurs administrations et réglementations régissant l'alimentation.

***Les accords commerciaux peuvent avoir un rôle de catalyseur pour la réforme des politiques agricoles.***

En 2004, pratiquement tous les pays de l'OCDE ont été impliqués soit dans la conclusion soit dans la mise en œuvre d'accords commerciaux régionaux ou bilatéraux. En général, malgré la présence d'une composante agricole, les produits sensibles sont dégagés des engagements de libéralisation. Après son ralentissement en 2003, le cycle des négociations de l'Agenda de Doha pour le Développement (DDA) a été remis en route en 2004. Des progrès ont été faits dans la conception d'un cadre pour l'agriculture mais de nombreux détails importants sont encore à négocier. Si les accords régionaux ou bilatéraux permettent de susciter certains ajustements des politiques, des progrès sont encore nécessaires au niveau multilatéral pour renforcer le processus de réforme des politiques agricoles.

***Le nombre croissant de différends agricoles traités par les groupes spéciaux aura une influence sur le processus de réforme.***

Le nombre de différends agricoles traités par les groupes spéciaux au sein de l'OMC a augmenté, en partie du fait du retard pris par la conclusion du Programme de Doha pour le Développement. Si les pays de l'OCDE, tout comme les pays non-OCDE, ont pu être parmi les plaignants, les pays de l'OCDE ont souvent été les défenseurs. Les groupes spéciaux ont traité un vaste spectre de questions parmi lesquelles les paiements nationaux, les subventions à l'exportation, les dispositifs d'accès aux marchés, les entreprises de commerce d'État et les obligations phytosanitaires. Les décisions énoncées par ces groupes spéciaux ont des effets conséquents tant sur la réforme des politiques internes que sur les engagements multilatéraux en cours de négociation.

## ÉVALUATION DE L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES DE SOUTIEN

Le présent chapitre est axé sur le soutien à l'agriculture dans les pays de l'OCDE, dont il évalue les évolutions à court terme (2004 par rapport à 2003) et à plus long terme (comparaison de la moyenne pour 2002-04 avec la période de référence 1986-88) (encadré 1.1). La première section examine le *niveau du soutien* accordé aux producteurs et ses variations d'un pays de l'OCDE à l'autre, puis l'évolution de la *composition de ce soutien*. Cette dernière est importante car les effets du soutien sur la production, les échanges, le revenu et l'environnement sont fonction des mécanismes d'octroi mis en oeuvre. L'*éventail des niveaux de soutien* accordés aux différents produits est pris en compte car il constitue également une source potentielle de distorsions. Sont en outre données les estimations du niveau et de la composition du soutien aux *services agricoles d'intérêt général*, ainsi que de la valeur totale du soutien résultant des politiques agricoles. L'évaluation présente enfin des conclusions sur l'*avancement de la réforme* des politiques agricoles dans les pays de l'OCDE du point de vue de la réduction du niveau du soutien, de l'amélioration de sa composition grâce à l'adoption de mesures moins liées à la production, et de la diminution des écarts entre les niveaux de soutien aux différents produits.

### Encadré 1.1. Comment les évolutions des mesures de soutien sont-elles évaluées ?

En 1987, les ministres des pays de l'OCDE ont mis l'accent sur la nécessité de réduire progressivement le soutien à l'agriculture et d'adopter des formes de soutien faussant moins la production et les échanges, afin que le secteur agricole soit mieux à même de réagir aux signaux émanant des marchés. Ils sont par ailleurs convenus que les gouvernements devaient disposer d'une certaine latitude dans le choix des mesures et le rythme de la réforme, compte tenu de la diversité des situations des pays de l'OCDE, et qu'il était nécessaire de prendre en compte tout un éventail d'objectifs d'action. En 1998, les ministres ont adopté un ensemble de principes de réforme des politiques agricoles, ainsi qu'une série de critères opérationnels applicables à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures d'action.

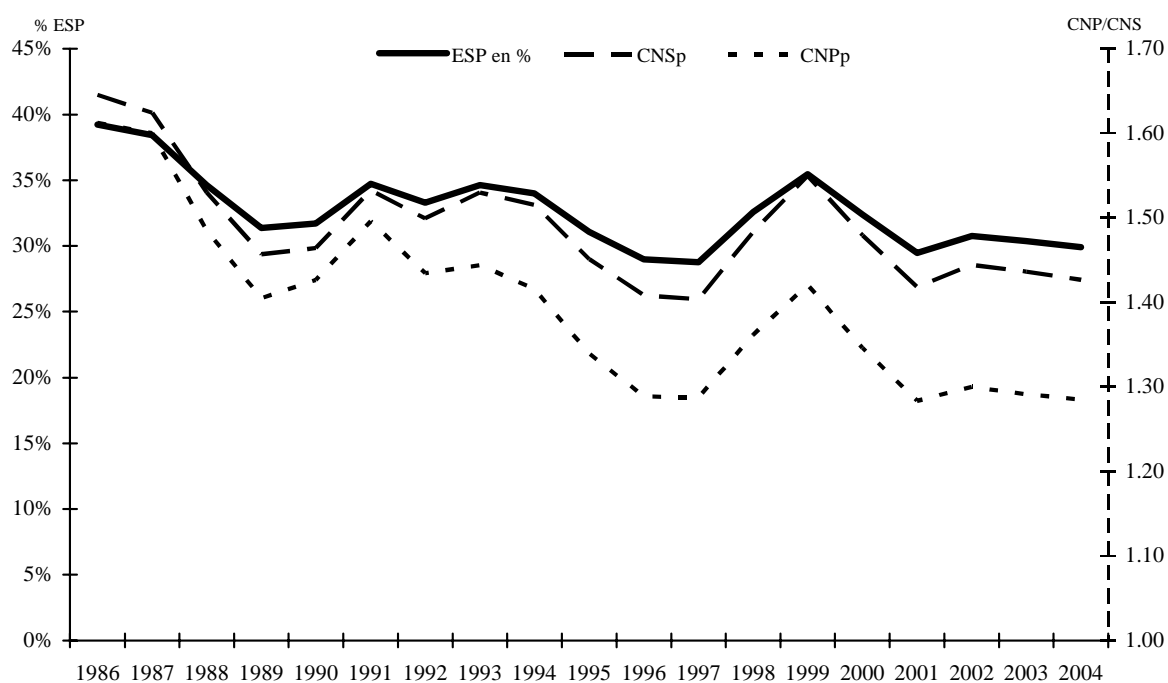
L'estimation du soutien aux producteurs (ESP) et les indicateurs dérivés sont les principaux outils utilisés pour suivre et évaluer l'évolution des politiques agricoles. Il est important d'établir une distinction entre le soutien octroyé aux producteurs et son impact sur les décisions individuelles de production, et le soutien aux services d'intérêt général en faveur de l'ensemble du secteur agricole. Les mesures prises en compte dans l'ESP sont classées en fonction de leurs modalités de mise en œuvre.

On trouvera une explication des concepts, de la méthodologie, de l'interprétation et des lignes directrices concernant l'utilisation des indicateurs de soutien établis par l'OCDE pour l'évaluation des politiques dans le document intitulé *Methodology for the Measurement of Support and Use in Policy Evaluation* [[www.oecd.org/dataoecd/36/47/1937457.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/36/47/1937457.pdf)], ainsi que dans le numéro de juin 2004 des Synthèses de l'OCDE, Le soutien à l'agriculture : comment est-il mesuré et que recouvre-t-il ? [[www.oecd.org/dataoecd/24/29/33721015.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/24/29/33721015.pdf)].

### *Le niveau du soutien aux producteurs de la zone de l'OCDE demeure élevé ...*

Le niveau du soutien octroyé aux producteurs agricoles est notamment mesuré par la valeur du soutien aux producteurs (ESP), la valeur monétaire des transferts des consommateurs et des paiements budgétaires aux producteurs, exprimée en part des recettes agricoles brutes (mesurée par l'ESP en %). Pour 2004, le soutien aux producteurs de l'ensemble de la zone de l'OCDE, tel que mesuré par l'ESP en %, est estimé à 30 %, soit le même niveau qu'en 2003. En d'autres termes, près du tiers des recettes agricoles brutes courantes de la zone de l'OCDE provient de transferts associés aux politiques agricoles (graphique 1.1 ; tableaux 1.1 et 1.2). Depuis l'an 2000, le soutien aux producteurs s'est plus ou moins stabilisé, se situant à 30 % en moyenne pour la période 2002-04.

**Graphique 1.1. Évolution de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP en %), du Coefficient nominal de protection (CNPp) et du Coefficient nominal de soutien (CNSp) de l'OCDE**



Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

**Tableau 1.1. OCDE : Estimation du soutien à l'agriculture**  
(Millions d'USD)

	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>596 509</b>	<b>740 239</b>	<b>652 674</b>	<b>745 549</b>	<b>822 493</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	72	68	68	68	70
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>559 564</b>	<b>734 768</b>	<b>650 947</b>	<b>750 466</b>	<b>802 890</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>242 867</b>	<b>254 244</b>	<b>226 451</b>	<b>256 752</b>	<b>279 527</b>
Soutien des prix du marché	188 479	155 836	142 894	157 123	167 492
<i>dont produits SPM</i>	135 955	106 598	96 882	106 361	116 553
Paievements au titre de la production	12 213	11 176	8 657	10 344	14 526
Paievements au titre de la superficie cultivée/du nombre d'animaux <sup>1</sup>	15 833	39 752	33 188	39 200	46 868
Paievements au titre des droits antérieurs	515	12 099	10 139	12 770	13 387
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	20 302	22 572	20 467	23 345	23 903
Paievements avec contraintes sur les intrants	2 993	9 113	7 789	9 516	10 035
Paievements au titre du revenu global de l'exploitation	2 250	3 667	3 013	4 253	3 734
Paievements divers	281	29	304	201	-418
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>37</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.57</b>	<b>1.29</b>	<b>1.30</b>	<b>1.29</b>	<b>1.28</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.60</b>	<b>1.44</b>	<b>1.44</b>	<b>1.44</b>	<b>1.43</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>40 946</b>	<b>61 269</b>	<b>55 946</b>	<b>62 028</b>	<b>65 834</b>
Recherche et développement	4 004	6 732	6 105	6 755	7 337
Établissements d'enseignement agricole	764	1 742	1 553	1 727	1 946
Services d'inspection	1 094	2 357	2 107	2 406	2 559
Infrastructures	13 467	19 389	17 286	20 018	20 862
Commercialisation et promotion	12 793	25 121	22 948	25 397	27 017
Stockage public	6 646	2 127	2 336	2 016	2 028
Divers	2 178	3 800	3 609	3 708	4 084
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>13.4</b>	<b>17.7</b>	<b>18.0</b>	<b>17.8</b>	<b>17.4</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-172 243</b>	<b>-148 181</b>	<b>-137 611</b>	<b>-154 191</b>	<b>-152 741</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-188 357	-154 629	-141 450	-156 603	-165 832
Autres transferts des consommateurs	-17 478	-26 009	-24 238	-30 357	-23 431
Transferts des contribuables aux consommateurs	21 697	30 317	27 733	30 641	32 577
Surcoût de l'alimentation animale	11 895	2 139	344	2 127	3 945
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-32</b>	<b>-21</b>	<b>-22</b>	<b>-21</b>	<b>-20</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.59</b>	<b>1.33</b>	<b>1.34</b>	<b>1.33</b>	<b>1.31</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.47</b>	<b>1.27</b>	<b>1.28</b>	<b>1.27</b>	<b>1.25</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>305 510</b>	<b>345 830</b>	<b>310 130</b>	<b>349 421</b>	<b>377 938</b>
Transferts des consommateurs	205 835	180 637	165 688	186 959	189 264
Transferts des contribuables	117 153	191 201	168 679	192 819	212 106
Recettes budgétaires	-17 478	-26 009	-24 238	-30 357	-23 431
<b>EST en pourcentage du PIB (%) <sup>2</sup></b>	<b>2.33</b>	<b>1.17</b>	<b>1.17</b>	<b>1.18</b>	<b>1.16</b>

p : provisoire. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien.

Notes : Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements à la production et de surcoût de l'alimentation animale.

Produits SPM : se reporter aux notes des tableaux par pays dans la partie II.

1. Cette catégorie comprend les paievements contracycliques des États-Unis à partir de 2002.

2. L'EST en pourcentage du PIB de l'OCDE pour 1986-88 n'inclut pas la Hongrie, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque dont le PIB n'est pas disponible pour ces dates.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

**Tableau 1.2. OCDE : Estimation du soutien à l'agriculture**  
(Millions d'EUR)

	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>540 270</b>	<b>672 161</b>	<b>692 530</b>	<b>659 933</b>	<b>664 020</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	72	68	68	68	70
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>506 464</b>	<b>667 725</b>	<b>690 697</b>	<b>664 285</b>	<b>648 194</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>220 776</b>	<b>231 072</b>	<b>240 279</b>	<b>227 268</b>	<b>225 670</b>
Soutien des prix du marché	171 253	141 973	151 620	139 080	135 221
<i>dont produits SPM</i>	123 600	97 013	102 798	94 146	94 096
Paievements au titre de la production	11 146	10 023	9 185	9 156	11 728
Paievements au titre de la superficie cultivée/du nombre d'animaux <sup>1</sup>	14 418	35 917	35 215	34 698	37 838
Paievements au titre des droits antérieurs	489	10 956	10 759	11 303	10 808
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	18 402	20 560	21 717	20 664	19 297
Paievements avec contraintes sur les intrants	2 723	8 263	8 264	8 423	8 101
Paievements au titre du revenu global de l'exploitation	2 077	3 325	3 197	3 764	3 015
Paievements divers	268	54	323	178	-337
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>37</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.57</b>	<b>1.29</b>	<b>1.30</b>	<b>1.29</b>	<b>1.28</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.60</b>	<b>1.44</b>	<b>1.44</b>	<b>1.44</b>	<b>1.43</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>37 157</b>	<b>55 805</b>	<b>59 362</b>	<b>54 905</b>	<b>53 149</b>
Recherche et développement	3 624	6 127	6 477	5 979	5 924
Établissements d'enseignement agricole	692	1 583	1 648	1 529	1 571
Services d'inspection	992	2 144	2 236	2 130	2 066
Infrastructures	12 231	17 635	18 342	17 720	16 843
Commercialisation et promotion	11 617	22 881	24 350	22 481	21 812
Stockage public	6 032	1 967	2 479	1 785	1 637
Divers	1 968	3 469	3 830	3 282	3 297
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>13.4</b>	<b>17.9</b>	<b>18.0</b>	<b>17.8</b>	<b>17.4</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-156 261</b>	<b>-135 270</b>	<b>-146 014</b>	<b>-136 485</b>	<b>-123 312</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-171 090	-140 863	-150 088	-138 619	-133 881
Autres transferts des consommateurs	-15 765	-23 835	-25 718	-26 871	-18 917
Transferts des contribuables aux consommateurs	19 716	27 616	29 426	27 123	26 300
Surcoût de l'alimentation animale	10 879	1 811	365	1 882	3 185
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-32</b>	<b>-21</b>	<b>-22</b>	<b>-21</b>	<b>-20</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.59</b>	<b>1.33</b>	<b>1.34</b>	<b>1.33</b>	<b>1.31</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.47</b>	<b>1.27</b>	<b>1.28</b>	<b>1.27</b>	<b>1.25</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>277 648</b>	<b>314 494</b>	<b>329 068</b>	<b>309 295</b>	<b>305 119</b>
Transferts des consommateurs	186 856	164 698	175 806	165 490	152 798
Transferts des contribuables	106 558	173 631	178 980	170 676	171 238
Recettes budgétaires	-15 765	-23 835	-25 718	-26 871	-18 917
<b>EST en pourcentage du PIB (%) <sup>2</sup></b>	<b>2.33</b>	<b>1.17</b>	<b>1.17</b>	<b>1.18</b>	<b>1.16</b>

p : provisoire. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien.

Notes : Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements à la production et de surcoût de l'alimentation animale.

Produits SPM : se reporter aux notes des tableaux par pays dans la partie II.

1. Cette catégorie comprend les paievements contracycliques des États-Unis à partir de 2002.

2. L'EST en pourcentage du PIB de l'OCDE pour 1986-88 n'inclut pas la Hongrie, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque dont le PIB n'est pas disponible pour ces dates.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

Le niveau du soutien aux producteurs peut également être mesuré par le coefficient nominal de soutien aux producteurs (CNSp), qui exprime la valeur monétaire des transferts des consommateurs et des contribuables aux producteurs (ESP) pour la production courante évaluée aux prix à la frontière. Tout comme l'ESP en %, le CNS aux producteurs pour l'ensemble de la zone de l'OCDE n'a guère

varié au cours de ces trois dernières années et s'est établi en moyenne à 1.44 pour la période 2002-04. Autrement dit, les recettes agricoles courantes sont supérieures de 44 % à ce qu'elles seraient si elles étaient évaluées aux prix mondiaux effectifs en l'absence de tout soutien.

*... mais il n'a guère évolué depuis le milieu des années 90*

Exprimé par l'ESP en %, le niveau du soutien aux producteurs de la zone de l'OCDE est tombé de 37 % en 1986-88 à 30 % pour la période 2002-04. Exprimées par le CNS aux producteurs, les recettes agricoles perçues en 1986-88 étaient en moyenne supérieures de 60 % à ce qu'elles seraient si elles provenaient entièrement des marchés mondiaux sans aucune mesure de soutien. Pour la période 2002-04, cette moyenne est tombée à 44 %, ce qui indique que les mécanismes du marché peuvent davantage jouer, puisque la part des recettes agricoles générées sur les marchés est plus importante que celle résultant de l'intervention publique. Néanmoins, depuis le début des années 90, l'ESP en % a oscillé entre 30 et 35 % selon les années. La moyenne triennale pour la période de trois ans considérée, à savoir 30 %, a été enregistrée pour la première fois il y a sept ans, en 1995-97.

*Le soutien aux producteurs a diminué dans la plupart des pays en 2004...*

En 2004, on estime que le soutien aux producteurs, tel que mesuré par l'ESP en %, a progressé en **Corée**, aux **États-Unis** et en **Nouvelle-Zélande**, tandis qu'il est demeuré stable en **Australie** (tableau 1.3). Par contre, l'ESP en % a baissé dans tous les autres pays, le recul étant légèrement supérieur à la moyenne au **Canada** et dans les pays où le niveau de soutien est élevé, à savoir le **Japon**, la **Norvège** et la **Suisse**.

Les variations de la valeur du soutien aux producteurs (ESP) constituent un des principaux facteurs explicatifs de l'évolution du niveau du soutien (ESP en %). Une analyse des facteurs contribuant aux variations constatées entre 2003 et 2004 fait ressortir certaines caractéristiques communes, mais aussi des points de divergence entre les situations des divers pays de l'OCDE (encadré 1.2). En 2004, la valeur du soutien aux producteurs a progressé de 31 % aux **États-Unis**, de 14 % en **Nouvelle-Zélande** et de 11 % en **Corée**, tandis qu'elle a diminué respectivement de 14 %, 12 % et 10 % au **Mexique**, au **Canada** et en **Australie** (tableau 1.4). Dans la majeure partie des pays, c'est essentiellement le soutien des prix du marché (SPM) qui explique la variation annuelle de la valeur du soutien. Aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et en Corée, l'augmentation du SPM a fait progresser la valeur du soutien aux producteurs de plus de 10 %, tandis qu'au Mexique, la baisse de l'ESP de plus de 10 % est imputable au SPM.

Dans tous les pays de l'OCDE, les prix mondiaux moyens exprimés en USD ont augmenté, réduisant ainsi l'écart entre les prix intérieurs et les prix à la frontière, ainsi que le niveau du soutien des prix du marché (tableau 1.5). En 2004, les mesures gouvernementales ont été mises en œuvre alors que les prix mondiaux de toutes les viandes (à l'exception de celle de volaille), des produits laitiers et du riz se raffermisaient, ce qui, globalement, a plus que compensé les baisses de prix enregistrées pour les autres céréales, la viande de volaille et les œufs<sup>2</sup>.

---

2. On trouvera dans les *Perspectives agricoles de l'OCDE 2005* une description détaillée de l'évolution des marchés des produits.

### Encadré 1.2. Comment expliquer les variations de la valeur du soutien aux producteurs ?

« L'analyse des contributions » permet d'expliquer les variations interannuelles de la valeur du soutien aux producteurs (ESP). Après avoir recensé les principales composantes du soutien aux producteurs, on estime les modes de contribution de celles-ci à la variation en pourcentage de l'ESP (qu'il ne faut pas confondre avec l'ESP en %, qui mesure la part du soutien aux producteurs dans les recettes agricoles brutes). Cette analyse peut être conduite pour un pays donné ou pour l'ensemble de la zone de l'OCDE et porter sur un, plusieurs ou tous les produits. Le présent encadré concerne le calcul effectué pour tous les produits, par pays et pour la zone de l'OCDE.

Les taux de change jouent un rôle important dans cette analyse. Pour les pays pris individuellement, l'analyse des contributions repose sur des données exprimées en monnaie nationale. Pour obtenir la valeur agrégée du soutien aux producteurs au niveau de l'OCDE (ESP de l'OCDE), il faut choisir le taux de change d'un seul pays, ce qui présente l'inconvénient d'introduire un biais systématique. Pour illustrer ce point, l'ESP de l'OCDE s'accroît de 6 % entre 2003 et 2004 lorsqu'elle est mesurée en USD, alors qu'elle baisse de près de 1 % lorsqu'elle est exprimée en EUR.

Pour atténuer ce biais, on exprime la variation en pourcentage de l'ESP de l'OCDE sous la forme d'un indice des variations des différents pays (en monnaie nationale) pondérées par la valeur du soutien aux producteurs l'année précédente. Ce système de pondération a une conséquence importante, puisque les pays (et les produits) sont pondérés en fonction de leur contribution à l'ESP de l'OCDE, et non de leur contribution à la valeur totale de la production. De plus, le résultat obtenu n'est pas équivalent à la variation en pourcentage de l'ESP de l'OCDE mesurée en une monnaie commune.

Les composantes de l'ESP découlent de la définition du soutien aux producteurs :

(1) estimation du soutien aux producteurs = soutien des prix du marché (SPM) + paiements budgétaires

Les résultats sont présentés dans le tableau 1.4, où la variation en pourcentage de l'ESP (première colonne) est séparée des contributions provenant du SPM (deuxième colonne) et des paiements budgétaires (troisième colonne). Prenons l'exemple de l'Australie, dont la valeur du soutien aux producteurs en 2004 baisse de 9.8 % par rapport à 2003 : si l'on fait l'hypothèse que les paiements budgétaires sont demeurés constants, la variation effective du SPM se traduit par une légère augmentation, de 0.4 %, de la valeur du soutien aux producteurs. A l'inverse, si le SPM est fixé au niveau de 2003, la variation des paiements budgétaires entraîne un recul de 10.2 % de l'ESP.

On ventile en outre les paiements budgétaires et le SPM. La subdivision des paiements budgétaires renvoie aux différentes catégories de paiements (au titre de la production, de la superficie cultivée ou du nombre d'animaux, etc). Pour reprendre l'exemple de l'Australie, la contribution des paiements budgétaires aux variations de l'ESP provient essentiellement des variations de la valeur des paiements au titre de l'utilisation d'intrants. Si l'on maintient constants à leurs niveaux de 2003 tous les autres paiements (ainsi que le SPM), la variation de ces paiements se traduit par un recul de l'ESP de 10.1 %.

Pour le SPM, l'analyse des contributions identifie les éléments responsables d'une variation de la somme du SPM des produits pour lesquels celui-ci est directement calculé, et non de la valeur totale du SPM (tableau 1.5). Elle exclut l'agrégat "autres produits", car il n'existe aucun prix représentatif pour cette catégorie. En conséquence, la valeur obtenue ne correspond pas directement à la contribution du SPM à l'ESP telle que présentée dans le tableau 1.4. Les composantes du SPM découlent des définitions ci-dessous :

(2)  $SPM = \text{quantité} \times SPM \text{ unitaire}$

(3)  $SPM \text{ unitaire} = \text{prix à la production} + \text{surcoût de l'alimentation animale} - \text{prix à la frontière (en monnaie nationale)}$

(4)  $\text{prix à la frontière} = \text{taux de change} \times \text{prix mondial (en USD)}$

Dans la variation en pourcentage du SPM (première colonne), on dissocie la contribution de la quantité (deuxième colonne) et celle du SPM unitaire (troisième colonne). Le SPM unitaire est ventilé en contributions des prix à la production, du surcoût de l'alimentation animale et du prix à la frontière (en monnaie nationale). Enfin, le prix à la frontière se décompose en contribution du taux de change et contribution du prix mondial (en USD).

Dans la dernière colonne figure le prix mondial exprimé en USD. Il s'agit d'une hypothèse raisonnable pour les pays dont une part importante des transactions internationales est libellée en USD. Pour les autres pays, une autre monnaie, telle que l'euro, serait plus représentative. Néanmoins, choisir « arbitrairement » le dollar facilite les comparaisons entre pays.



La variation en pourcentage du SPM est très forte pour certains pays, soit parce que le SPM de l'année prise comme référence, en l'occurrence 2003, varie sensiblement, soit parce que son niveau est très faible. Dans ce dernier cas, le résultat peut conduire à des conclusions erronées, ce qui est le cas, par exemple, pour l'Australie, pour laquelle la variation du SPM s'élève à 201 %. Ce risque peut également exister avec l'analyse de l'ESP, mais il y a une probabilité plus grande qu'il se produise ici du fait que, pour certains pays, le SPM est très faible, voire proche de zéro.

Prenons l'exemple du Canada, où le SPM calculé pour 2004 a reculé de 13.4 % par rapport à 2003, essentiellement par suite de la diminution du SPM unitaire. Si les quantités produites étaient maintenues à leurs niveaux de 2003, la variation du SPM unitaire entraînerait une baisse du SPM de 14.1 %. Les principales composantes influant sur la variation du SPM unitaire sont le prix à la production (+ 7.8 %) et le prix à la frontière (- 23 %). La contribution positive du prix à la production indique que les prix aux producteurs ont augmenté, mais la contribution négative du prix à la frontière est elle aussi l'indication d'une hausse des prix à la frontière, ce qui a toutefois pour effet de réduire l'écart entre prix intérieurs et prix à la frontière. Enfin, on peut dissocier la contribution du prix à la frontière de celle imputable aux variations du taux de change (+ 29 %) et du prix mondial (- 52 %). La contribution positive du taux de change indique que le dollar canadien s'est apprécié par rapport à l'USD, tandis que la contribution négative des prix mondiaux à la variation du soutien des prix du marché indique que les prix mondiaux ont connu une hausse.

Les fluctuations des taux de change, en particulier la dépréciation du dollar et l'appréciation de l'euro, ont elles aussi exercé une certaine influence. Le dollar s'est affaibli par rapport aux monnaies de l'ensemble des pays de l'OCDE, à l'exception du **Mexique**, inversant en partie (mais de façon plus nette dans le cas de la **Nouvelle-Zélande**) l'effet de réduction du différentiel de prix généré par la hausse des prix mondiaux. Seule la **Norvège** a enregistré une baisse des prix moyens à la production.

Même si les variations du SPM ont généralement été importantes, celles qu'ont connues les paiements budgétaires ont modifié sensiblement la valeur du soutien dans quelques cas notables. C'est ainsi qu'aux **États-Unis**, la hausse de 18 % de la valeur du soutien tient en partie à l'accroissement des paiements budgétaires, qui résulte principalement de la progression des paiements au titre de la production (programmes de prêts à la commercialisation) et de l'augmentation des paiements au titre de la superficie cultivée (paiements contracycliques) sous l'effet de la baisse du prix des céréales. À l'inverse, la diminution des paiements au titre de l'utilisation d'intrants (baisse de la valeur des allègements fiscaux en faveur de la conservation de l'eau ou de sa distribution) a concouru à la chute de 10 % de la valeur du soutien en **Australie**.

**Tableau 1.3. OCDE : Estimation du soutien aux producteurs par pays**

		1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Australie</b>	Mn USD	1 321	1 068	1 058	1 063	1 085
	Mn EUR	1 219	980	1 123	941	876
	ESP en pourcentage	8	4	5	4	4
	CNP des producteurs	1.05	1.00	1.00	1.00	1.00
	CNS aux producteurs	1.09	1.05	1.06	1.04	1.04
<b>Canada</b>	Mn USD	6 082	5 521	4 798	6 051	5 714
	Mn EUR	5 548	5 020	5 091	5 357	4 613
	ESP en pourcentage	36	22	21	25	21
	CNP des producteurs	1.40	1.14	1.12	1.16	1.13
	CNS aux producteurs	1.57	1.29	1.26	1.34	1.27
<b>République tchèque (1)</b>	Mn USD	1 350	1 003	967	1 165	n.c.
	Mn EUR	1 097	1 012	1 026	1 031	n.c.
	ESP en pourcentage	31	26	25	29	n.c.
	CNP des producteurs	1.54	1.20	1.21	1.22	n.c.
	CNS aux producteurs	1.49	1.35	1.33	1.40	n.c.
<b>Union européenne (2)</b>	Mn USD	101 672	114 274	91 407	118 028	133 386
	Mn EUR	92 308	103 050	96 989	104 474	107 686
	ESP en pourcentage	41	34	34	36	33
	CNP des producteurs	1.80	1.32	1.31	1.34	1.29
	CNS aux producteurs	1.71	1.52	1.52	1.56	1.49
<b>Hongrie</b>	Mn USD	880	1 573	1 871	1 685	n.c.
	Mn EUR	716	1 592	1 986	1 492	n.c.
	ESP en pourcentage	16	28	33	28	n.c.
	CNP des producteurs	1.15	1.19	1.19	1.22	n.c.
	CNS aux producteurs	1.20	1.39	1.49	1.39	n.c.
<b>Islande</b>	Mn USD	196	195	165	204	216
	Mn EUR	177	177	175	180	175
	ESP en pourcentage	77	70	70	72	69
	CNP des producteurs	4.37	3.15	3.13	3.28	3.03
	CNS aux producteurs	4.36	3.37	3.36	3.53	3.23
<b>Japon</b>	Mn USD	48 976	46 924	44 162	47 874	48 737
	Mn EUR	44 408	42 861	46 859	42 377	39 346
	ESP en pourcentage	61	58	58	59	56
	CNP des producteurs	2.47	2.27	2.29	2.33	2.20
	CNS aux producteurs	2.58	2.37	2.39	2.43	2.28
<b>Corée</b>	Mn USD	12 075	18 253	17 575	17 334	19 849
	Mn EUR	10 840	16 672	18 648	15 344	16 025
	ESP en pourcentage	70	63	65	61	63
	CNP des producteurs	3.33	2.59	2.76	2.46	2.55
	CNS aux producteurs	3.39	2.72	2.88	2.59	2.67
<b>Mexique (3)</b>	Mn USD	8 255	7 024	8 961	6 661	5 452
	Mn EUR	6 718	6 602	9 508	5 896	4 401
	ESP en pourcentage	28	21	26	19	17
	CNP des producteurs	1.35	1.17	1.27	1.14	1.09
	CNS aux producteurs	1.39	1.26	1.35	1.24	1.20
<b>Nouvelle-Zélande</b>	Mn USD	474	186	103	198	257
	Mn EUR	451	164	109	176	208
	ESP en pourcentage	11	2	2	2	3
	CNP des producteurs	1.02	1.02	1.01	1.02	1.02
	CNS aux producteurs	1.13	1.02	1.02	1.03	1.03

**Tableau 1.3. OCDE : Estimation du soutien aux producteurs par pays (suite)**

		1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Norvège</b>	Mn USD	2 812	2 902	2 755	2 995	2 955
	Mn EUR	2 545	2 653	2 923	2 651	2 385
	ESP en pourcentage	71	71	74	72	68
	CNP des producteurs	4.29	2.80	3.27	2.73	2.41
	CNS aux producteurs	3.45	3.52	3.88	3.54	3.12
<b>Pologne (1)</b>	Mn USD	1 433	2 065	2 681	1 224	n.c.
	Mn EUR	1 180	2 161	2 844	1 084	n.c.
	ESP en pourcentage	11	14	19	8	n.c.
	CNP des producteurs	1.08	1.15	1.19	1.10	n.c.
	CNS aux producteurs	1.13	1.17	1.23	1.09	n.c.
<b>République slovaque (1)</b>	Mn USD	540	348	343	469	n.c.
	Mn EUR	440	346	364	415	n.c.
	ESP en pourcentage	28	21	21	25	n.c.
	CNP des producteurs	1.17	1.13	1.14	1.20	n.c.
	CNS aux producteurs	1.40	1.27	1.27	1.34	n.c.
<b>Suisse</b>	Mn USD	5 457	5 343	4 885	5 336	5 807
	Mn EUR	4 925	4 865	5 184	4 723	4 688
	ESP en pourcentage	78	71	73	71	68
	CNP des producteurs	5.10	2.57	2.81	2.54	2.36
	CNS aux producteurs	4.59	3.41	3.66	3.40	3.16
<b>Turquie</b>	Mn USD	3 162	9 365	5 614	10 846	11 635
	Mn EUR	2 868	8 317	5 957	9 601	9 393
	ESP en pourcentage	16	25	20	29	27
	CNP des producteurs	1.17	1.28	1.20	1.36	1.30
	CNS aux producteurs	1.20	1.34	1.26	1.40	1.36
<b>États-Unis</b>	Mn USD	36 390	40 409	39 105	35 618	46 504
	Mn EUR	33 295	36 855	41 493	31 527	37 544
	ESP en pourcentage	22	17	18	15	18
	CNP des producteurs	1.14	1.09	1.10	1.07	1.11
	CNS aux producteurs	1.28	1.21	1.22	1.18	1.22
<b>OCDE (4)</b>	Mn USD	242 867	254 244	226 451	256 752	279 527
	Mn EUR	220 776	231 072	240 279	227 268	225 670
	ESP en pourcentage	37	30	31	30	30
	CNP des producteurs	1.57	1.29	1.30	1.29	1.28
	CNS aux producteurs	1.60	1.44	1.44	1.44	1.43

p : provisoire. n.c. : non calculé. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien.

Notes :

1. Pour la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie, les données de la première colonne se réfèrent à 1991-93 et 2002-04 à 2001-03.

2. UE12 pour 1986-94, UE15 de 1995 à 2003, l'UE inclut l'ex-RDA à partir de 1990. UE25 à partir de 2004.

La valeur des transferts aux producteurs (ESP) pour UE15 en 2004 est estimée à 100 263 millions d'EUR (124 192 millions de USD).

3. Pour le Mexique, la période 1986-88 est remplacée par 1991-93.

4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

**Tableau 1.4. Contributions aux variations de l'estimation du soutien à l'agriculture par pays, 2003 à 2004**

	Valeur du soutien aux producteurs (ESP) <sup>1</sup>	Contribution du:		Contribution des paiements budgétaires (PB) au titre de:						
		SPM	PB	Production	La superficie ou du nombre	Droits antérieurs	L'utilisation d'intrants	Avec contraintes sur les intrants	Revenu global de l'exploitation	Divers
	Variation en %	Variation en % de l'ESP, toutes autres variables étant par ailleurs maintenues constantes								
Australie	-9.8	0.4	-10.2	0.0	0.0	0.0	-10.1	0.0	-0.2	0.0
Canada	-12.5	-7.2	-5.3	-0.5	4.8	-7.7	0.5	0.1	0.0	-2.5
Union européenne <sup>2</sup>	3.1	0.0	3.0	0.2	0.7	1.6	0.7	0.2	0.0	-0.3
Islande	-2.1	-0.4	-1.7	-0.5	0.0	-0.9	-0.3	0.0	0.0	0.0
Japon	-4.9	-3.9	-1.0	-0.1	0.0	-0.1	-0.1	-0.6	0.0	0.0
Corée	10.9	11.8	-0.9	0.0	-0.3	0.0	0.2	0.0	-0.9	0.0
Mexique	-14.2	-	0.8	0.5	-0.5	1.0	0.2	0.0	-0.3	0.0
Nouvelle-Zélande	14.0	15.1	3.9	0.0	0.0	0.0	2.2	0.0	1.6	0.0
Norvège	-5.7	-5.0	-0.7	-0.8	0.3	-0.1	-0.3	0.1	0.1	0.0
Suisse	0.9	0.4	0.5	-0.2	0.2	0.5	0.0	0.1	0.0	-0.1
Turquie	2.6	-0.1	2.7	1.0	0.0	1.3	0.4	0.0	0.0	0.0
États-Unis	30.6	12.9	17.6	10.4	12.0	-3.4	0.0	-0.2	-1.3	0.0
OCDE <sup>3</sup>	0.9	-0.5	1.4	1.4	1.6	-0.6	-0.4	-0.1	-0.3	-0.2

Notes :

1. Variation en monnaie nationale exprimée en pourcentage.

2. UE15 pour 2003 et UE25 pour 2004.

3. Variations en monnaies nationales exprimées en pourcentage pondérées par la valeur de l'ESP de l'année antérieure, car ces variations ne sont pas équivalentes à la variation des ESP des pays de l'OCDE exprimées dans une monnaie commune.

**Tableau 1.5. Contributions aux variations de l'estimation du soutien des prix du marché par pays, 2003 à 2004**

	Soutien des prix du marché (SPM) <sup>1</sup>	Contribution aux variations de SPM de :		Contribution aux variations du SPM unitaire du :			Contribution aux variations de prix à la frontière du :	
		la quantité	du SPM unitaire	Prix aux producteurs	Surcoût de l'alimentation animale	Prix à la frontière	Taux de change	Prix mondial (USD)
	Variation en %	Variation du SPM en % toutes les autres variables étant maintenues constantes						
Australie	200.8	7.8	193.0	1 540.7	0.0	-1 348.0	12 393.0	-13 741.0
Canada	-13.4	0.6	-14.1	7.8	1.2	-23.0	29.0	-52.1
Union européenne <sup>2</sup>	1.7	15.3	-13.7	6.1	-2.3	-17.4	29.1	-46.5
Islande	0.3	0.5	-0.2	9.2	0.0	-9.3	7.4	-16.7
Japon	1.3	6.2	-4.8	2.6	0.0	-7.5	5.0	-12.5
Corée	18.3	7.8	10.6	13.8	0.0	-3.2	2.3	-5.5
Mexique	-25.9	0.5	-26.5	66.2	1.8	-94.4	-30.1	-64.3
Nouvelle-Zélande	11.3	5.1	6.2	1.4	0.0	4.8	14.7	-9.9
Norvège	-9.7	1.2	-10.9	-2.4	0.2	-8.7	3.4	-12.1
Suisse	-1.4	2.0	-3.4	2.0	0.3	-5.7	5.8	-11.5
Turquie	0.2	3.0	-2.9	30.6	3.8	-37.3	13.8	-51.1
États-Unis	43.5	-0.2	43.6	73.8	0.0	-30.2	0.0	-30.2

Notes :

1. Variation en monnaie nationale exprimée en pourcentage.

2. UE15 pour 2003 et UE25 pour 2004.

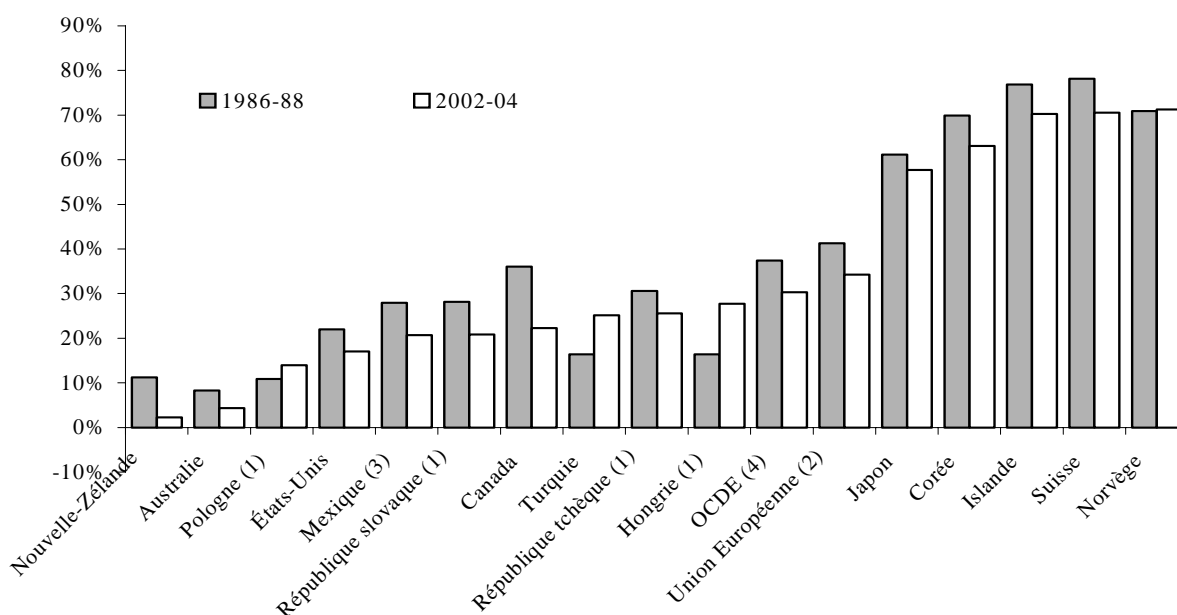
... mais de fortes disparités entre les pays subsistent

En dépit d'une réduction de l'écart entre les niveaux de soutien octroyés dans les différents pays de l'OCDE, des disparités significatives demeurent, qui renvoient, entre autres, à la diversité des objectifs poursuivis, des choix des instruments d'action, ainsi que du rythme et de l'ampleur de la réforme.

L'ESP moyenne en % pour 2002-04 a été inférieure à 5 % en **Australie** et en **Nouvelle-Zélande** (graphiques 1.2 et 1.3). Pour l'Amérique du Nord (**Canada**, **États-Unis** et **Mexique**), cette moyenne s'est située autour de 20 %, et elle a atteint 25 % en **Turquie**. Elle s'est établie à 34 % pour l'**Union européenne**, chiffre légèrement supérieur à la moyenne de la zone de l'OCDE. En **Corée** et au **Japon**, elle a été en moyenne de l'ordre de 60 %, tandis qu'elle a tourné autour de 70 % en **Islande**, en **Norvège** et en **Suisse**.

Sur longue période, le niveau du soutien aux producteurs a diminué dans la plupart des pays de l'OCDE. L'ESP moyenne en % pour la période 2002-04 a été inférieure à la moyenne de 1986-88 pour tous les pays, sauf la **Turquie**, où le niveau du soutien a augmenté tout en demeurant relativement faible, et la **Norvège**, où il est resté inchangé. Les baisses les plus sensibles en % ont été enregistrées pour l'**Australie**, le **Canada** et la **Nouvelle-Zélande**, dont les niveaux de soutien sont inférieurs à la moyenne de la zone de l'OCDE.

**Graphique 1.2. Estimation du soutien aux producteurs par pays**  
(En pourcentage des recettes agricoles brutes)



Notes :

Les pays sont classés en fonction des niveaux de soutien pour 2002-04

1. Pour la Hongrie, la Pologne et les Républiques slovaque et tchèque, 1986-88 est remplacé par 1991-93 et 2002-04 par 2001-03.

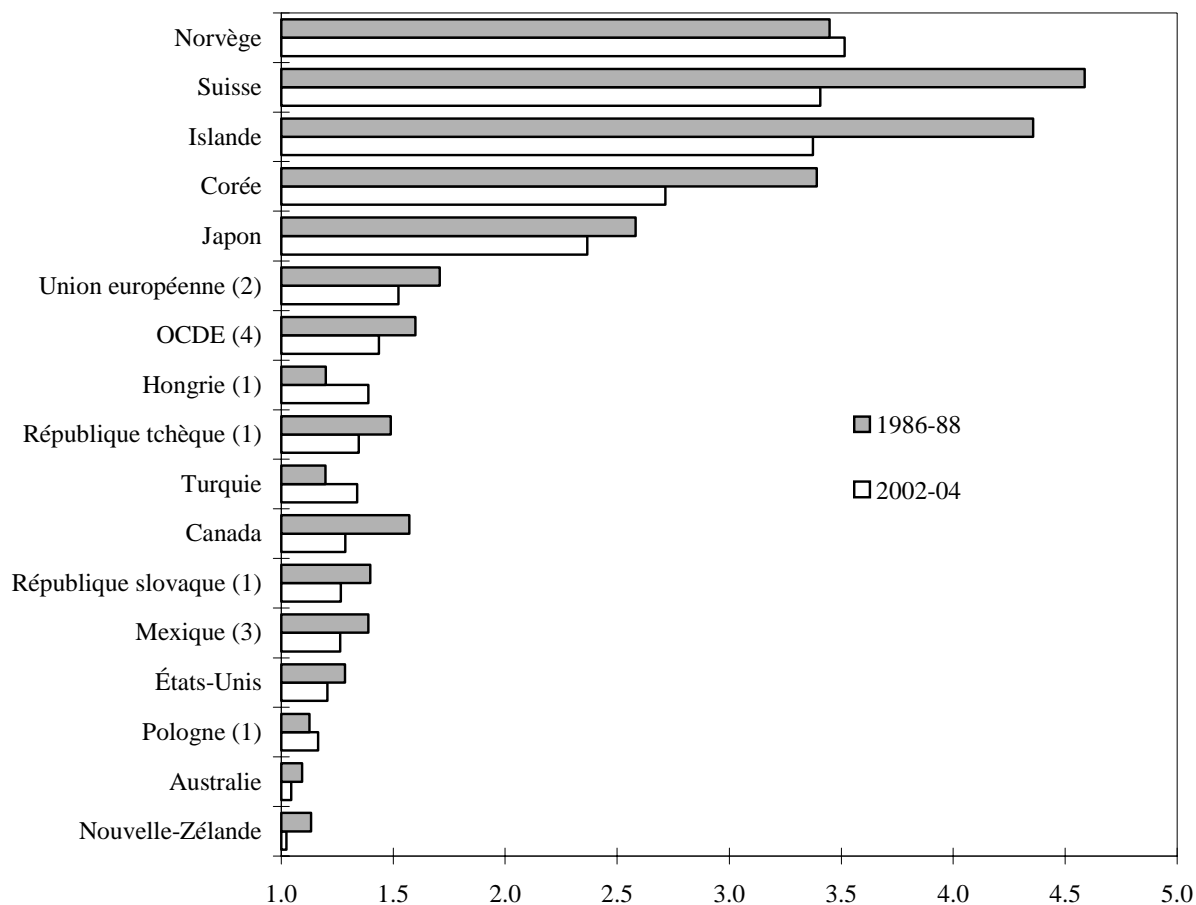
2. UE12 pour 1986-94 y compris l'ex-RDA à partir de 1990 ; UE15 pour 1995-2003 ; UE25 à partir de 2004.

3. Pour le Mexique, 1986-88 est remplacé par 1991-93.

4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

**Graphique 1.3. Coefficient nominal de soutien aux producteurs par pays**



**Notes :**

Les pays sont classés en fonction des niveaux de soutien pour 2002-04.

1. Pour la Hongrie, la Pologne et les Républiques slovaque et tchèque, 1986-88 est remplacé par 1991-93 et 2002-04 par 2001-03.

2. UE12 pour 1986-94 y compris l'ex-RDA à partir de 1990 ; UE15 pour 1995-2003 ; UE25 à partir de 2004.

3. Pour le Mexique, 1986-88 est remplacé par 1991-93.

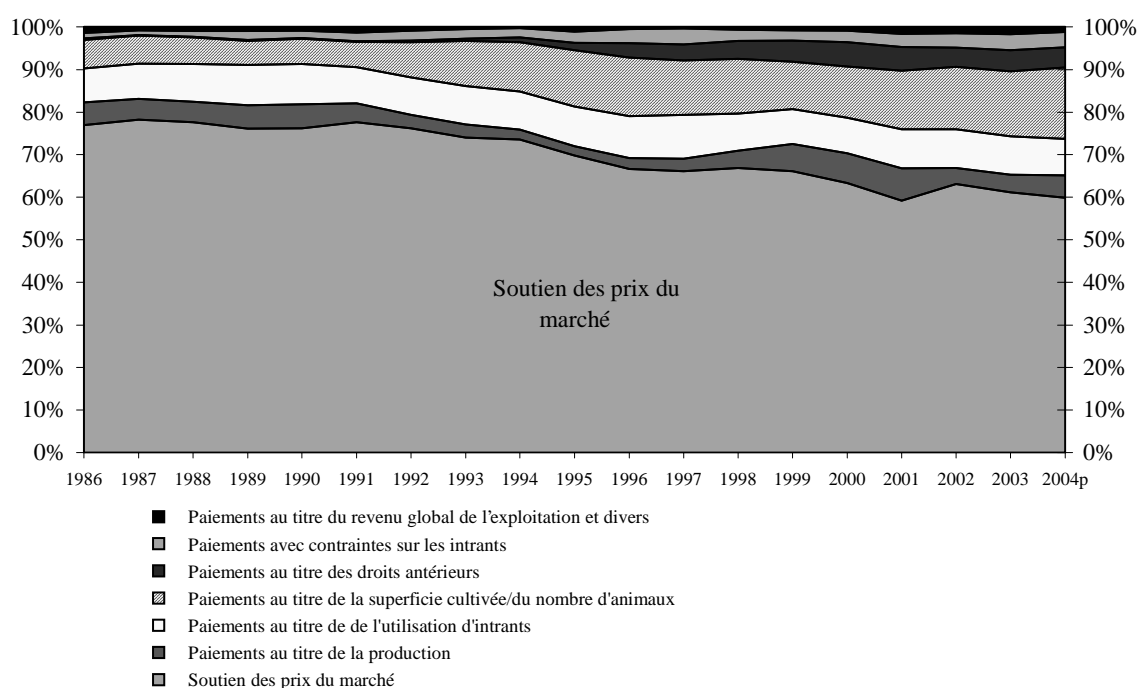
4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

***La composition du soutien s'est améliorée et s'accompagne d'un recul des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion ...***

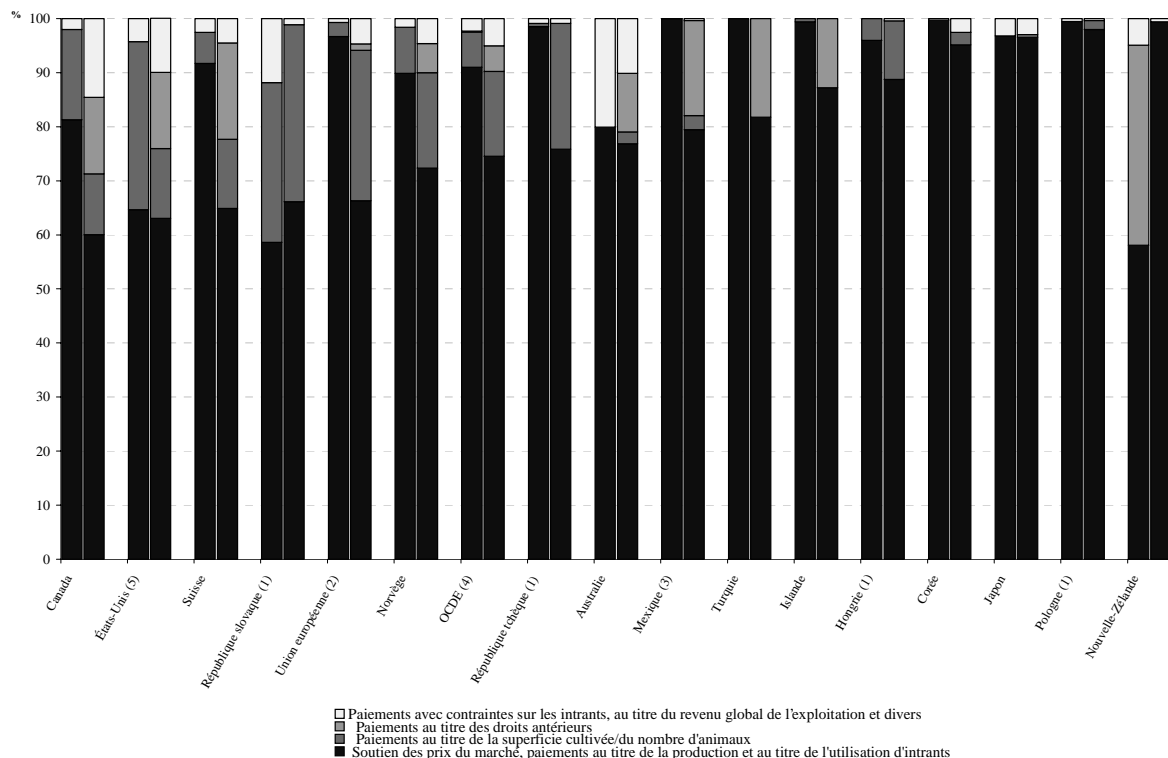
Même si le niveau global du soutien aux producteurs pour l'ensemble de la zone de l'OCDE est tombé de 37 % à 30 %, on observe une évolution notable de la composition du soutien se caractérisant par un abandon concret des transferts à la charge des consommateurs (SPM) au profit de divers paiements budgétaires, ainsi que par des modifications des types de paiements budgétaires accordés aux producteurs. La part englobant le SPM et les paiements au titre de la production, qui représentait 83 % du soutien total aux producteurs de la zone de l'OCDE en 1986-88, est tombée à 65 % pour la période 2002-04 (graphiques 1.4 et 1.5). Cette évolution est importante du fait que moins les mesures de soutien liées à la production seront nombreuses, plus les marchés mondiaux pourront influencer sur les décisions des producteurs nationaux.

**Graphique 1.4. Composition de l'estimation du soutien aux producteurs pour l'OCDE**  
(Part en pourcentage de l'ESP)



Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

**Graphique 1.5. Composition de l'estimation du soutien aux producteurs par pays, 1986-88 et 2002-04**  
(Part en pourcentage de l'ESP)



**Notes :**

Les pays sont classés en fonction des niveaux de soutien des prix du marché, paiements au titre de la production et au titre de l'utilisation d'intrants pour 2002-04.

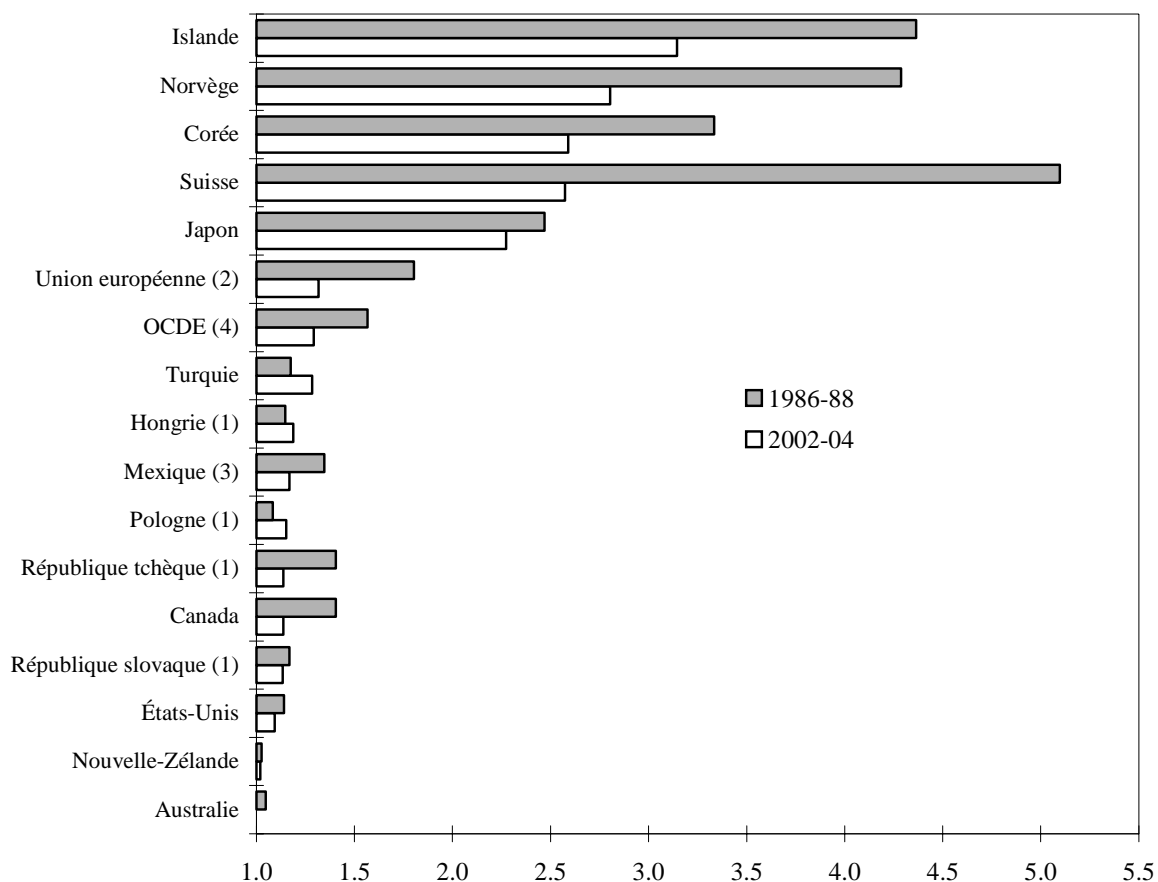
1. Pour la Hongrie, la Pologne et les Républiques slovaque et tchèque, 1986-88 est remplacé par 1991-93 et 2002-04 par 2001-03.
2. UE12 pour 1986-94 y compris l'ex-RDA à partir de 1990 ; UE15 pour 1995-2003 ; UE25 à partir de 2004.
3. Pour le Mexique, 1986-88 est remplacé par 1991-93.
4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE.
5. Les paiements au titre de la superficie cultivée entrant dans la moyenne 2002-04 comprennent provisoirement les "paiements contracycliques" des États-Unis.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

L'évolution du coefficient nominal de protection des producteurs (CNPP), qui indique l'importance de la protection des agriculteurs vis-à-vis du marché, montre le recul de la prédominance du SPM et des paiements au titre de la production (graphiques 1.1 et 1.6). En 1986-88, le CNP des producteurs pour l'ensemble de la zone de l'OCDE était supérieur de près de 60 % en moyenne aux prix à la frontière. Sur la période 2002-04, cet écart a diminué de moitié, à 30 %. Les baisses les plus sensibles en termes absolus sont observées dans les pays accordant un soutien relativement élevé, puisque celui-ci a reculé de 60 % en **Suisse** et dans l'**Union européenne**, de 45 % en **Norvège**, et d'un tiers en **Corée** et en **Islande**. Dans ces pays et dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, la protection vis-à-vis du marché a diminué plus rapidement que le soutien total, mais à l'instar ce qui est constaté pour le niveau global du soutien, cette inflexion est peu marquée depuis le milieu des années 90.



**Graphique 1.6. Coefficient nominal de protection des producteurs par pays**



**Notes :**

Les pays sont classés en fonction des niveaux de soutien pour 2002-04.

1. Pour la Hongrie, la Pologne et les Républiques slovaque et tchèque, 1986-88 est remplacé par 1991-93 et 2002-04 par 2001-03.

2. UE12 pour 1986-94 y compris l'ex-RDA à partir de 1990 ; UE15 pour 1995-2003 ; UE25 à partir de 2004.

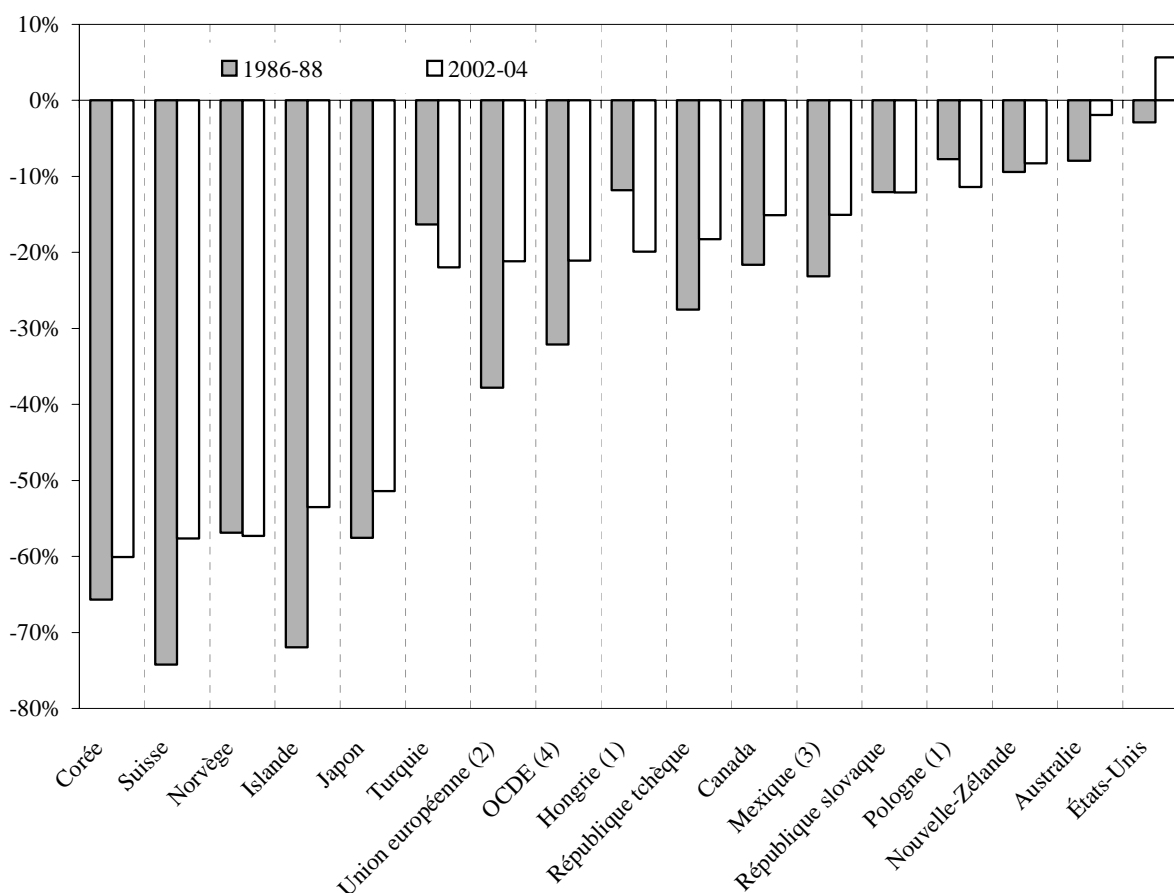
3. Pour le Mexique, 1986-88 est remplacé par 1991-93.

4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

Les variations de l'ESC en % font elles aussi ressortir la diminution du SPM (graphique 1.7). Une ESC en % négative fait apparaître l'impôt implicite sur la consommation (mesuré à la sortie de l'exploitation) qu'induisent les mesures ayant pour effet d'augmenter le prix acquitté par les consommateurs. Certains pays ont contrebalancé l'avantage que constitue pour les consommateurs une baisse des prix par une diminution du niveau des subventions à la consommation.

**Graphique 1.7. Estimation du soutien aux consommateurs par pays**  
(Pourcentage des dépenses de consommation au départ de l'exploitation)



**Notes :**

Les pays sont classés en fonction des niveaux de soutien pour 2002-04. Une ESC en pourcentage négative correspond à une taxe implicite sur la consommation.

1. Pour la Hongrie, la Pologne et les Républiques slovaque et tchèque, 1986-88 est remplacé par 1991-93 et 2002-04 par 2001-03.

2. UE12 pour 1986-94 y compris l'ex-RDA à partir de 1990 ; UE15 pour 1995-2003 ; UE25 à partir de 2004.

3. Pour le Mexique, 1986-88 est remplacé par 1991-93.

4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

Tout comme le soutien lié à la production, les paiements versés au titre de l'utilisation d'intrants ont également des effets de distorsion sur la production. Bien qu'elle ne soit pas aussi importante que celle du soutien lié à la production, la part de ces paiements dans le soutien aux producteurs est demeurée relativement constante sur la période considérée, puisqu'elle est passée de 8 % de l'ESP totale de la zone de l'OCDE en 1986-88 à 9 % pour la période 2002-04. La part globale du soutien lié à la production et aux intrants est tombée de 91 % à 74 %.

En 1986-88, la part des transferts associés aux mesures de soutien à la production et aux intrants dans le soutien accordé aux producteurs était égale ou supérieure à la moyenne de la zone de l'OCDE, à savoir 90 %, dans la majorité des pays de l'OCDE, y compris la **Corée**, l'**Islande**, le **Japon**, la **Norvège**, la **Suisse**, la **Turquie** et l'**Union européenne**. Avec l'évolution des politiques, la part de ces

transferts dans le soutien aux producteurs est désormais inférieure à la moyenne de 75 % observée pour la zone de l'OCDE en 2002-04 en Norvège, en Suisse et dans l'Union européenne, tandis qu'elle demeure supérieure à 90 % en Corée et au Japon.

Globalement, cette évolution va dans le sens de l'objectif à long terme de réduction des formes de soutien faussant le plus la production et les échanges, en particulier dans le cas des pays qui ont le plus diminué la part de ces transferts. Elle contribue en outre à atténuer les pressions exercées sur l'environnement et offre l'opportunité de mieux cibler le revenu agricole ou la fourniture d'avantages environnementaux spécifiques.

Quoi qu'il en soit, le niveau actuel de protection vis-à-vis du marché continue de jouer un rôle important, puisqu'il stimule la production intérieure, fausse les échanges et tire vers le bas les prix mondiaux des produits agricoles. Ces incidences génèrent des coûts non seulement pour les consommateurs et contribuables nationaux, mais également pour les autres pays, en particulier ceux qui produisent les mêmes produits agricoles. L'accroissement de la production et de la protection dans les pays de l'OCDE diminue les incitations à produire dans les autres parties du monde, risque de modifier la structure de consommation et d'affecter la sécurité des approvisionnements alimentaires, et peut limiter les opportunités de croissance dans les pays en développement. Qui plus est, la protection vis-à-vis du marché a un caractère régressif dans la mesure où elle bénéficie essentiellement aux grandes exploitations tout en pénalisant les ménages à faible revenu, pour lesquels la part de l'alimentation dans les dépenses totales est proportionnellement plus élevée.

### *... et de l'introduction de nouvelles formes de soutien.*

La réduction, dans certains pays, des formes de soutien ayant les effets de distorsion les plus importants s'est accompagnée de l'introduction d'autres formes de soutien qui devraient avoir des effets de distorsion moindres. En 2002-04, la part des paiements au titre de la superficie cultivée ou du nombre d'animaux s'est établie à 16 % du soutien aux producteurs, contre 7 % en 1986-88. Le montant de ces paiements a été particulièrement élevé dans l'**Union européenne** (28 % de l'ESP) et en **Norvège** (18 % de l'ESP). Les paiements versés au titre des droits antérieurs (superficie, effectifs de bétail, rendements, soutien ou recettes), qui ont été mis en place pour la première fois en 1993, ont représenté 5 % du soutien total aux producteurs de la zone de l'OCDE en 2002-04. Les principaux pays faisant appel à cette catégorie de paiements sont le **Mexique**, la **Suisse** et la **Turquie** (18 % de l'ESP) et les **États-Unis** (14 % de l'ESP).

Alors que les paiements au titre des droits antérieurs sont indépendants des décisions de production de la période considérée (fondées sur des données de référence antérieures : le soutien ou les recettes agricoles perçus, ou encore sur la superficie consacrée à des produits spécifiques et les rendements auxquels ils ont donné lieu), les paiements à la surface ou par tête de bétail sont déterminés par les surfaces effectivement plantées ou le nombre d'animaux élevés. Compte tenu des liens avec des paramètres de la production courante, les paiements au titre de la superficie cultivée/du nombre d'animaux faussent davantage la production que les paiements au titre des droits antérieurs. Les deux types de paiements peuvent influencer sur les décisions courantes dans la mesure où ils peuvent diminuer les risques de production en réduisant la variabilité des recettes et en modifiant la valeur des terres, même s'ils ont des effets de distorsion sensiblement moins marqués que les mesures de soutien liées à la production et aux intrants. De ce fait, il serait peut-être nécessaire de prêter attention à tout effet sur la production que de tels paiements pourraient induire, en particulier lorsque ces paiements sont importants, comme c'est le cas par exemple aux **États-Unis** et dans l'**Union européenne**.

Bien que ces paiements puissent être spécifiquement ciblés sur des catégories de revenu ou des objectifs environnementaux particuliers, ils sont le plus souvent ouverts à l'ensemble du secteur. Ils

bénéficient en partie aux propriétaires fonciers, qui ne sont pas toujours exploitants, ainsi qu'aux grandes exploitations plutôt qu'à celles de petite taille. Par ailleurs, ils risquent d'encourager la mise en valeur de terres écologiquement fragiles, même s'ils sont parfois versés sous réserve que les agriculteurs adoptent certaines pratiques de gestion environnementale (conditionnalité), comme les restrictions relatives à la tonte ou à l'époque et aux doses d'épandage des engrais.

Certains pays ont de plus en plus recours à des paiements avec contraintes sur les intrants afin de répartir les coûts engendrés par la réduction, le remplacement ou le retrait de ressources de la production, ou encore par la modification des techniques de production, notamment à des fins environnementales. La valeur des transferts résultant de ces mesures, qui a plus que triplé depuis 1986-88, ne représente que 4 % de l'ESP totale de la zone de l'OCDE. Pour la période 2002-04, la part de ces paiements dans l'ESP s'est élevée à 5 % aux **États-Unis** et dans l'**Union européenne**, à 3 % au **Japon**, et à 2 % en **Norvège** et en **Suisse**, tandis qu'elle a été nulle dans tous les autres pays.

Les paiements avec contraintes sur les intrants comptent parmi les catégories de soutien ayant l'impact le plus faible sur la production et les échanges de certains produits. Néanmoins, comme ces paiements sont fondés sur les coûts de location des terres et/ou les coûts d'adoption et de maintien de bonnes pratiques agricoles, lesquels sont d'autant plus élevés que les paiements liés à la production sont importants, leur niveau et, par conséquent, les coûts engendrés par la fourniture de services environnementaux ou la réduction des atteintes à l'environnement sont plus élevés qu'ils ne le seraient en l'absence de soutien lié à la production. Les politiques demandant aux producteurs de payer pour la pollution qu'ils génèrent, contribuent sensiblement elles aussi à l'amélioration des performances environnementales de l'agriculture.

Certains pays ont également recours à des paiements au titre du revenu total de l'exploitation ou des recettes agricoles totales, qui présentent le double avantage d'être les plus efficaces en matière de transferts aux producteurs et, en général, de moins fausser la production et les échanges. En 2002-04, ces paiements ont représenté 17 % de l'ESP au **Canada**, 10 % en **Australie**, 5 % aux **États-Unis** et 3 % en **Norvège**. Bien que la part de ces paiements soit non négligeable dans plusieurs pays, elle continue de demeurer mineure, de l'ordre de 1 %, dans le soutien total aux producteurs de la zone de l'OCDE.

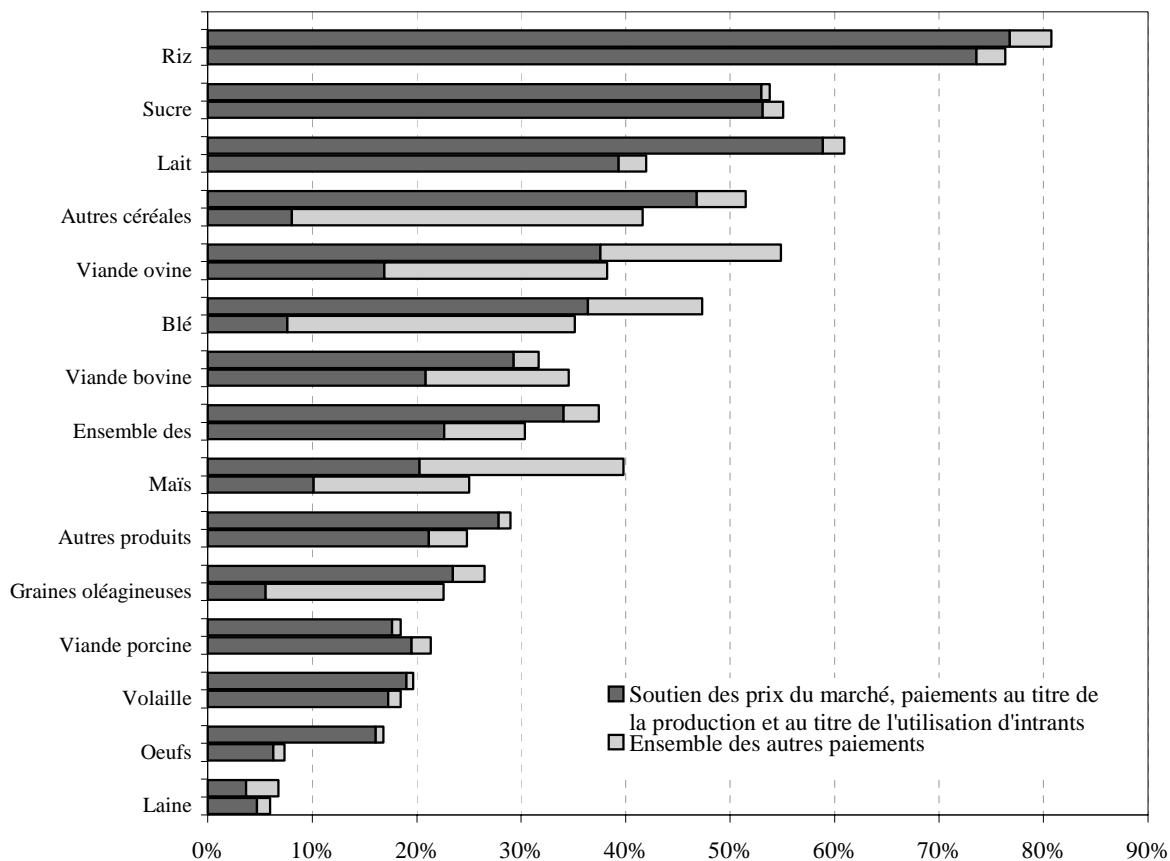
### *La dispersion des niveaux de soutien aux différents produits peut être forte ...*

On observe également des écarts sensibles entre les différents niveaux de soutien et de protection accordés aux produits (graphiques 1.8 et 1.9 ; tableau 1.4). Pour la période 2002-04, l'ESP moyenne en % par produit pour l'ensemble de la zone de l'OCDE était inférieure à la moyenne, qui s'était établie à 30 % tous produits confondus, dans le cas de la laine et des œufs (inférieure à 10 %), la viande porcine et la viande de volaille (de l'ordre de 20 %), ainsi que pour le maïs (environ 25 %). Elle était légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE pour la viande bovine et le blé (approximativement 35 %), la viande ovine, les autres céréales et le lait (près de 40 %), et sensiblement supérieure dans le cas du sucre (autour de 54 %) et du riz (80 %).

Par rapport à 1986-88, les niveaux moyens de soutien sont en baisse pour tous les produits, à l'exception de la viande porcine, de la viande bovine et du sucre, qui ont légèrement augmenté. Les diminutions les plus importantes, tant en termes absolus qu'en termes relatifs, ont été enregistrées pour les céréales autres que le riz (blé, maïs et autres céréales), ainsi que pour la viande ovine, les œufs et le lait. Les produits présentant les plus fortes baisses de leur niveau de soutien sont aussi ceux qui enregistrent les reculs les plus marqués du soutien des prix du marché, comme l'indique le CNP des producteurs. A titre d'exemple, les prix perçus par les producteurs de blé en 1986-88 étaient en moyenne supérieurs de 70 % aux prix à la frontière, alors qu'ils ne l'étaient plus que de 8 %

en 2002-04. De la même manière, le prix moyen versé aux producteurs de lait était supérieur de 180 % au prix à la frontière en 1986-88, contre seulement 65 % en moyenne pour la période 2002-04<sup>3</sup>.

**Graphique 1.8. Estimation du soutien aux producteurs par produits, 1986-88 et 2002-04**  
(Moyenne de la zone OCDE en pourcentage de la valeur des recettes agricoles brutes)



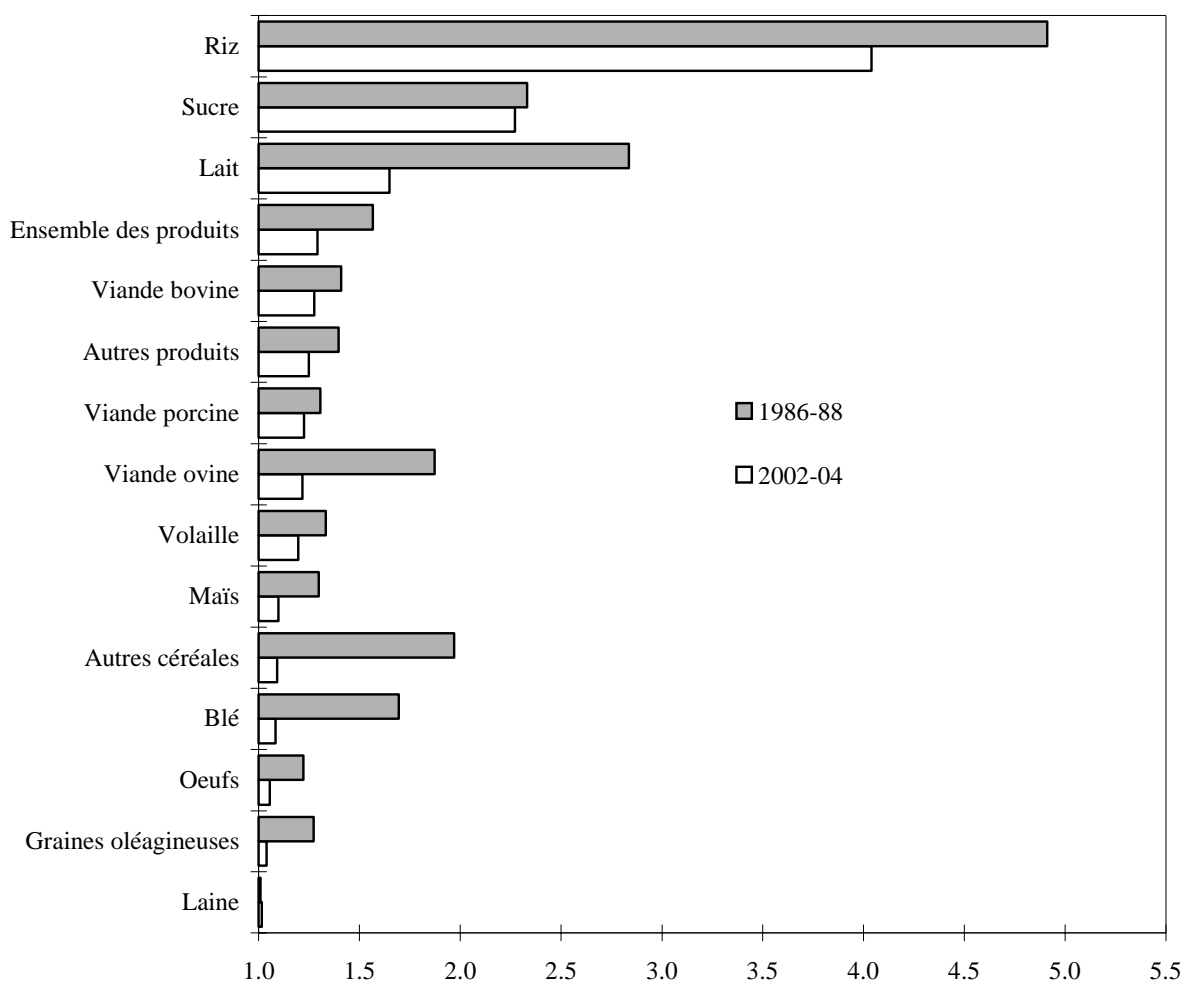
Pour chaque produit la première barre horizontale représente la période 1986-88 et la deuxième la période 2002-04. Les produits sont classés en fonction de leurs niveaux en 2002-04.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

Les niveaux de soutien accordés à trois produits de l'élevage, à savoir le lait, la viande ovine et la viande bovine, convergent à quelque 40 %. Néanmoins, alors qu'il y a désormais homogénéité des niveaux de soutien, subsiste entre ces trois produits une différence majeure, puisque le soutien des prix du marché demeure dans le cas du lait une composante beaucoup plus importante de l'ESP que dans celui des deux autres produits, qui ont par exemple donné lieu à davantage de paiements par tête de bétail.

3. Une nouvelle méthode d'estimation du prix de référence du lait a été adoptée en 2005 et utilisée pour recalculer la valeur des transferts des consommateurs depuis 1986. Une description détaillée de cette nouvelle méthode est donnée à l'annexe 2.A4.

**Graphique 1.9. Coefficient nominal de protection des producteurs par produits**



*Note* : Les produits sont classés en fonction de leurs niveaux en 2002-04.

*Source* : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

Le riz et le sucre ont bénéficié des niveaux de soutien les plus élevés. Comme l'aide à ces deux produits passe principalement par un soutien des prix du marché, les niveaux correspondants de protection à la frontière sont également les plus élevés. Les prix perçus par les producteurs et ceux payés par les consommateurs ont été, pour la période 2002-04, environ deux fois plus élevés en moyenne que les prix à la frontière dans le cas du sucre, et environ quatre fois plus élevés que les prix à la frontière dans celui du riz. Le riz, qui n'est produit que dans six pays de l'OCDE, est très fortement soutenu en **Corée** et au **Japon** (niveau de soutien d'environ 80 %) et plus modérément aux **États-Unis**, au **Mexique** et dans l'**Union européenne** (autour de 30 %). Le sucre est quant à lui produit dans un plus grand nombre de pays, où il bénéficie très majoritairement de niveaux de soutien relativement élevés. Seule l'**Australie** n'offre qu'un soutien minimal à ces deux produits, mais les niveaux de soutien accordés sont malgré tout supérieurs à ceux octroyés à tous les autres produits, à l'exception du lait.

**Tableau 1.6. OCDE : Estimation du soutien aux producteurs par produit**

	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Blé</b>					
Mn USD	18 665	16 656	14 097	17 330	18 542
Mn EUR	17 033	15 089	14 957	15 339	14 969
ESP en pourcentage	47	35	36	36	33
CNP des producteurs	1.69	1.08	1.06	1.11	1.08
CNS aux producteurs	1.92	1.54	1.57	1.57	1.49
<b>Maïs</b>					
Mn USD	12 693	10 989	9 169	8 816	14 983
Mn EUR	11 632	9 876	9 728	7 804	12 096
ESP en pourcentage	40	25	23	21	31
CNP des producteurs	1.30	1.10	1.03	1.06	1.20
CNS aux producteurs	1.67	1.34	1.31	1.27	1.44
<b>Autres céréales</b>					
Mn USD	11 182	9 230	7 602	9 212	10 875
Mn EUR	10 221	8 333	8 066	8 154	8 780
ESP en pourcentage	51	42	41	40	43
CNP des producteurs	1.97	1.09	1.06	1.07	1.15
CNS aux producteurs	2.13	1.71	1.71	1.67	1.76
<b>Riz</b>					
Mn USD	26 964	23 923	21 869	23 366	26 532
Mn EUR	24 504	21 769	23 204	20 683	21 420
ESP en pourcentage	81	76	78	76	75
CNP des producteurs	4.91	4.04	4.30	4.05	3.76
CNS aux producteurs	5.24	4.24	4.53	4.24	3.96
<b>Graines oléagineuses</b>					
Mn USD	5 383	7 042	5 193	6 916	9 017
Mn EUR	4 876	6 304	5 510	6 121	7 280
ESP en pourcentage	26	23	20	21	27
CNP des producteurs	1.27	1.04	1.03	1.03	1.06
CNS aux producteurs	1.36	1.29	1.25	1.27	1.36
<b>Sucre</b>					
Mn USD	5 778	6 963	5 888	7 197	7 803
Mn EUR	5 258	6 306	6 247	6 371	6 299
ESP en pourcentage	54	55	49	58	58
CNP des producteurs	2.33	2.27	2.03	2.42	2.36
CNS aux producteurs	2.19	2.24	1.97	2.38	2.38
<b>Lait</b>					
Mn USD	49 374	40 048	39 638	41 378	39 127
Mn EUR	44 883	36 758	42 059	36 626	31 588
ESP en pourcentage	61	42	47	43	36
CNP des producteurs	2.84	1.65	1.79	1.66	1.50
CNS aux producteurs	2.59	1.73	1.88	1.74	1.57
<b>Viande bovine</b>					
Mn USD	22 316	31 163	26 372	33 443	33 676
Mn EUR	20 345	28 257	27 982	29 602	27 187
ESP en pourcentage	32	35	34	35	34
CNP des producteurs	1.41	1.27	1.28	1.28	1.26
CNS aux producteurs	1.47	1.53	1.51	1.55	1.52
<b>Viande ovine</b>					
Mn USD	4 676	4 447	2 894	5 524	4 925
Mn EUR	4 207	3 978	3 070	4 889	3 976
ESP en pourcentage	55	38	33	45	37
CNP des producteurs	1.87	1.22	1.20	1.26	1.19
CNS aux producteurs	2.23	1.63	1.49	1.80	1.60

**Tableau 1.6. OCDE : Estimation du soutien aux producteurs par produit (suite)**

	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Laine</b>					
Mn USD	288	135	150	125	129
Mn EUR	262	125	159	110	104
ESP en pourcentage	7	6	6	6	6
CNP des producteurs	1.01	1.02	1.01	1.02	1.02
CNS aux producteurs	1.07	1.06	1.07	1.06	1.06
<b>Viande porcine</b>					
Mn USD	8 763	11 350	10 153	10 882	13 014
Mn EUR	7 938	10 304	10 773	9 633	10 506
ESP en pourcentage	18	21	22	21	21
CNP des producteurs	1.30	1.22	1.23	1.23	1.22
CNS aux producteurs	1.23	1.27	1.28	1.27	1.26
<b>Volaille</b>					
Mn USD	4 893	7 654	6 864	6 698	9 400
Mn EUR	4 389	6 934	7 283	5 929	7 589
ESP en pourcentage	20	18	19	17	20
CNP des producteurs	1.33	1.20	1.19	1.17	1.23
CNS aux producteurs	1.25	1.23	1.23	1.20	1.24
<b>Oeufs</b>					
Mn USD	2 638	1 444	1 354	1 168	1 810
Mn EUR	2 399	1 311	1 437	1 034	1 462
ESP en pourcentage	17	7	8	6	9
CNP des producteurs	1.22	1.06	1.06	1.04	1.07
CNS aux producteurs	1.20	1.08	1.09	1.06	1.09
<b>Autres produits<sup>1</sup></b>					
Mn USD	69 254	83 201	75 210	84 698	89 694
Mn EUR	62 830	75 729	79 803	74 972	72 412
ESP en pourcentage	29	25	25	25	24
CNP des producteurs	1.40	1.25	1.25	1.25	1.24
CNS aux producteurs	1.41	1.33	1.33	1.33	1.32
<b>Ensemble des produits</b>					
Mn USD	242 867	254 244	226 451	256 752	279 527
Mn EUR	220 776	231 072	240 279	227 268	225 670
ESP en pourcentage	37	30	31	30	30
CNP des producteurs	1.57	1.29	1.30	1.29	1.28
CNS aux producteurs	1.60	1.44	1.44	1.44	1.43

p : provisoire. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien.

Notes :

1. L'ESP pour "Autres produits" correspond à l'ESP pour l'ensemble des produits moins l'ESP pour les produits communs.

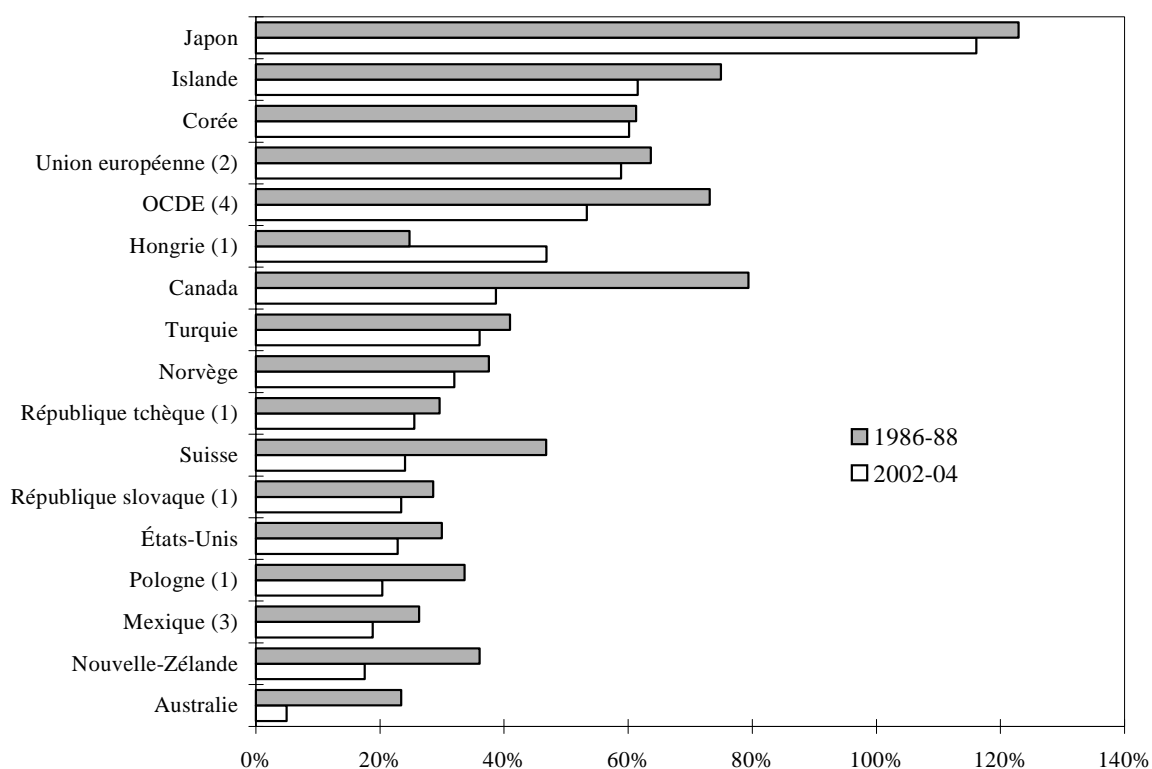
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.



... mais elle se réduit dans l'ensemble des pays.

Les écarts que présentent les niveaux de soutien et de protection des différents produits au sein du secteur agricole d'un même pays peuvent être une source importante de distorsion de l'allocation intrasectorielle des ressources. La dispersion des niveaux de soutien aux produits est maximale en **Corée**, en **Islande** et au **Japon**, où un éventail restreint de produits bénéficie de niveaux de soutien élevés (graphique 1.10), alors qu'elle est relativement homogène en **Norvège** et en **Suisse**, deux pays qui octroient aussi des niveaux de soutien élevés. La **Nouvelle-Zélande** avait un niveau de soutien faible en 1986-88, mais présentait des écarts relativement importants entre les niveaux de soutien aux différents produits. Entre 1986-88 et 2002-04, la dispersion des niveaux de soutien s'est réduite dans tous les pays, avec un recul particulièrement sensible au **Canada** et en Suisse, les baisses les plus faibles étant observées en Corée, au Japon et dans l'**Union européenne**.

Graphique 1.10. Dispersion du soutien aux produits par pays



Notes : La dispersion du soutien est mesurée par le coefficient de variation des CNS aux producteurs de chaque produit, pondéré par la valeur de la production. Les pays sont classés en fonction de leurs niveaux de 2004.

1. Pour la Hongrie, la Pologne et les Républiques slovaque et tchèque, 1986-88 est remplacé par 1991-93 et 2002-04 par 2001-03.

2. UE12 pour 1986-94 y compris l'ex-RDA à partir de 1990 ; UE15 pour 1995-2003 ; UE25 à partir de 2004.

3. Pour le Mexique, 1986-88 est remplacé par 1991-93.

4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

### *Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture progresse ...*

Alors que les transferts aux producteurs sont en baisse, on note un accroissement de la valeur du soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture (estimation du soutien aux services d'intérêt général), c'est-à-dire les transferts en faveur de l'ensemble du secteur agricole et non perçus par les producteurs (tableau 1.7). Le montant de ces transferts au niveau de l'ensemble de la zone de l'OCDE est passé de 13 % de l'estimation du soutien total (EST) (ESSG en %) en 1986-88 à 18 % en 2002-04.

L'ESSG moyenne en % pour la période 2002-04 s'est établie à plus de 40 % pour l'**Australie** et la **Nouvelle-Zélande**, à 30 % pour les **États-Unis**, autour de 20 % pour le **Canada** et le **Japon**, et à moins de 15 % pour tous les autres pays. Pour l'ensemble des pays à l'exception de la **Suisse**, de l'**Islande** et de l'**Union européenne**, ce pourcentage est plus élevé qu'en 1986-88, tant en termes monétaires (mesurés en USD ou en EUR) qu'en part de l'estimation du soutien total.

On observe plusieurs modifications notables de la composition du soutien pris en compte dans l'ESSG. C'est le soutien à la commercialisation et à la promotion qui a le plus progressé depuis le milieu des années 80, puisqu'il est passé de 31 % de l'ESSG totale en 1986-88 à 41 % en 2002-04. Cette forme de soutien a toujours été prédominante aux **États-Unis** et en **Turquie**, et elle l'est devenue également dans l'**Union européenne** élargie. Les coûts associés au stockage public de produits agricoles, qui correspondent à 3 % de l'ESSG totale en 2002-04, représentent désormais un cinquième du niveau atteint en 1986-88 – en d'autres termes, l'évolution des politiques et des marchés a effectivement entraîné une baisse des stocks publics. Cette diminution des coûts budgétaires explique la réduction globale des dépenses de l'Union européenne et de l'**Islande** consacrées aux services d'intérêt général.

Environ un tiers du soutien total pris en compte dans l'ESSG va aux infrastructures. Il est particulièrement important en **Corée** et au **Japon** et progresse dans l'**Union européenne** grâce, en partie, aux fonds dégagés en application du Règlement sur le développement rural. Le soutien à la recherche et au développement, ainsi qu'à l'enseignement, est resté stable, entre 12 et 14 % de l'ESSG totale, mais il tourne autour de 50 % ou plus en **Australie**, en **Norvège** et en **Nouvelle-Zélande**. Alors que la part des services d'inspection dans l'ESSG totale demeure faible à tout juste 4 %, elle a augmenté dans un certain nombre de pays, ce qui traduit un renforcement de l'action publique en faveur de la sécurité des aliments et de l'application des normes sanitaires et phytosanitaires.

Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture ne dépend pas des décisions individuelles prises par les agriculteurs concernant la production ou l'utilisation de facteurs de production, ni n'influe directement sur les recettes agricoles. Les mesures destinées à assurer la santé des plantes, des animaux et des êtres humains bénéficient aux consommateurs comme aux producteurs. En conséquence, alors que les services d'intérêt général concernant le conseil, la formation, la recherche et le développement, et l'inspection peuvent améliorer la productivité à long terme ou accroître la capacité productive du secteur, les effets de distorsion de la production et des échanges sont généralement plus faibles que pour le soutien aux producteurs.

**Tableau 1.7. OCDE : Estimation du soutien aux services d'intérêt général par pays**

		1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Australie</b>	Mn USD	389	573	469	582	668
	Mn EUR	352	517	498	515	539
	En pourcentage de l'EST	22	38	33	39	42
<b>Canada</b>	Mn USD	1 464	1 618	1 462	1 617	1 776
	Mn EUR	1 328	1 472	1 552	1 431	1 434
	En pourcentage de l'EST	19	23	23	21	24
<b>République tchèque (1)</b>	Mn USD	36	112	107	136	n.c.
	Mn EUR	29	113	113	120	n.c.
	En pourcentage de l'EST	3	10	10	10	n.c.
<b>Union européenne (2)</b>	Mn USD	10 693	10 515	8 801	9 997	12 748
	Mn EUR	9 677	9 493	9 338	8 849	10 292
	En pourcentage de l'EST	9	8	8	8	8
<b>Hongrie (1)</b>	Mn USD	5	303	348	339	n.c.
	Mn EUR	5	306	369	300	n.c.
	En pourcentage de l'EST	1	16	16	17	n.c.
<b>Islande</b>	Mn USD	23	17	14	18	19
	Mn EUR	20	15	15	16	15
	En pourcentage de l'EST	9	8	8	8	8
<b>Japon</b>	Mn USD	8 775	11 916	11 280	12 393	12 074
	Mn EUR	7 889	10 895	11 969	10 970	9 747
	En pourcentage de l'EST	15	20	20	21	20
<b>Corée</b>	Mn USD	1 069	2 846	2 796	3 181	2 561
	Mn EUR	954	2 617	2 967	2 816	2 067
	En pourcentage de l'EST	8	14	14	15	11
<b>Mexique (3)</b>	Mn USD	1 105	769	629	878	799
	Mn EUR	900	697	667	777	645
	En pourcentage de l'EST	10	10	6	12	13
<b>Nouvelle-Zélande</b>	Mn USD	104	118	91	122	141
	Mn EUR	94	106	97	108	114
	En pourcentage de l'EST	17	40	47	38	35
<b>Norvège</b>	Mn USD	129	227	198	241	241
	Mn EUR	117	206	210	213	194
	En pourcentage de l'EST	4	7	7	7	7
<b>Pologne (1)</b>	Mn USD	257	312	375	357	n.c.
	Mn EUR	209	313	398	316	n.c.
	En pourcentage de l'EST	14	13	12	22	n.c.
<b>Slovaquie (1)</b>	Mn USD	72	54	62	64	n.c.
	Mn EUR	58	54	66	56	n.c.
	En pourcentage de l'EST	12	14	15	12	n.c.
<b>Suisse</b>	Mn USD	438	377	335	398	399
	Mn EUR	396	343	355	352	322
	En pourcentage de l'EST	7	7	6	7	6
<b>Turquie</b>	Mn USD	308	1 120	2 028	903	428
	Mn EUR	276	1 099	2 151	800	345
	En pourcentage de l'EST	10	11	27	8	4
<b>États-Unis</b>	Mn USD	16 152	30 635	26 953	30 803	34 149
	Mn EUR	14 762	27 811	28 598	27 266	27 569
	En pourcentage de l'EST	25	32	30	33	31
<b>OCDE (4)</b>	Mn USD	40 946	61 269	55 946	62 028	65 834
	Mn EUR	37 157	55 805	59 362	54 905	53 149
	En pourcentage de l'EST	13	18	18	18	17

p : provisoire. n.c. : non calculé.

Notes :

1. Pour la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie, les données 1986-88 se réfèrent à 1991-93 et 2002-04 à 2001-03.

2. EU12 en 1986-94 inclut l'ex-RDA à partir de 1990 ; EU15 en 1995-2003; EU25 à partir de 2004. La valeur des services d'intérêt général à l'agriculture (ESSG) pour l'UE15 en 2004 est estimée à 9 165 millions d'EUR (11 352 millions de USD).

3. Pour le Mexique, la période 1986-88 est remplacée par 1991-93.

4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995.

Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

**Tableau 1.8. OCDE : Estimation du soutien total par pays**

		1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Australie</b>	Mn USD	1 710	1 504	1 412	1 505	1 595
	Mn EUR	1 570	1 373	1 498	1 332	1 287
	Part dans le PIB	0.8	0.3	0.4	0.3	0.3
<b>Canada</b>	Mn USD	7 577	7 160	6 261	7 729	7 490
	Mn EUR	6 907	6 510	6 643	6 841	6 047
	Part dans le PIB	1.8	0.8	0.8	0.9	0.7
<b>République tchèque (1)</b>	Mn USD	1 386	1 117	1 076	1 303	n.c.
	Mn EUR	1 126	1 127	1 141	1 153	n.c.
	Part dans le PIB	4.4	1.5	1.5	1.4	n.c.
<b>Union européenne (2)</b>	Mn USD	117 216	128 881	103 643	132 431	150 568
	Mn EUR	106 372	116 251	109 972	117 223	121 557
	Part dans le PIB	2.8	1.2	1.2	1.3	1.2
<b>Hongrie (1)</b>	Mn USD	901	1 876	2 219	2 024	n.c.
	Mn EUR	733	1 897	2 355	1 792	n.c.
	Part dans le PIB	2.5	2.8	3.4	2.4	n.c.
<b>Islande</b>	Mn USD	260	215	182	226	239
	Mn EUR	233	195	193	200	193
	Part dans le PIB	5.1	2.1	2.1	2.1	1.9
<b>Japon</b>	Mn USD	57 644	58 881	55 489	60 304	60 850
	Mn EUR	52 200	53 794	58 877	53 379	49 126
	Part dans le PIB	2.3	1.4	1.4	1.4	1.3
<b>Corée</b>	Mn USD	13 217	21 247	20 460	20 753	22 528
	Mn EUR	11 860	19 422	21 709	18 370	18 187
	Part dans le PIB	9.3	3.5	3.7	3.4	3.4
<b>Mexique (3)</b>	Mn USD	10 874	7 848	9 685	7 573	6 287
	Mn EUR	8 846	7 352	10 276	6 703	5 075
	Part dans le PIB	3.0	1.2	1.5	1.2	1.0
<b>Nouvelle-Zélande</b>	Mn USD	578	304	194	320	398
	Mn EUR	545	270	206	283	322
	Part dans le PIB	1.7	0.4	0.3	0.4	0.4
<b>Norvège</b>	Mn USD	3 162	3 146	2 974	3 252	3 212
	Mn EUR	2 863	2 876	3 155	2 879	2 593
	Part dans le PIB	3.5	1.4	1.6	1.5	1.3
<b>Pologne (1)</b>	Mn USD	1 693	2 414	3 107	1 622	n.c.
	Mn EUR	1 391	2 513	3 296	1 436	n.c.
	Part dans le PIB	2.2	1.2	1.6	0.8	n.c.
<b>Slovaquie (1)</b>	Mn USD	612	405	407	541	n.c.
	Mn EUR	498	403	431	479	n.c.
	Part dans le PIB	4.2	1.6	1.7	1.7	n.c.
<b>Suisse</b>	Mn USD	6 546	5 834	5 361	5 889	6 252
	Mn EUR	5 908	5 316	5 688	5 213	5 047
	Part dans le PIB	4.0	1.8	1.9	1.8	1.7
<b>Turquie</b>	Mn USD	3 471	10 485	7 642	11 750	12 063
	Mn EUR	3 145	9 416	8 109	10 400	9 739
	Part dans le PIB	3.9	4.4	4.2	4.9	4.1
<b>États-Unis</b>	Mn USD	64 009	96 972	90 020	92 199	108 696
	Mn EUR	58 476	88 294	95 517	81 611	87 753
	Part dans le PIB	1.3	0.9	0.9	0.8	0.9
<b>OCDE (4)</b>	Mn USD	305 510	345 830	310 130	349 421	377 938
	Mn EUR	277 648	314 494	329 068	309 295	305 119
	Part dans le PIB	2.3	1.2	1.2	1.2	1.2

.Notes : p : provisoire. n.c. : non calculé

1. Pour la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie, les données 1986-88 se réfèrent à 1991-93 et 2002-04 à 2001-03.

2. EU12 en 1986-94 inclut l'ex-RDA à partir de 1990 ; EU15 en 1995-2003 ; EU25 à partir de 2004. La valeur du soutien total à l'agriculture (EST) pour l'UE15 en 2004 est estimée à 113 007 millions d'EUR (139 977 millions de USD).

3. Pour le Mexique, la période 1986-88 est remplacée par 1991-93.

4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE.

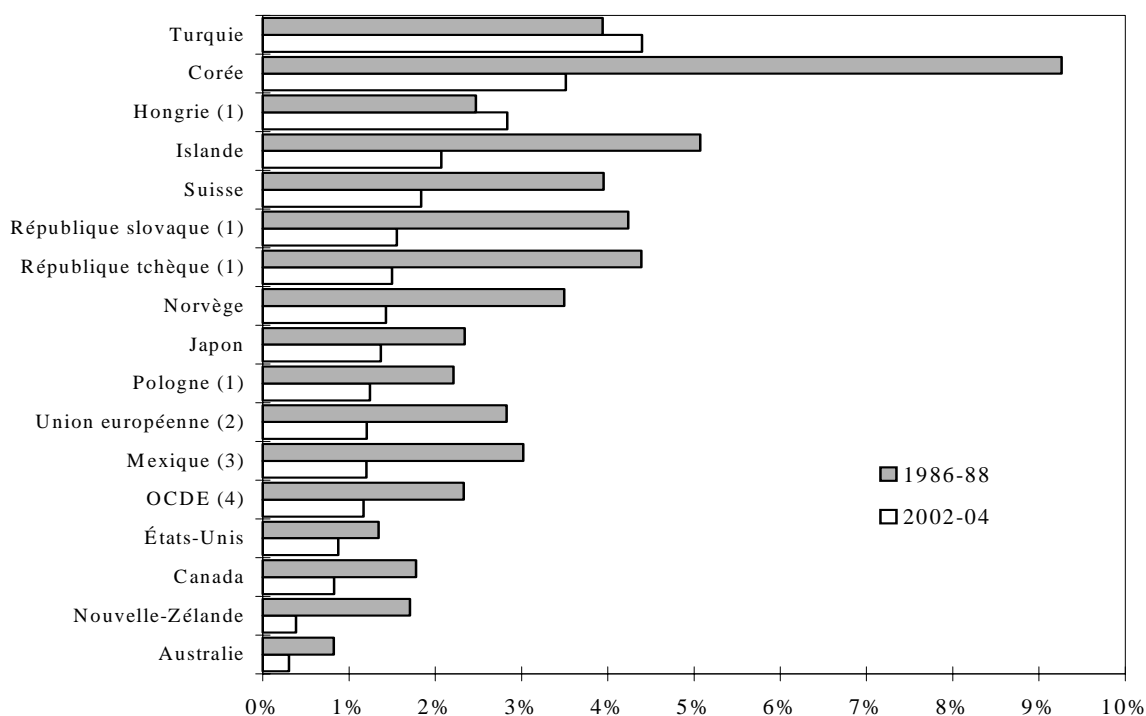
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

*...mais le soutien total à l'agriculture est en baisse.*

Pour l'ensemble de la zone de l'OCDE, les transferts à l'agriculture, tels que mesurés par l'estimation du soutien total (EST), se sont élevés à 378 milliards d'USD (305 milliards d'EUR) en 2004 (tableau 1.8). La part du soutien total dans le PIB (EST en %), qui reste inchangée par rapport à 2002, se situe approximativement à 1.2 % du PIB, soit près de la moitié de la moyenne enregistrée pour la période 1986-88 (2.3 %). Sont intervenues depuis lors, d'une part, une diminution des transferts provenant des consommateurs, pour qui les prix des produits sont en moyenne plus faibles et, d'autre part, une augmentation des transferts provenant des contribuables, témoignant ainsi de l'évolution de la composition du soutien.

En 2002-04, l'EST en % s'est située dans une fourchette comprise entre moins de 0.4 % pour l'**Australie** et la **Nouvelle-Zélande** et plus de 4 % pour la **Turquie** (graphique 1.11). Si l'on considère l'ensemble des pays de l'OCDE, l'EST en % a reculé de 40 % ou plus depuis 1986-88 (50 % en moyenne), exception faite de la Turquie, où elle a augmenté. La combinaison de plusieurs facteurs, notamment le niveau général et la croissance du PIB, l'évolution de la part relative de l'agriculture dans le PIB et l'évolution de la valeur monétaire des transferts associés aux politiques agricoles, sont à l'origine des variations constatées.

**Graphique 1.11. Estimation du soutien total par pays**  
(En pourcentage du PIB)



**Notes :**

Les pays sont classés en fonction des niveaux de soutien pour 2002-04.

1. Pour la Hongrie, la Pologne et les Républiques slovaque et tchèque, 1986-88 est remplacé par 1991-93 et 2002-04 par 2001-03.

2. UE12 pour 1986-94 y compris l'ex-RDA à partir de 1990 ; UE15 pour 1995-2003 ; UE25 à partir de 2004.

3. Pour le Mexique, 1986-88 est remplacé par 1991-93.

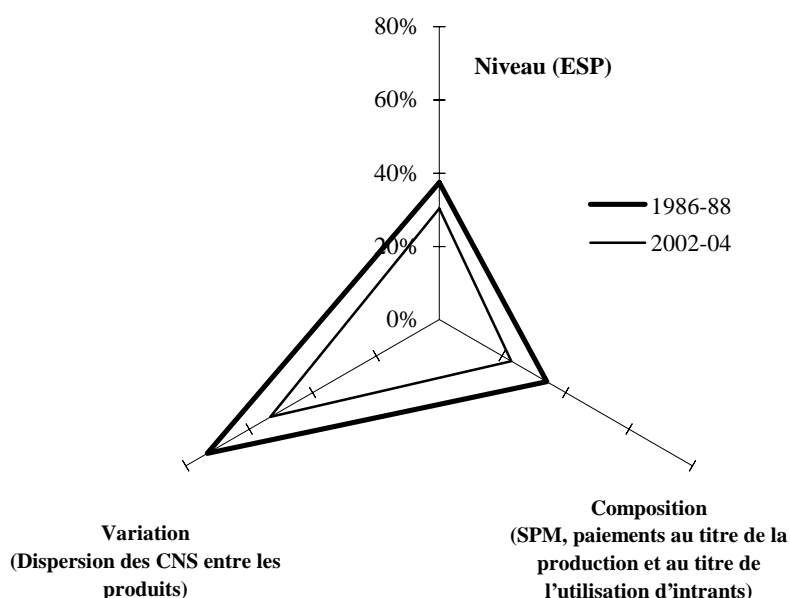
4. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont incluses dans les totaux pour l'OCDE pour toutes les années et dans l'UE à partir de 1995. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les six pays de l'UE non membres de l'OCDE. L'estimation du soutien total de l'OCDE exclut la Hongrie, la Pologne et les Républiques tchèque et slovaque pour lesquelles le PIB n'est pas disponible.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

### *Globalement, la réforme a marqué certains progrès ...*

L'examen de l'évolution des trois éléments du soutien aux producteurs, à savoir le niveau du soutien, la composition du soutien (notamment, la part des formes de soutien faussant le plus la production et les échanges), et la dispersion des niveaux de soutien aux différents produits, permet de mettre en évidence les avancées réalisées pour atteindre l'objectif de réforme à long terme. Les tendances caractérisant ces trois éléments dans l'ensemble de la zone de l'OCDE montrent, malgré des variations interannuelles, que des progrès ont été accomplis sur la voie de la réforme (graphique 1.12). On constate en effet une réduction du niveau du soutien, une amélioration plus nette, quoique relativement minimale, de la composition du soutien, et une diminution des écarts entre les niveaux de soutien des différents produits.

**Graphique 1.12. Évolution du niveau, de la dispersion et de la composition du soutien aux producteurs des pays de l'OCDE**



*Notes :*

1. Le niveau de soutien est mesuré par l'ESP en pourcentage. La composition du soutien est mesurée par la part du soutien des prix du marché, des paiements au titre de la production et des paiements au titre des intrants dans les recettes agricoles brutes. La variation du soutien est mesurée par le coefficient de variation du CNS aux producteurs des produits, pondéré par la valeur de la production.

2. Tous les axes ont la même échelle que l'axe vertical.

Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2005.

### *... mais ceux-ci demeurent très inégaux d'un pays à l'autre*

Les estimations font apparaître la diversité des modes de soutien et de réforme dans les pays de l'OCDE à travers l'évolution du niveau, de la composition et de la dispersion du soutien entre 1986-88 et 2002-04. La réforme des politiques agricoles, c'est-à-dire la réduction d'un ou de plusieurs de ces éléments, a progressé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, mais l'importance des progrès qui restent à réaliser varie considérablement.

- En **Australie**, le niveau du soutien aux producteurs figure parmi les deux plus faibles pourcentages enregistrés pour l'ensemble des pays de l'OCDE, et les prix intérieurs et les

prix à la frontière sont généralement alignés, même si le niveau du soutien aux producteurs pour le lait et le sucre demeure sensiblement plus élevé que pour les autres produits.

- Le **Canada** a progressé en matière de réduction du niveau de soutien et de l'utilisation des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion, à l'exception du soutien octroyé pour le lait, les œufs et la viande de volaille.
- En **Corée**, le nombre et l'importance des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion sont en léger recul, la dispersion des niveaux de soutien étant demeurée constante du fait que la réduction du soutien a été limitée dans le cas du riz et que le niveau de soutien à plusieurs produits de l'élevage s'est accru.
- Aux **États-Unis**, le niveau de soutien, le recours aux formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion et la dispersion des niveaux de soutien aux différents produits ont relativement peu diminué, mais le mouvement de réduction s'est inversé depuis la fin des années 90.
- En **Islande**, le niveau de soutien n'a que légèrement reculé, alors que la réduction des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion est plus sensible, les progrès observés étant plus nets dans les secteurs autres que le lait.
- Au **Japon**, la réduction du niveau de soutien, l'adoption de formes de soutien ayant moins d'effets de distorsion, et les écarts entre les niveaux de soutien aux différents produits n'ont guère évolué, les changements étant généralement moindres pour les céréales que pour les produits de l'élevage.
- Le **Mexique** a réalisé des progrès en matière de réduction du niveau de soutien, d'amélioration de la composition du soutien et de diminution des écarts entre les niveaux de soutien aux différents produits, mais le soutien accordé demeure élevé pour le sucre, le maïs et le lait.
- En **Nouvelle-Zélande**, le niveau du soutien a été réduit, bien que la base initiale ait été relativement faible, les prix intérieurs et les prix à la frontière sont étroitement alignés, et on constate également une réduction très nette des écarts entre les niveaux de soutien aux différents produits.
- En **Norvège**, le niveau du soutien n'a pas évolué, mais des progrès ont été réalisés en matière de réduction des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion et de diminution des écarts entre les niveaux de soutien aux différents produits.
- En **Suisse**, bien que le niveau de soutien n'ait diminué que de façon minime, des améliorations sensibles sont constatées en matière de réduction des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion, ainsi que des écarts entre les niveaux de soutien aux différents produits.
- En **Turquie**, quoique les écarts entre les niveaux de soutien aux différents produits n'aient pas varié, on observe une progression du niveau du soutien, qui était relativement bas, ainsi que de l'importance des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion.
- Dans l'**Union européenne**, le niveau du soutien aux producteurs a relativement peu baissé, mais des progrès ont été réalisés en matière de réduction des formes de soutien ayant le plus

d'effets de distorsion. Même si les écarts entre les niveaux de soutien aux différents produits n'ont guère varié, les réductions ont cependant été plus fortes pour les céréales que pour les produits de l'élevage ou le sucre.

### *Il faut à l'évidence poursuivre les efforts de réforme des politiques agricoles*

L'intervention des pouvoirs publics demeure importante, ce qui entraîne des retombées non négligeables sur la production, les échanges et l'environnement. En dépit des quelques progrès réalisés depuis 1986-88, le niveau, la composition et la dispersion actuels des niveaux de soutien aux différents produits dans les pays de l'OCDE continuent de créer des distorsions qui doivent être davantage au cœur de la réflexion gouvernementale. Près des trois quarts du soutien total à l'agriculture provenant de transferts des contribuables et des consommateurs vont encore aux producteurs individuels. Le soutien aux producteurs représente toujours un tiers environ des recettes agricoles, dont les trois quarts continuent de provenir des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion. Par ailleurs, les écarts entre les niveaux de soutien aux différents produits demeurent considérables.

Bien que le coût des politiques de soutien à l'agriculture ait diminué globalement au sein de l'OCDE, les mesures de soutien des prix à la production représentent toujours plus de 60 % du soutien aux producteurs. Côté consommateurs, cela peut pénaliser lourdement les ménages à faible revenu, pour lesquels la part de l'alimentation dans les dépenses totales est relativement plus importante. En outre, étant donné que l'essentiel du soutien octroyé aux producteurs demeure lié à la production ou aux intrants, une grande partie du soutien tombe dans l'escarcelle des grandes exploitations. Le soutien des prix peut accroître plutôt que réduire les disparités de revenu.

Dans les pays de l'OCDE, les pouvoirs publics portent de plus en plus la réflexion sur les performances environnementales, la contribution de l'agriculture au développement rural, le bien-être des animaux et les questions de sécurité et de qualité des aliments. Certes, ces orientations reflètent les préoccupations des consommateurs et des citoyens, mais le soutien allant à ces domaines est tout à fait minime par rapport au niveau du soutien lié à la production. La réforme offre l'opportunité de cibler ces objectifs de manière efficace et économiquement rationnelle.

Un certain nombre de pays continuent de chercher unilatéralement à réformer leurs politiques agricoles. Les actions engagées constituent souvent un pas dans la bonne direction en ce qui concerne la réduction des distorsions des échanges et l'amélioration du ciblage des politiques sur des objectifs spécifiques, même si l'ampleur des réformes varie considérablement. De nombreux pays ont par ailleurs conclu des accords commerciaux bilatéraux ou régionaux. Si de tels accords offrent la possibilité d'accroître la concurrence entre les pays impliqués et de renforcer l'ajustement structurel, ainsi que les gains d'efficacité qui en découlent, ils peuvent en revanche, s'ils se multiplient, entraîner une réorientation des courants d'échanges et poser des problèmes d'administration et de transparence des droits de douane.

Une conclusion heureuse des négociations commerciales actuellement menées au sein de l'OMC dans le cadre du Programme de Doha pour le développement dynamiserait le processus de réforme des politiques agricoles. Elle permettrait de neutraliser les effets des accords commerciaux bilatéraux et régionaux susceptibles d'être préjudiciables aux échanges en favorisant leur réorientation, et de faire bénéficier un éventail plus large de pays de l'ouverture des marchés agricoles, mais certains pays seront affectés par l'érosion des préférences de longue date. Elle garantirait par ailleurs la mise en place d'engagements et de règles appropriés en matière de soutien intérieur et de subventions à l'exportation.



## **Chapitres par pays**

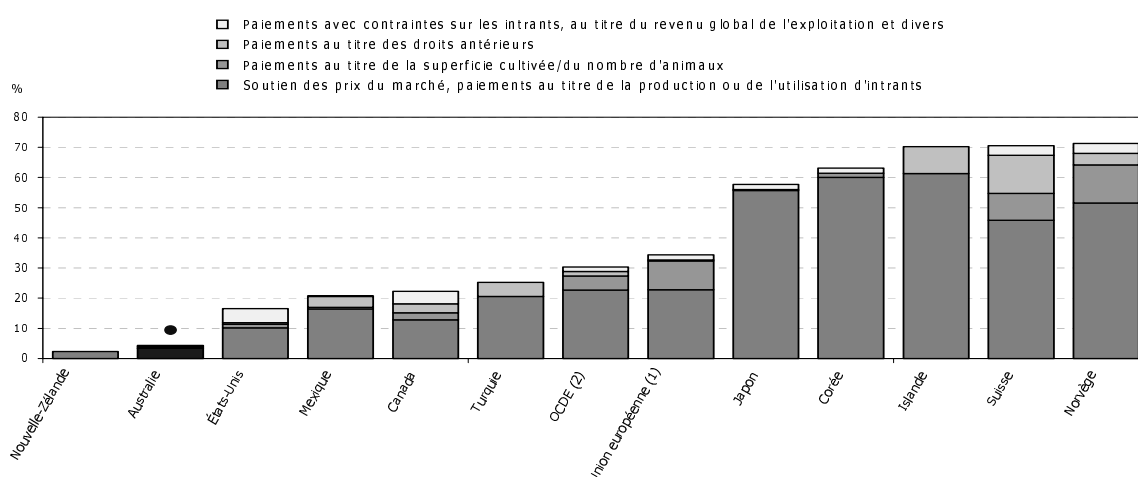


## AUSTRALIE

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Globalement, des progrès significatifs ont été accomplis depuis l'abandon en 1986-88 des politiques responsables de distorsions de la production agricole et des échanges. Le niveau de soutien à la production reste très bas et les prix nationaux sont pour l'essentiel alignés sur les prix mondiaux.
- La déréglementation de l'industrie laitière a accru l'efficacité économique du secteur et réduit les prix du lait à la consommation.
- Le *Programme de réforme de l'industrie sucrière* instauré en 2004 devrait augmenter le soutien ces cinq prochaines années afin d'améliorer la viabilité économique du secteur, mais son impact sur l'environnement reste à évaluer.
- La réforme des politiques de l'eau a énormément progressé. Les instruments d'actions s'appuyant sur le marché associés à d'autres mesures devraient contribuer à résoudre le grave problème de l'eau.
- Les autorités se sont engagées à rationaliser la gestion des paiements de secours en cas de sécheresse et à développer les compétences des agriculteurs en matière de prévention des périodes de sécheresse, ce qui pourrait permettre de réduire à l'avenir le volume des soutiens et la pression sur les ressources.
- La création de l'agence indépendante *Biosecurity Australia* en charge de la supervision des mesures sanitaires et phytosanitaires devrait garantir l'utilisation des faits scientifiques dans la prise de décisions politiques. Toutefois les procédures d'évaluation des risques appliquées aux importations peuvent être laborieuses, et par conséquent entraver l'accès aux marchés agro-alimentaires pour certains produits.
- L'agriculture est un secteur soumis aux lois du marché et dépendant des exportations, et les politiques commerciales continuent à œuvrer fortement en faveur d'une plus grande ouverture des marchés mondiaux. L'application de mesures politiques complémentaires garantissant la viabilité économique, la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement est un enjeu national.

### Soutien aux producteurs en Australie, 2002-04 (part des recettes agricoles brutes)



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Le total de l'OCDE n'inclut pas les six États membres de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2005.

## Résumé de l'évolution des politiques

Les principales évolutions qui ont marqué l'année 2004 concernaient la réforme de l'industrie laitière, l'augmentation des soutiens accordés à la réforme et à la restructuration de l'industrie sucrière dans le cadre du *Programme de réforme de l'industrie sucrière*, le développement des mesures politiques de réforme de l'eau dans le cadre de l'*Initiative nationale en faveur de l'eau*, les travaux préliminaires visant à réformer les politiques relatives à la sécheresse, et la création d'une agence autonome, *Biosecurity Australia*, chargée de superviser les mesures politiques en matière sanitaire, phytosanitaire et de quarantaine mises en place sur des bases scientifiques.

- Le soutien aux producteurs (ESP en %) a chuté de 8 % en 1986-88 à 4 % en 2002-04, tandis que la moyenne des pays de l'OCDE sur la même période était ramenée de 37 % à 30 %. Les produits bénéficiant du soutien le plus élevé sont le lait et le sucre, même si les montants correspondants sont très inférieurs à leur moyenne respective pour la zone de l'OCDE.

- La part globale du soutien des prix du marché, des paiements au titre de la production et des subventions aux intrants dans l'ESP a reculé de 80 % en 1986-88 à 77 % en 2002-04. L'essentiel de ce soutien est imputable aux détaxes sur le gazole, qui représentaient 34 % du soutien aux producteurs en 2002-04.

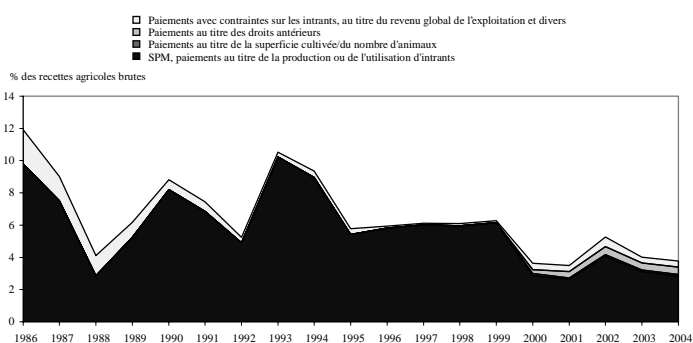
- Les prix intérieurs à la production, qui étaient supérieurs de 5 % aux prix mondiaux en 1986-88 et jusqu'à 83 % dans le cas du lait, sont désormais alignés depuis 2001 sur les prix mondiaux.

- Le coût imposé aux consommateurs (ESC en %) a baissé, passant de 8 % en 1986-88 à 2 % en 2002-04, répercutant ainsi la réduction de 40 % à 14 % de l'ESC sur le lait pendant cette même période.

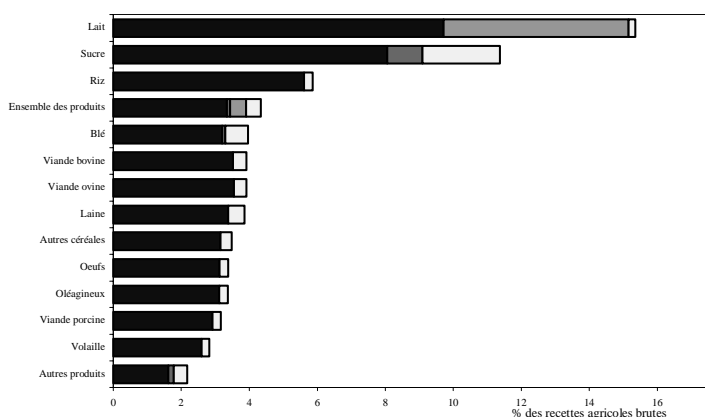
- Les services d'intérêt général ont représenté 38 % du soutien total (EST) en 2002-04, principalement imputable aux dépenses de recherche (68 %) et d'infrastructures (19 %).

- La part du coût total du soutien dans le PIB (EST en %) a régressé, passant de 0.8 % en 1986-88 à 0.3 % en 2002-04

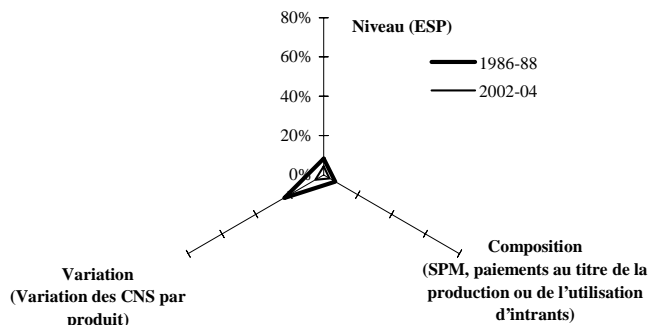
### Estimation du soutien aux producteurs (ESP) Évolution du niveau et de la composition...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



L'agriculture utilise plus de 60 % de la surface totale des terres et 70 % de l'eau. La croissance du volume de production agricole ces dernières décennies est l'une des plus rapides de la zone OCDE, avec une contribution de l'agriculture de presque 3.5 % au PIB et de 4 % des emplois. Environ 65 % des produits sont exportés, ce qui élève la participation de ce secteur aux exportations totales à environ 17 %.

**Tableau 2.1 Australie : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Millions d'AUD)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>23 111</b>	<b>37 383</b>	<b>35 180</b>	<b>39 221</b>	<b>37 748</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	86	83	85	81	82
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>6 183</b>	<b>11 430</b>	<b>11 755</b>	<b>11 222</b>	<b>11 314</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>1 876</b>	<b>1 689</b>	<b>1 948</b>	<b>1 639</b>	<b>1 479</b>
Soutien des prix du marché	940	13	26	4	11
<i>dont produits SPM</i>	784	11	22	3	9
Paiements au titre de la production	0	0	0	0	0
Paiements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	0	37	37	37	37
Paiements au titre des droits antérieurs	0	183	183	183	183
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	558	1 284	1 485	1 267	1 102
Paiements avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paiements au titre du revenu global de l'exploitation	376	171	218	149	147
Paiements divers	1	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.05</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.09</b>	<b>1.05</b>	<b>1.06</b>	<b>1.04</b>	<b>1.04</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>541</b>	<b>891</b>	<b>863</b>	<b>898</b>	<b>910</b>
Recherche et développement	298	607	591	612	618
Établissements d'enseignement agricole	0	0	0	0	0
Services d'inspection	89	86	85	87	86
Infrastructures	65	173	163	175	182
Commercialisation et promotion	49	8	8	8	8
Stockage public	0	0	0	0	0
Divers	41	16	16	16	16
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>22.4</b>	<b>37.7</b>	<b>33.2</b>	<b>38.7</b>	<b>41.9</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-490</b>	<b>-223</b>	<b>-227</b>	<b>-219</b>	<b>-222</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-494	-8	-14	-3	-7
Autres transferts des consommateurs	0	-1	-2	0	0
Transferts des contribuables aux consommateurs	0	-214	-212	-216	-215
Surcoût de l'alimentation animale	4	0	0	0	0
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-8</b>	<b>-2</b>	<b>-2</b>	<b>-2</b>	<b>-2</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.09</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.09</b>	<b>1.02</b>	<b>1.02</b>	<b>1.02</b>	<b>1.02</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>2 417</b>	<b>2 365</b>	<b>2 600</b>	<b>2 322</b>	<b>2 174</b>
Transferts des consommateurs	494	9	15	4	7
Transferts des contribuables	1 923	2 358	2 586	2 319	2 167
Recettes budgétaires	0	-1	-2	0	0
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>0.82</b>	<b>0.30</b>	<b>0.35</b>	<b>0.30</b>	<b>0.26</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>156</b>	<b>152</b>	<b>156</b>	<b>162</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour l'Australie sont: le blé, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le coton, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la laine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

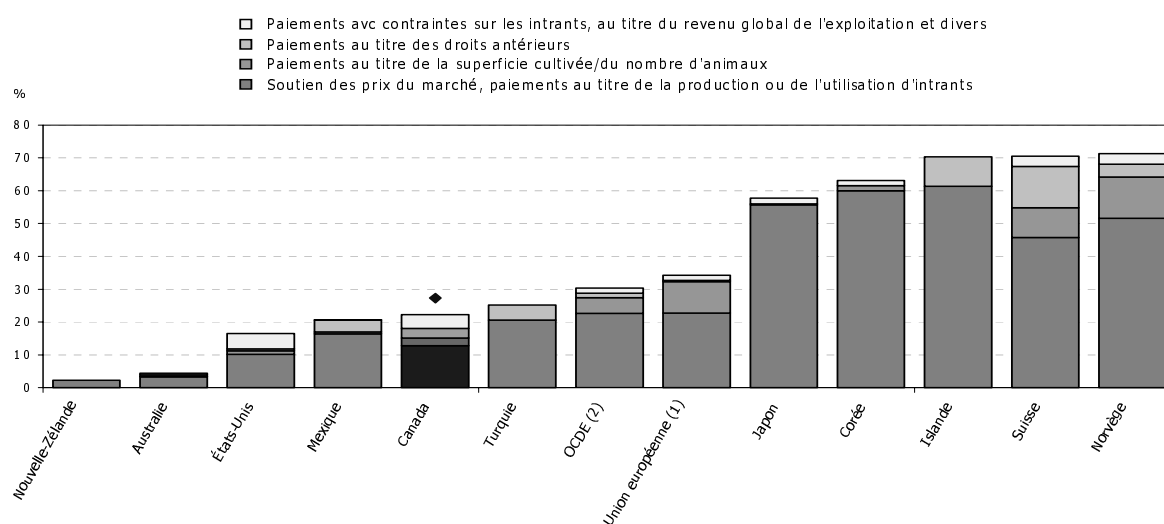
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

## CANADA

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Globalement, le développement considérable des réformes politiques s'est traduit par une régression du niveau du soutien aux producteurs et une réorientation vers des politiques fondées sur une référence aux droits ou au revenu antérieurs. Toutefois, bien qu'il soit à présent inférieur à celui pratiqué en 1986-88, le soutien s'est constamment orienté à la hausse durant la dernière décennie.
- Le recours récurrent à une compensation financière spécifique des pertes de revenus, comme dans les cas récents de la sécheresse et de l'ESB, entrave l'orientation du secteur agricole vers le marché. Pour la troisième année consécutive, des paiements de transition vers de nouveaux programmes ont été consentis.
- Les réformes des principaux programmes nationaux de soutien aux revenus agricoles resserrent les objectifs vers le contrôle de la variabilité du revenu. Toutefois, la recherche d'une stabilisation plutôt que d'une augmentation du revenu agricole est en partie entravée par des modifications qui étendent la couverture aux marges négatives et réduisent les obligations des participants.
- L'intérêt croissant porté à la sécurité alimentaire et aux questions environnementales pourrait accroître l'efficacité des mesures politiques prises dans ces domaines. Les dépenses fédérales allouées aux problèmes agro-environnementaux remplacent désormais par des initiatives nationales, telles que la *Planification environnementale des exploitations agricoles*, les subventions à petite échelle. La mesure des paramètres environnementaux et le développement de systèmes de sécurité alimentaire ont reçu des investissements significatifs.
- L'examen et la réforme approfondis des programmes budgétaires ont permis de préciser les objectifs politiques et d'améliorer leur mise en œuvre. Il reste cependant à faire bénéficier de cette réforme certaines stratégies à long terme, en particulier les systèmes de maîtrise de l'offre pour le lait, les œufs et la volaille, qui constituent la seule source significative de soutien des prix du marché.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (Part des recettes agricoles brutes)



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Le total de l'OCDE n'inclut pas les six États membres de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2005.

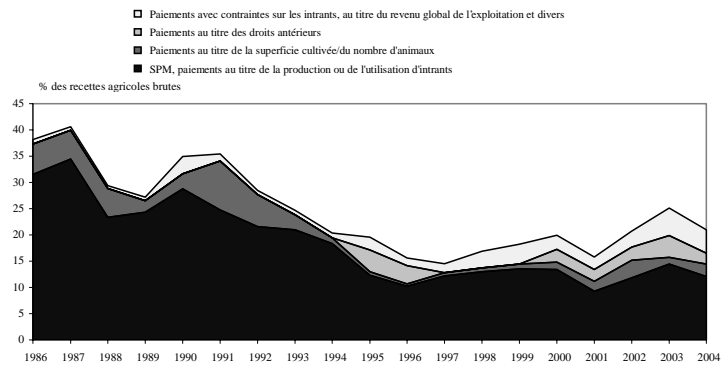
## Résumé de l'évolution des politiques

La finalisation du Cadre stratégique pour l'agriculture ainsi que les réformes amendant les principaux programmes de soutien agricole, en particulier l'introduction du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), ont marqué l'année 2004. Le Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI) a également été appliqué pour compenser les pertes financières engendrées par la découverte d'un cas d'ESB au Canada et les réductions consécutives des parts de marché à l'exportation du bœuf.

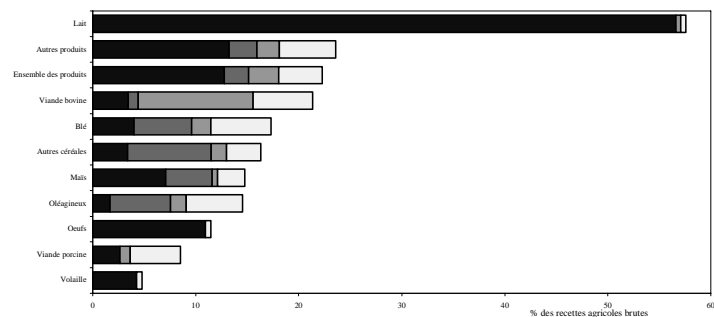
- Le soutien aux producteurs (ESP en %) a reculé d'un tiers entre 1986-88 et 2002-04, et se situe actuellement autour de 22 %.
- La part globale du soutien des prix du marché (SPM), des paiements au titre de la production et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants dans l'ESP est tombée de 82 % en 1986-88 à 57 % en 2002-04. Les prix perçus par les agriculteurs, qui étaient supérieurs de 40 % à ceux observés sur le marché mondial en 1986-88, ne les dépassaient plus que de 14 % en 2002-04.
- La composition du soutien canadien continue d'évoluer vers des formes ayant moins d'effets de distorsion, comme les paiements au titre des droits antérieurs ou du revenu agricole. La part de ces paiements dans l'ESP, qui se situe à 31 %, est l'une des plus élevées des pays de l'OCDE.
- L'ESC en % a reculé de 22 % en 1986-88 à 15 % en 2002-04.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture, qui représentait 19 % de l'EST en 1986-88, est passé à 24 % en 2002-04.
- Le soutien total à l'agriculture, exprimé en pourcentage du PIB, a été ramené de 1.8 % en 1986-88 à 0.8 % en 2002-04.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

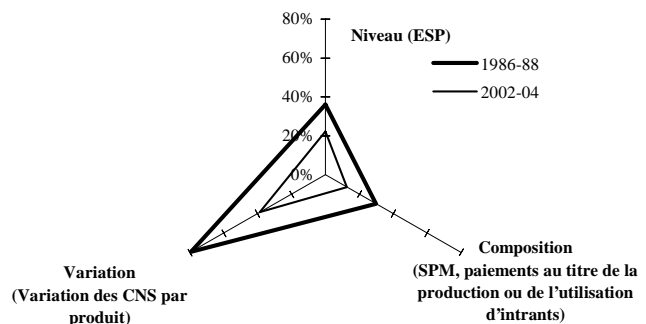
#### Évolution du niveau et de la composition...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



L'agriculture primaire représente 2 % du PIB au Canada et emploie environ 324 000 personnes. Presque la moitié de la production en valeur est exportée. Les réformes touchant les politiques d'exportation des grains mises en place au milieu des années 90, qui ont supprimé les subventions de transport allouées aux céréales et aux graines oléagineuses, ont accru l'importance de la production animale grâce à un meilleur accès à ces aliments et à une baisse des prix.

**Tableau 2.2. Canada : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Millions de CAD)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>18 458</b>	<b>31 118</b>	<b>32 545</b>	<b>29 359</b>	<b>31 450</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	82	74	75	73	75
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>15 396</b>	<b>23 313</b>	<b>24 272</b>	<b>24 118</b>	<b>21 548</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>8 025</b>	<b>7 816</b>	<b>7 533</b>	<b>8 488</b>	<b>7 428</b>
Soutien des prix du marché	4 203	3 737	3 696	4 064	3 452
<i>dont produits SPM</i>	3 457	2 783	2 780	2 984	2 584
Paiements au titre de la production	1 262	345	223	428	383
Paiements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	1 247	825	1 212	427	836
Paiements au titre des droits antérieurs	0	1 026	923	1 405	751
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	1 160	402	380	390	436
Paiements avec contraintes sur les intrants	0	5	0	4	10
Paiements au titre du revenu global de l'exploitation	0	1 362	1 017	1 533	1 535
Paiements divers	153	114	81	236	24
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>36</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>21</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.40</b>	<b>1.14</b>	<b>1.12</b>	<b>1.16</b>	<b>1.13</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.57</b>	<b>1.29</b>	<b>1.26</b>	<b>1.34</b>	<b>1.27</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>1 920</b>	<b>2 291</b>	<b>2 296</b>	<b>2 267</b>	<b>2 309</b>
Recherche et développement	332	460	426	478	476
Établissements d'enseignement agricole	277	252	350	193	212
Services d'inspection	327	617	595	586	670
Infrastructures	474	439	418	414	484
Commercialisation et promotion	510	523	507	596	466
Stockage public	0	0	0	0	0
Divers	0	0	0	0	0
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>19.2</b>	<b>22.6</b>	<b>23.4</b>	<b>20.9</b>	<b>23.7</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-3 308</b>	<b>-3 514</b>	<b>-3 661</b>	<b>-3 433</b>	<b>-3 448</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-3 619	-3 338	-3 272	-3 443	-3 298
Autres transferts des consommateurs	-41	-217	-388	-111	-150
Transferts des contribuables aux consommateurs	42	28	0	85	0
Surcoût de l'alimentation animale	310	12	0	36	0
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-22</b>	<b>-15</b>	<b>-15</b>	<b>-14</b>	<b>-16</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.32</b>	<b>1.18</b>	<b>1.18</b>	<b>1.17</b>	<b>1.19</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.28</b>	<b>1.18</b>	<b>1.18</b>	<b>1.17</b>	<b>1.19</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>9 987</b>	<b>10 135</b>	<b>9 829</b>	<b>10 841</b>	<b>9 736</b>
Transferts des consommateurs	3 660	3 554	3 661	3 554	3 448
Transferts des contribuables	6 368	6 798	6 557	7 398	6 439
Recettes budgétaires	-41	-217	-388	-111	-150
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>1.78</b>	<b>0.83</b>	<b>0.85</b>	<b>0.89</b>	<b>0.75</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>141</b>	<b>137</b>	<b>141</b>	<b>146</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour le Canada sont : le blé, le maïs, les autres céréales, les graines oléagineuses, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

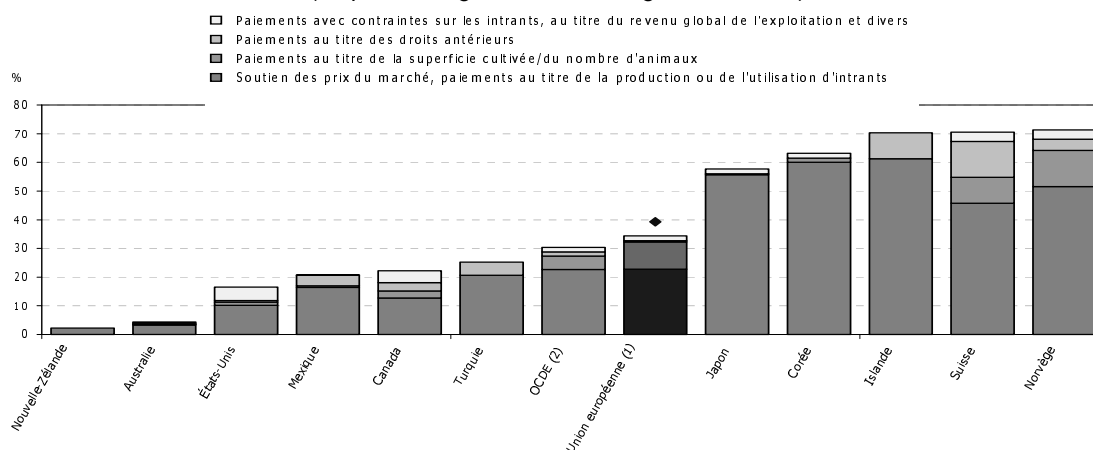


## UNION EUROPÉENNE

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, les avancées de la réforme des politiques enregistrées depuis la période 1986-88, qui se traduisent notamment par une réduction des niveaux de soutien, ont accentué l'orientation par le marché. En dépit de leur abandon progressif, le soutien des prix du marché et les paiements au titre de la production représentent encore les principales formes de soutien.
- L'introduction progressive du régime de paiement unique à partir de 2005 réduira encore davantage les distorsions de la production et des échanges, mais les États membres ont pris des décisions en sens divers quant à l'éventail des paiements liés aux produits de base qui seront intégrés au paiement unique.
- Le transfert de fonds du premier vers le deuxième pilier de la PAC réalisé grâce au système de modulation permettra l'application progressive de mesures plus ciblées, notamment en faveur de l'environnement, mais les transferts prévus restent très limités.
- La mise en œuvre plus systématique de la conditionnalité des paiements pourrait contribuer à limiter les perturbations environnementales, mais une réduction des mesures de soutien liées à la production permettrait de réduire la pression exercée sur l'environnement.
- La réglementation instaurant un système européen de traçabilité, d'étiquetage et de commercialisation des OGM devrait faciliter l'autorisation de certains OGM à des fins de production et de commercialisation par les États membres de l'Union européenne.
- Des initiatives sont prises en vue de simplifier la gestion de la PAC, mais le contrôle de la conditionnalité et le maintien du double système de paiements instauré par les récentes réformes entraîneront une hausse des coûts administratifs.
- L'action future devrait viser à améliorer l'accès multilatéral aux marchés, à poursuivre la transition vers des mesures de soutien mieux ciblées et moins génératrices de distorsions dans la production et les échanges, et à intégrer des secteurs clés tels que ceux du lait et du sucre.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (en pourcentage des recettes agricoles brutes)



**Notes :**

1. EU15 pour 2002-03 ; EU25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

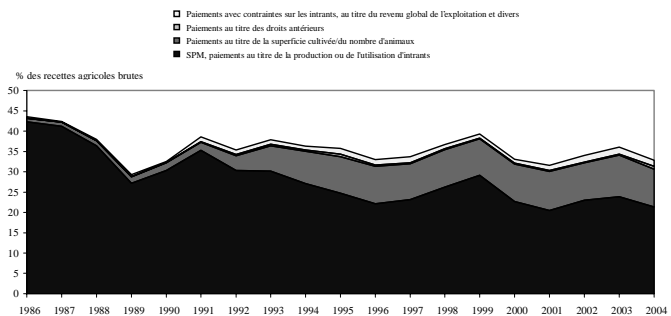
## Résumé de l'évolution des politiques

La Politique agricole commune (PAC) est devenue applicable dans les nouveaux États membres dès leur adhésion en mai 2004. La mise en œuvre de la réforme de la PAC de 2003 a débuté en 2004, et le régime de paiement unique remplacera la plupart des anciens paiements à l'hectare et par tête de bétail au cours d'une période comprise, selon les pays, entre 2005 et 2007. Les régimes de soutien au houblon, au tabac et à l'huile d'olive ont été modifiés en 2004, toujours selon le principe qui consiste à transférer les aides vers le régime de paiement unique.

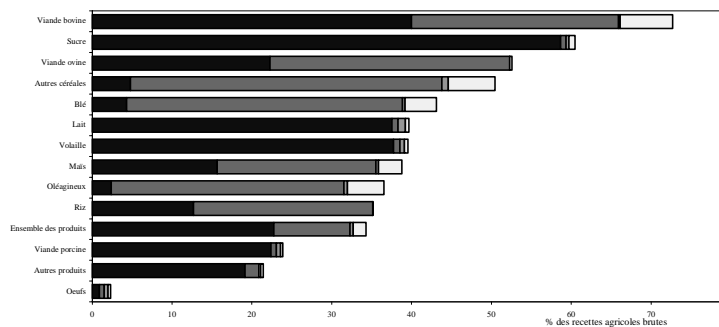
- Le soutien aux producteurs (ESP en %) a reculé de 41 % en 1986-88 à 34 % en 2002-04<sup>1</sup>, contre 30 % en moyenne pour la zone de l'OCDE. Le soutien a diminué en 2004 et s'est établi à 33 % pour l'UE25 (34 % pour l'UE15), ce qui s'explique essentiellement par une hausse des prix à la frontière. La dispersion des niveaux de soutien aux différents produits n'a guère changé au cours de la période considérée, la fourchette allant de 2 à 73 %.
- La part globale du soutien des prix du marché, des paiements au titre de la production et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants dans l'ESP a reculé de 98 % en 1986-88 à 67 % en 2002-04. Les prix perçus par les agriculteurs étaient supérieurs de 32 % à ceux du marché mondial en 2002-04, contre 80 % en 1986-88.
- Depuis 1986-88, de nombreuses mesures de soutien des prix du marché ont été remplacées par des paiements au titre de la superficie cultivée ou du nombre d'animaux, qui représentaient 28 % de l'ESP en 2002-04.
- Le coût imposé aux consommateurs, tel que mesuré par l'ESC en pourcentage, a été ramené de 38 % en 1986-88 à 21 % en 2002-04.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture ne représentait plus que 8 % du soutien total en 2002-04, contre 9 % en 1986-88. Le soutien total à l'agriculture, exprimé en pourcentage du PIB, s'est situé à 1.3 % en 2002-04, ce qui représente une diminution de moitié depuis 1986-88.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

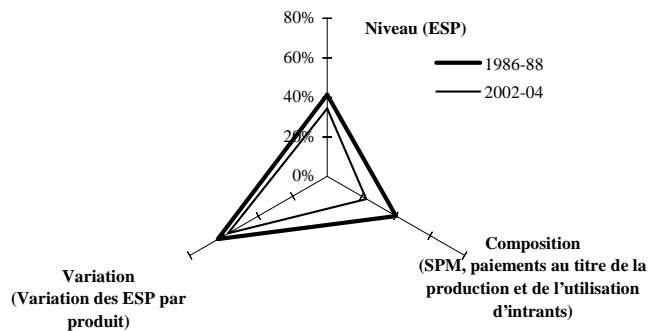
#### Évolution du niveau et de la composition ...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



L'agriculture représente 2 % du PIB et 3.8 % de l'emploi total dans l'UE15. La part des produits agricoles et agroalimentaires dans le total des échanges a baissé depuis 1986-88, puisqu'elle ne s'élève plus qu'à 7 % environ. Le secteur agricole de l'UE se caractérise par la grande diversité des productions et des structures, diversité qui s'est encore accrue avec l'arrivée de dix nouveaux États membres en 2004.

**Tableau 2.3. Union européenne : Estimation du soutien à l'agriculture (UE25 pour 2004)**

(Millions d'EUR)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>211 407</b>	<b>254 056</b>	<b>242 506</b>	<b>242 428</b>	<b>277 235</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>75</i>	<i>72</i>	<i>73</i>	<i>72</i>	<i>73</i>
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>188 931</b>	<b>251 806</b>	<b>238 004</b>	<b>240 557</b>	<b>276 857</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>92 308</b>	<b>103 050</b>	<b>96 989</b>	<b>104 474</b>	<b>107 686</b>
Soutien des prix du marché	80 175	56 230	54 478	57 088	57 125
<i>dont produits SPM</i>	<i>59 903</i>	<i>40 764</i>	<i>39 633</i>	<i>40 991</i>	<i>41 669</i>
Paievements au titre de la production	4 524	3 630	3 592	3 562	3 737
Paievements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	2 415	28 715	26 170	29 636	30 339
Paievements au titre des droits antérieurs	0	1 188	598	621	2 344
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	4 525	8 457	7 519	8 586	9 267
Paievements avec contraintes sur les intrants	643	4 961	4 501	5 084	5 297
Paievements au titre du revenu global de l'exploitation	0	10	0	0	29
Paievements divers	26	-142	130	-104	-452
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>41</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>33</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.80</b>	<b>1.32</b>	<b>1.31</b>	<b>1.34</b>	<b>1.29</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.71</b>	<b>1.52</b>	<b>1.52</b>	<b>1.56</b>	<b>1.49</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>9 677</b>	<b>9 493</b>	<b>9 338</b>	<b>8 849</b>	<b>10 292</b>
Recherche et développement	1 063	1 604	1 536	1 545	1 732
Établissements d'enseignement agricole	93	952	843	904	1 108
Services d'inspection	156	460	442	402	537
Infrastructures	1 122	2 212	1 888	2 048	2 701
Commercialisation et promotion	2 430	3 068	3 056	3 017	3 129
Stockage public	4 776	907	1 424	816	482
Divers	38	289	149	115	603
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>9.1</b>	<b>8.2</b>	<b>8.5</b>	<b>7.5</b>	<b>8.5</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-69 690</b>	<b>-51 480</b>	<b>-50 033</b>	<b>-52 624</b>	<b>-51 782</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-80 625	-55 366	-53 296	-56 164	-56 639
Autres transferts des consommateurs	-1 517	-1 011	-388	-1 386	-1 259
Transferts des contribuables aux consommateurs	4 387	3 708	3 645	3 900	3 579
Surcoût de l'alimentation animale	8 066	1 190	6	1 026	2 537
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-38</b>	<b>-21</b>	<b>-21</b>	<b>-22</b>	<b>-19</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.78</b>	<b>1.29</b>	<b>1.29</b>	<b>1.31</b>	<b>1.26</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.61</b>	<b>1.26</b>	<b>1.27</b>	<b>1.29</b>	<b>1.23</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>106 372</b>	<b>116 251</b>	<b>109 972</b>	<b>117 223</b>	<b>121 557</b>
Transferts des consommateurs	82 142	56 377	53 684	57 550	57 898
Transferts des contribuables	25 747	60 884	56 676	61 059	64 919
Recettes budgétaires	-1 517	-1 011	-388	-1 386	-1 259
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>2.82</b>	<b>1.24</b>	<b>1.20</b>	<b>1.26</b>	<b>1.20</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>156</b>	<b>153</b>	<b>156</b>	<b>159</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour l'UE sont: le blé, le maïs, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la viande porcine, la volaille, les oeufs, les pommes de terre, les tomates, les plantes et les fleurs.

EU12 en 1986-94 inclut l'ex-RDA à partir de 1990 ; EU15 en 1995-2003 ; EU25 à partir de 2004.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

**Tableau 2.4. Union européenne : Estimation du soutien à l'agriculture (UE15 pour 2004)**

(Millions d'EUR)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>211 407</b>	<b>245 289</b>	<b>242 506</b>	<b>242 428</b>	<b>250 933</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	75	72	73	72	72
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>188 931</b>	<b>242 630</b>	<b>238 004</b>	<b>240 557</b>	<b>249 329</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>92 308</b>	<b>100 576</b>	<b>96 989</b>	<b>104 474</b>	<b>100 264</b>
Soutien des prix du marché	80 175	55 166	54 478	57 088	53 932
<i>dont produits SPM</i>	59 903	39 890	39 633	40 991	39 045
Paievements au titre de la production	4 524	3 565	3 592	3 562	3 540
Paievements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	2 415	28 380	26 170	29 636	29 332
Paievements au titre des droits antérieurs	0	609	598	621	608
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	4 525	8 069	7 519	8 586	8 102
Paievements avec contraintes sur les intrants	643	4 938	4 501	5 084	5 230
Paievements au titre du revenu global de l'exploitation	0	0	0	0	0
Paievements divers	26	-151	130	-104	-480
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>34</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.80</b>	<b>1.32</b>	<b>1.31</b>	<b>1.34</b>	<b>1.31</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.71</b>	<b>1.53</b>	<b>1.52</b>	<b>1.56</b>	<b>1.51</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>9 677</b>	<b>9 117</b>	<b>9 338</b>	<b>8 849</b>	<b>9 164</b>
Recherche et développement	1 063	1 569	1 536	1 545	1 624
Établissements d'enseignement agricole	93	924	843	904	1 026
Services d'inspection	156	422	442	402	423
Infrastructures	1 122	2 105	1 888	2 048	2 379
Commercialisation et promotion	2 430	3 048	3 056	3 017	3 071
Stockage public	4 776	907	1 424	816	482
Divers	38	141	149	115	159
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>9.1</b>	<b>8.0</b>	<b>8.5</b>	<b>7.5</b>	<b>8.1</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-69 690</b>	<b>-50 553</b>	<b>-50 033</b>	<b>-52 624</b>	<b>-49 003</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-80 625	-54 440	-53 296	-56 164	-53 860
Autres transferts des consommateurs	-1 517	-903	-388	-1 386	-935
Transferts des contribuables aux consommateurs	4 387	3 708	3 645	3 900	3 579
Surcoût de l'alimentation animale	8 066	1 082	6	1 026	2 214
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-38</b>	<b>-21</b>	<b>-21</b>	<b>-22</b>	<b>-20</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.78</b>	<b>1.30</b>	<b>1.29</b>	<b>1.31</b>	<b>1.28</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.61</b>	<b>1.27</b>	<b>1.27</b>	<b>1.29</b>	<b>1.25</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>106 372</b>	<b>113 401</b>	<b>109 972</b>	<b>117 223</b>	<b>113 007</b>
Transferts des consommateurs	82 142	55 343	53 684	57 550	54 795
Transferts des contribuables	25 747	58 960	56 676	61 059	59 146
Recettes budgétaires	-1 517	-903	-388	-1 386	-935
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>2.82</b>	<b>1.20</b>	<b>1.20</b>	<b>1.26</b>	<b>1.16</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>156</b>	<b>153</b>	<b>156</b>	<b>159</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour l'UE sont : le blé, le maïs, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la viande porcine, la volaille, les oeufs, les pommes de terre, les tomates, les plantes et les fleurs.

EU12 en 1986-94 inclut l'ex-RDA à partir de 1990; EU15 en 1995-2003; EU25 à partir de 2004.

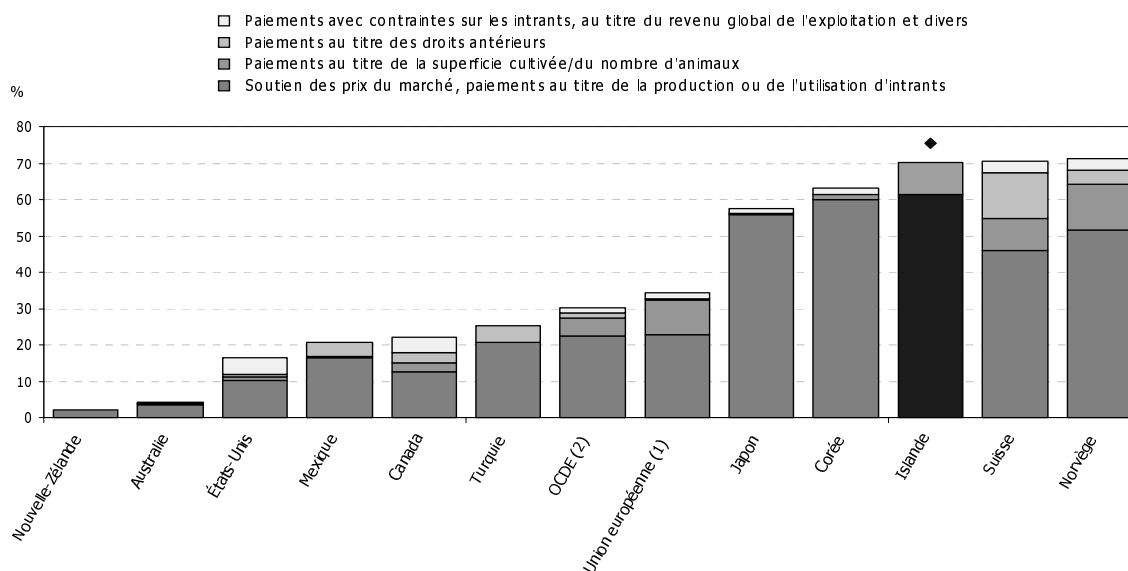
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

## ISLANDE

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Globalement, depuis 1986-88, la réforme politique a peu progressé, à l'exception d'une légère régression du soutien aux producteurs, qui se situe toujours parmi les plus élevés de l'OCDE. Il est à noter que les paiements au titre des droits antérieurs se substituent au soutien des prix du marché pour la viande ovine, et c'est pourquoi la part du soutien des prix du marché dans le soutien total aux producteurs a significativement régressé.
- Le démantèlement du système des prix de gros administrés du lait, programmé pour 2004, a été remis à une date indéterminée. L'occasion a donc été manquée d'aligner l'industrie laitière sur les autres secteurs agricoles, dans lesquels tous les prix administrés ont été supprimés.
- Les paiements sont accordés aux producteurs de lait au titre de la production, ce qui entraîne d'importantes distorsions sur la production et les échanges. Malheureusement, aucune modification majeure n'est envisagée, et un accord-cadre de 8 ans sur le soutien gouvernemental à la production laitière a même été signé en 2004.
- Des efforts doivent encore être consentis pour réduire les niveaux très élevés de soutien, améliorer l'accès au marché et instaurer des formes de soutien plus efficaces ciblant des objectifs politiques explicites sans induire de distorsions sur la production et les échanges.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (Part des recettes agricoles brutes)



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Le total de l'OCDE n'inclut pas les six États membres de l'EU non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2005.

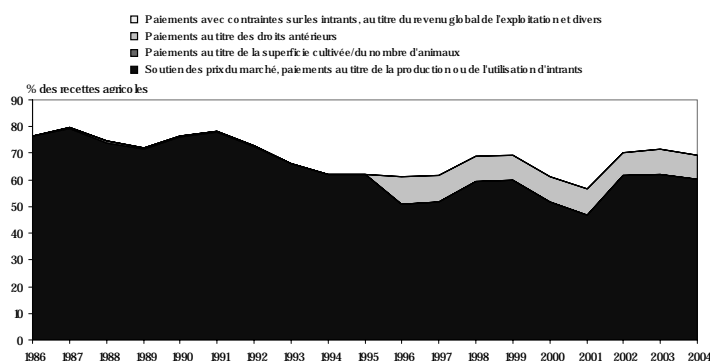
## Résumé des évolutions de l'agriculture

L'abolition des prix administrés pour le lait au niveau du commerce de gros, programmée pour 2004, a été reportée à une date indéterminée, la législation permettant la suppression éventuelle des prix administrés à tout moment par décision des autorités compétentes. Un nouvel accord-cadre sur le soutien gouvernemental à la production laitière a été signé entre le gouvernement et le syndicat des agriculteurs en mai 2004, qui fera perdurer le système actuel jusqu'en 2012.

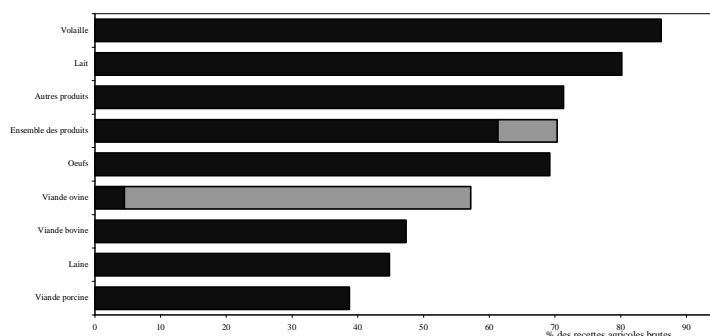
- Le soutien aux producteurs (ESP en %) est tombé de 77 % en 1986-88 à 70 % en 2002-04. Cependant, il demeure encore deux fois plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE. Le lait et la viande ovine, représentent l'essentiel de l'ESP totale, alors que dans le cas de l'ESP en pourcentage, la viande de volaille, le lait et les œufs enregistrent les niveaux les plus élevés.
- La part globale du soutien des prix du marché (SPM), des paiements au titre de la production et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants dans le soutien aux producteurs a reculé de 99 % en 1986-88 à 87 % en 2002-04. Les prix perçus par les agriculteurs en 1986-88 étaient plus de 4 fois supérieurs à ceux du marché mondial. En 2002-04, ils étaient seulement 3 fois plus élevés.
- Les paiements au titre des droits antérieurs ont été instaurés en 1996 et ils ont atteint 1 957 millions d'ISK (28 millions d'USD) en 2004, ce qui représentait 13 % de l'ESP.
- Le coût imposé aux consommateurs, tel que mesuré par l'ESC en pourcentage, a diminué, puisqu'il est passé de 72 % en 1986-88 à 54 % en 2002-04.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture a diminué, passant de 9 % du soutien total en 1986-88 à 8 % en 2002-04.
- Exprimé en part du PIB, le soutien total à l'agriculture a reculé, passant de 5.1 % en 1986-88 à 2.1 % en 2002-04.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

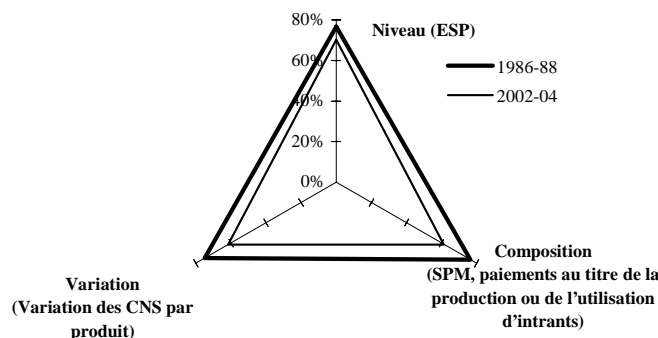
#### Évolution du niveau et de la composition...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



L'agriculture représente 9 % du PIB et 4 % des emplois en Islande. Les deux produits agricoles les plus importants sont le lait et la viande ovine, et les innovations en matière de politiques agricoles nationales ont surtout concerné ces deux secteurs. L'Islande n'autorise l'importation des produits concurrents des productions nationales majeures qu'en faibles quantités.

**Tableau 2.5. Islande : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Millions d'ISK)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>9 644</b>	<b>13 411</b>	<b>13 481</b>	<b>13 079</b>	<b>13 672</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	80	78	78	77	78
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>8 750</b>	<b>12 178</b>	<b>12 561</b>	<b>11 721</b>	<b>12 254</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>8 022</b>	<b>15 346</b>	<b>15 127</b>	<b>15 623</b>	<b>15 288</b>
Soutien des prix du marché	7 218	6 931	7 069	6 894	6 828
<i>dont produits SPM</i>	5 795	5 385	5 501	5 318	5 335
Paiements au titre de la production	113	5 928	5 742	6 061	5 980
Paiements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	48	0	0	0	0
Paiements au titre des droits antérieurs	0	1 965	1 840	2 096	1 957
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	643	524	476	572	523
Paiements avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paiements au titre du revenu global de l'exploitation	0	0	0	0	0
Paiements divers	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>77</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>72</b>	<b>69</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>4.37</b>	<b>3.15</b>	<b>3.13</b>	<b>3.28</b>	<b>3.03</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>4.36</b>	<b>3.37</b>	<b>3.36</b>	<b>3.53</b>	<b>3.23</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>935</b>	<b>1 331</b>	<b>1 265</b>	<b>1 393</b>	<b>1 335</b>
Recherche et développement	93	221	217	233	214
Établissements d'enseignement agricole	149	546	469	608	561
Services d'inspection	39	118	123	108	124
Infrastructures	281	185	179	192	184
Commercialisation et promotion	10	10	27	2	2
Stockage public	359	244	244	244	244
Divers	5	6	7	6	6
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>8.8</b>	<b>7.9</b>	<b>7.6</b>	<b>8.0</b>	<b>7.9</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-5 076</b>	<b>-6 374</b>	<b>-6 696</b>	<b>-6 183</b>	<b>-6 243</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-6 682	-6 493	-6 641	-6 384	-6 454
Autres transferts des consommateurs	-99	-146	-301	-86	-51
Transferts des contribuables aux consommateurs	1 705	265	246	287	262
Surcoût de l'alimentation animale	0	0	0	0	0
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-72</b>	<b>-54</b>	<b>-54</b>	<b>-54</b>	<b>-52</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>4.49</b>	<b>2.20</b>	<b>2.24</b>	<b>2.23</b>	<b>2.13</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>3.68</b>	<b>2.15</b>	<b>2.19</b>	<b>2.18</b>	<b>2.09</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>10 662</b>	<b>16 942</b>	<b>16 638</b>	<b>17 303</b>	<b>16 885</b>
Transferts des consommateurs	6 781	6 639	6 942	6 470	6 506
Transferts des contribuables	3 980	10 449	9 998	10 918	10 430
Recettes budgétaires	-99	-146	-301	-86	-51
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>5.07</b>	<b>2.07</b>	<b>2.14</b>	<b>2.14</b>	<b>1.94</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>274</b>	<b>274</b>	<b>272</b>	<b>278</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.  
Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.  
Les produits SPM pour l'Islande sont : le lait, la viande bovine, ovine, la laine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

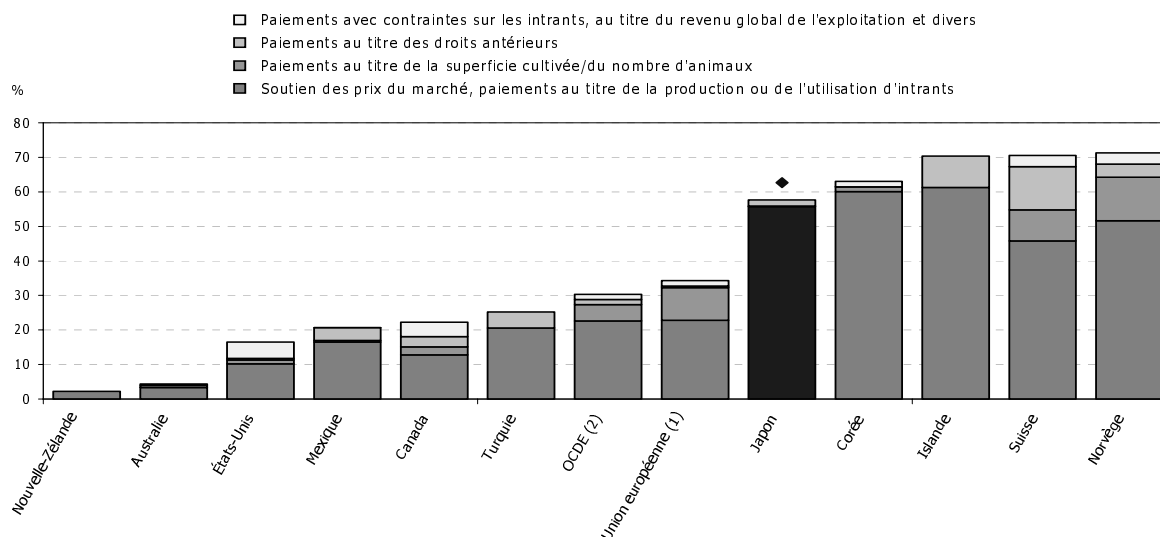
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

## JAPON

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Globalement, l'orientation par le marché n'a guère progressé depuis 1986-88 et le niveau de soutien aux producteurs reste élevé. Le soutien des prix du marché reste la forme de soutien la plus importante, surtout en ce qui concerne le riz, et l'écart entre les prix intérieurs et les prix mondiaux tarde à se résorber.
- Une des mesures envisagées par le *Plan fondamental pour l'alimentation, l'agriculture et les zones rurales* consiste à renoncer progressivement à soutenir des produits individuels pour mettre en place un système de soutien multiproduits, qui permettrait de remplacer progressivement les mesures fondées sur les prix par des paiements directs en faveur de cultures autres que le riz.
- La réforme de la politique rizicole actuellement en cours permettra d'atténuer l'influence directe que les politiques exercent sur les prix, mais ses effets réels en termes de réduction des prix seront amoindris du fait de l'existence de fortes mesures aux frontières.
- En ce qui concerne les politiques agro-environnementales, la mise en place d'un cadre d'orientation comportant des objectifs mieux définis et mettant l'accent sur l'évaluation des performances pourrait accroître l'efficacité des politiques, mais son efficacité économique risque d'être limitée en raison de l'importance du soutien lié à la production.
- Le Japon a récemment conclu deux accords commerciaux bilatéraux importants, et d'autres sont en cours de négociation. Ces accords devraient ouvrir le marché japonais à certains produits et contribuer ainsi à l'ajustement sectoriel.
- Davantage d'efforts sont nécessaires pour réduire les niveaux de soutien, améliorer l'accès aux marchés et mettre en œuvre des mesures moins coûteuses, tout en continuant à mener des politiques ciblées en faveur de l'environnement, des zones rurales et des revenus en privilégiant des formes de soutien moins génératrices de distorsions sur la production et les échanges.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (en pourcentage des recettes agricoles brutes)



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-2003 ; UE25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.



## Résumé de l'évolution des politiques

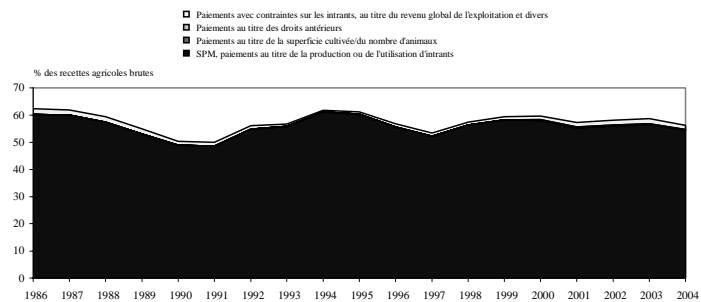
En 2004, les négociations relatives à un nouveau *Plan fondamental pour l'alimentation, l'agriculture et les zones rurales* ont été entamées. L'une des principales caractéristiques de ce plan consiste à remplacer le soutien accordé à des produits individuels par un système de soutien multiproduits, dans le cadre duquel l'aide sera concentrée sur les exploitations agricoles les plus importantes, les plus efficaces et les plus stables. Le programme de réforme de la politique rizicole se poursuit et passe notamment par l'abolition du régime d'organisation du marché et la modification du système d'ajustement de la production.

- Le soutien aux producteurs (ESP en %), a reculé, passant de 61 % en 1986-88 à 58 % en 2002-04, mais demeure près du double de la moyenne observée pour les pays de l'OCDE.
- Le riz, le blé, les autres céréales et le lait comptent parmi les produits les plus soutenus. L'ESP varie considérablement d'un produit à l'autre et le soutien se concentre sur ces produits.
- La part globale du soutien des prix du marché (SPM) et des paiements au titre de la production dans l'ESP, de l'ordre de 90 %, est demeurée stable entre 1986-88 et 2002-04. Les prix perçus par les agriculteurs en 1986-88 étaient supérieurs de près de 150 % à ceux du marché mondial. Ils n'ont guère évolué depuis, ce pourcentage s'élevant à 130 % en 2002-04.

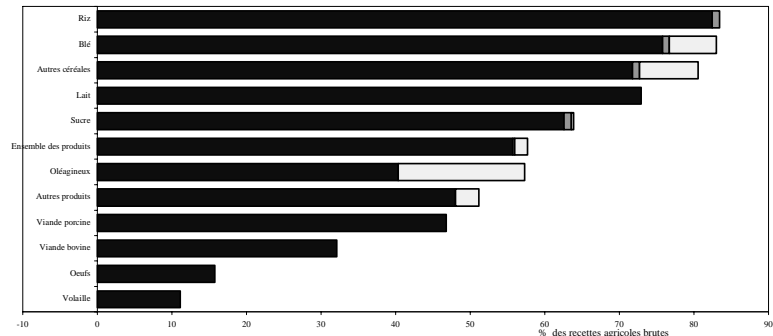
- Le coût imposé aux consommateurs, tel que mesuré par l'ESC en pourcentage, est tombé de 58 % en 1986-88 à 51 % en 2002-04.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture est passé de 15 à 20 % du soutien total entre 1986-88 et 2002-04.
- Le soutien total à l'agriculture est en baisse, puisqu'il est passé 2.3 % du PIB en 1986-88 à 1.4 % en 2002-04.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

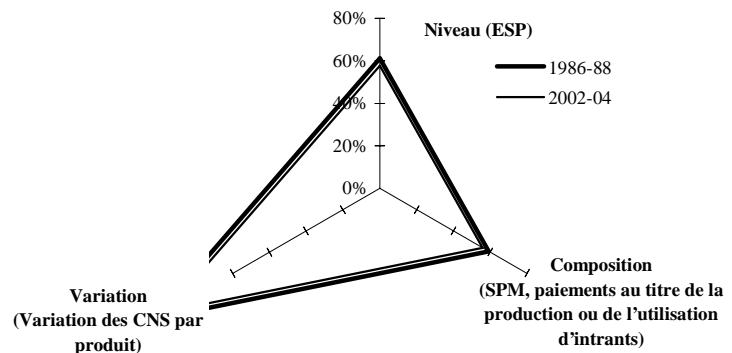
#### Évolution du niveau et de la composition ...



#### ... ESP par produit, moyenne 2000-04



#### ... et avancement des réformes



L'agriculture représente 1.3 % du PIB et 4.6 % de l'emploi total. Le riz est la production qui fait vivre le plus grand nombre d'agriculteurs et qui bénéficie du niveau de soutien le plus élevé. Le Japon est l'un des principaux importateurs nets de denrées alimentaires, les importations représentant 60 % de la consommation. La superficie moyenne des exploitations agricoles est très faible et se situe aux alentours de 1.6 hectare.

**Tableau 2.6. Japon : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Milliards de JPY)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>10 936</b>	<b>8 912</b>	<b>8 930</b>	<b>8 901</b>	<b>8 904</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>69</i>	<i>66</i>	<i>65</i>	<i>65</i>	<i>69</i>
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>13 938</b>	<b>13 325</b>	<b>13 118</b>	<b>13 750</b>	<b>13 107</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>7 155</b>	<b>5 456</b>	<b>5 532</b>	<b>5 553</b>	<b>5 283</b>
Soutien des prix du marché	6 408	4 915	4 950	5 005	4 789
<i>dont produits SPM</i>	<i>4 447</i>	<i>3 256</i>	<i>3 220</i>	<i>3 252</i>	<i>3 296</i>
Paievements au titre de la production	221	173	185	171	164
Paievements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	0	0	0	0	0
Paievements au titre des droits antérieurs	0	24	33	23	17
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	298	179	195	174	168
Paievements avec contraintes sur les intrants	228	164	168	179	145
Paievements au titre du revenu global de l'exploitation	0	0	0	0	0
Paievements divers	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>61</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>59</b>	<b>56</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>2.47</b>	<b>2.27</b>	<b>2.29</b>	<b>2.33</b>	<b>2.20</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>2.58</b>	<b>2.37</b>	<b>2.39</b>	<b>2.43</b>	<b>2.28</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>1 267</b>	<b>1 386</b>	<b>1 413</b>	<b>1 437</b>	<b>1 309</b>
Recherche et développement	46	87	82	84	95
Établissements d'enseignement agricole	29	21	25	24	15
Services d'inspection	8	9	8	8	10
Infrastructures	1 008	1 102	1 125	1 150	1 030
Commercialisation et promotion	22	27	29	29	24
Stockage public	43	33	34	32	32
Divers	110	107	109	110	102
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>15.1</b>	<b>20.2</b>	<b>20.3</b>	<b>20.6</b>	<b>19.8</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-8 026</b>	<b>-6 848</b>	<b>-6 836</b>	<b>-7 215</b>	<b>-6 494</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-6 322	-4 914	-4 949	-5 004	-4 789
Autres transferts des consommateurs	-1 700	-1 946	-1 899	-2 222	-1 718
Transferts des contribuables aux consommateurs	-16	5	6	4	4
Surcoût de l'alimentation animale	11	7	6	7	9
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-58</b>	<b>-51</b>	<b>-52</b>	<b>-52</b>	<b>-50</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>2.36</b>	<b>2.06</b>	<b>2.09</b>	<b>2.11</b>	<b>1.99</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>2.36</b>	<b>2.06</b>	<b>2.09</b>	<b>2.10</b>	<b>1.98</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>8 407</b>	<b>6 847</b>	<b>6 950</b>	<b>6 994</b>	<b>6 596</b>
Transferts des consommateurs	8 022	6 860	6 848	7 226	6 507
Transferts des contribuables	2 085	1 933	2 001	1 990	1 807
Recettes budgétaires	-1 700	-1 946	-1 899	-2 222	-1 718
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>2.34</b>	<b>1.37</b>	<b>1.39</b>	<b>1.40</b>	<b>1.30</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>101</b>	<b>103</b>	<b>101</b>	<b>98</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection. Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour le Japon sont : le blé, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la volaille et les oeufs, pommes, choux, concombres, raisins, mandarines, poires, épinards, fraises et la ciboule.

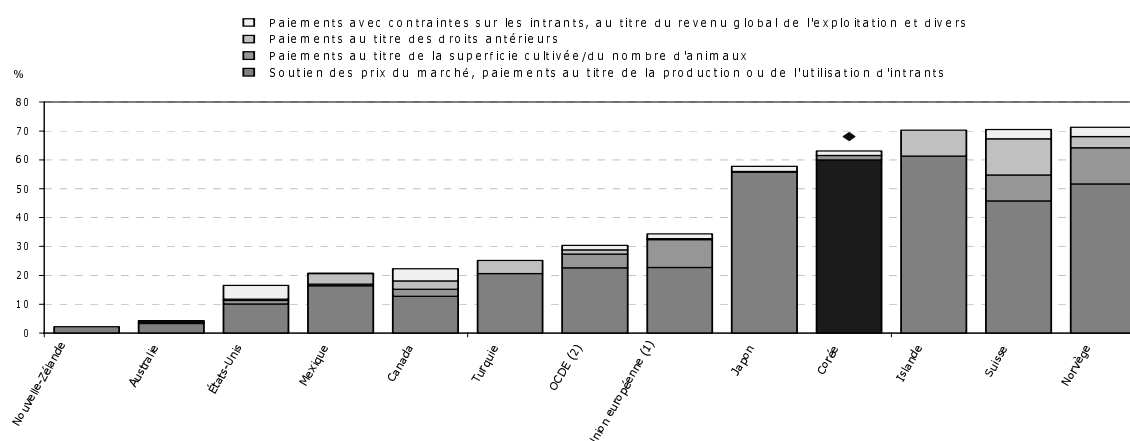
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

## CORÉE

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, l'orientation par le marché n'a guère progressé depuis 1986–88 et le niveau du soutien aux producteurs reste très élevé. Bien que l'écart entre les prix intérieurs et les prix aux frontières se soit resserré, le soutien des prix du marché, surtout accordé pour le riz, reste la principale forme de soutien. On a observé une légère tendance à l'utilisation accrue des paiements, mais ceux-ci sont généralement liés à la production.
- Les efforts déployés depuis quelque temps pour réformer les politiques rizicoles, notamment grâce à l'instauration d'un paiement au titre du gel des terres, constituent un petit pas dans la bonne direction. La suppression envisagée des prix indicatifs pourrait contribuer au processus d'ajustement rendu nécessaire par l'augmentation des importations.
- L'instauration d'un paiement agro-environnemental octroyé aux éleveurs renforce la couverture sectorielle de ce type de mesures, dont l'efficacité économique pourrait toutefois être limitée du fait de l'ampleur du soutien au titre de la production.
- La mise en place d'un système de traçabilité des produits agricoles constitue une réponse claire des pouvoirs publics aux préoccupations des consommateurs en matière de sécurité alimentaire.
- Le recentrage des politiques sur les initiatives en faveur du développement rural pourrait ouvrir la voie à des mesures plus efficaces et moins créatrices de distorsions des échanges.
- Les négociations qui se poursuivent en vue de conclure des accords commerciaux bilatéraux et régionaux offrent la possibilité d'ouvrir le marché à certains produits agricoles, ce qui entraînerait un certain ajustement du secteur.
- Il est indispensable que la Corée poursuive sur sa voie pour réduire les niveaux de soutien particulièrement élevés, faciliter l'accès aux marchés et appliquer des mesures moins coûteuses, tout en s'efforçant d'atteindre des objectifs ciblés en matière de protection de l'environnement, de développement rural ou de revenus grâce à des mesures faussant moins la production et les échanges.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (en pourcentage des recettes agricoles brutes)



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

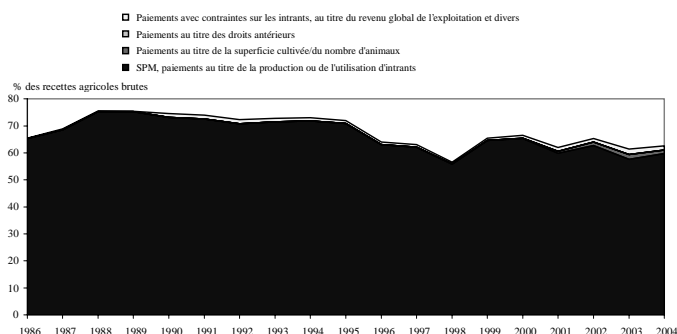
## Résumé de l'évolution des politiques

La politique agricole accorde une priorité croissante au développement rural, de nouvelles lois ont été adoptées et de nouveaux paiements ont été introduits. Un nouveau système de paiements agro-environnementaux octroyés aux éleveurs a été instauré et la réglementation applicable aux bâtiments d'élevage a été renforcée. Le programme pilote d'assurance récolte a été étendu à l'ensemble du pays et un système de traçabilité a été mis en œuvre à titre expérimental dans le secteur de la viande bovine. Un accord a été conclu avec les principaux pays exportateurs de riz concernant les volumes annuels de riz pouvant être importés jusqu'en 2014.

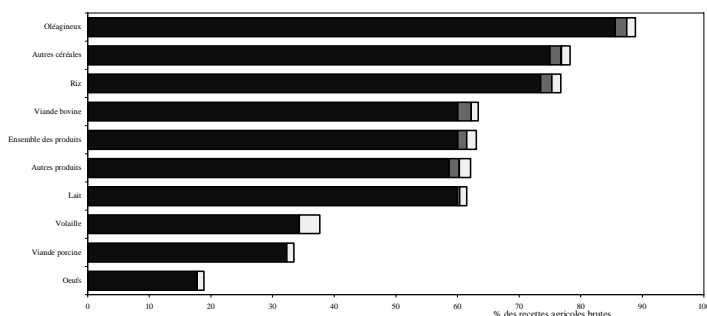
- Le soutien aux producteurs (ESP en %), qui s'élevait à 70 % en 1986-88, est passé à 63 % en 2002-04, mais représente toujours le double de la moyenne de l'OCDE. Le niveau de soutien varie considérablement d'un produit à l'autre, puisqu'il s'élève à 33 % pour les œufs, à 76 % pour le riz et à 89 % pour les graines oléagineuses.
- La part du soutien des prix du marché dans l'ESP est passée de 99 % en 1986-88 à 93 % en 2002-04. Les prix perçus par les agriculteurs en 1986-88 étaient supérieurs de 233 % à ceux observés sur le marché mondial. En 2002-04, cet écart s'était réduit à 159 %.
- Les paiements au titre de la superficie, de l'utilisation d'intrants et du revenu global de l'exploitation représentent aujourd'hui chacun 2 % de l'ESP. La quasi-totalité des paiements à la superficie sont subordonnés à la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
- Le coût imposé aux consommateurs, tel que mesuré par l'ESC en pourcentage, a reculé de 66 % en 1986-88 à 60 % en 2002-04. Les consommateurs continuent de payer en moyenne deux fois et demie le prix mondial des produits agricoles en 2002-04.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture a augmenté entre 1986-88 et 2002-04, puisqu'il est passé de 8 % à 13 % de l'EST. Le soutien total à l'agriculture représente 3.5 % du PIB, soit moins de la moitié de la valeur observée en 1986-88.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

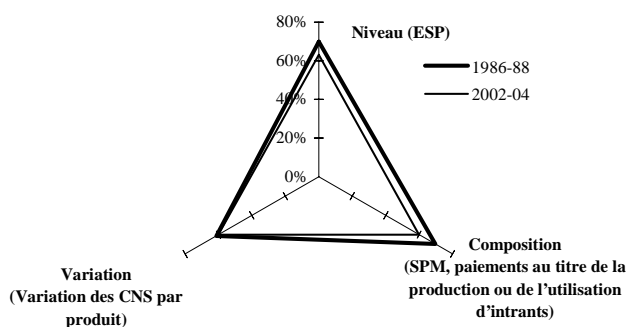
#### Évolution du niveau et de la composition ...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



L'agriculture représente 3.6 % du PIB, mais 8.8 % de l'emploi. L'agriculture coréenne est en effet un secteur à forte intensité de main-d'œuvre, essentiellement caractérisé par des exploitations de petite taille. La valeur nette réelle de la production agricole a chuté depuis 2001. Les importations et exportations de produits agricoles représentent respectivement 2 % et 0.5 % environ du PIB.

**Tableau 2.7. Corée : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Milliards de KRW)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>13 624</b>	<b>32 978</b>	<b>32 147</b>	<b>31 809</b>	<b>34 977</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>72</i>	<i>60</i>	<i>61</i>	<i>57</i>	<i>60</i>
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>14 367</b>	<b>42 570</b>	<b>41 571</b>	<b>44 543</b>	<b>41 598</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>9 638</b>	<b>21 826</b>	<b>21 987</b>	<b>20 620</b>	<b>22 872</b>
Soutien des prix du marché	9 541	20 206	20 479	18 855	21 283
<i>dont produits SPM</i>	<i>6 854</i>	<i>12 047</i>	<i>12 493</i>	<i>10 830</i>	<i>12 817</i>
Paielements au titre de la production	0	0	0	0	0
Paielements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	0	502	458	555	494
Paielements au titre des droits antérieurs	0	3	0	0	10
Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	69	560	621	506	553
Paielements avec contraintes sur les intrants	0	79	21	103	113
Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	28	475	407	600	419
Paielements divers	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>70</b>	<b>63</b>	<b>65</b>	<b>61</b>	<b>63</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>3.33</b>	<b>2.59</b>	<b>2.76</b>	<b>2.46</b>	<b>2.55</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>3.39</b>	<b>2.72</b>	<b>2.88</b>	<b>2.59</b>	<b>2.67</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>845</b>	<b>3 411</b>	<b>3 498</b>	<b>3 784</b>	<b>2 951</b>
Recherche et développement	52	386	420	383	355
Établissements d'enseignement agricole	5	53	51	54	55
Services d'inspection	21	131	120	131	143
Infrastructures	374	2 088	2 192	2 450	1 622
Commercialisation et promotion	0	38	40	36	40
Stockage public	394	714	676	730	735
Divers	0	0	0	0	0
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>8.0</b>	<b>13.4</b>	<b>13.7</b>	<b>15.3</b>	<b>11.4</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-9 415</b>	<b>-25 444</b>	<b>-26 587</b>	<b>-25 772</b>	<b>-23 973</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-9 294	-19 981	-20 479	-18 855	-20 609
Autres transferts des consommateurs	-180	-5 640	-6 220	-7 200	-3 501
Transferts des contribuables aux consommateurs	59	177	112	283	136
Surcoût de l'alimentation animale	0	0	0	0	0
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-66</b>	<b>-60</b>	<b>-64</b>	<b>-58</b>	<b>-58</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>2.93</b>	<b>2.53</b>	<b>2.80</b>	<b>2.41</b>	<b>2.38</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>2.92</b>	<b>2.52</b>	<b>2.79</b>	<b>2.39</b>	<b>2.37</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>10 542</b>	<b>25 414</b>	<b>25 596</b>	<b>24 687</b>	<b>25 959</b>
Transferts des consommateurs	9 474	25 621	26 699	26 056	24 109
Transferts des contribuables	1 248	5 433	5 117	5 832	5 351
Recettes budgétaires	-180	-5 640	-6 220	-7 200	-3 501
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>9.26</b>	<b>3.51</b>	<b>3.74</b>	<b>3.42</b>	<b>3.39</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>234</b>	<b>230</b>	<b>235</b>	<b>237</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour la Corée sont : les autres céréales, l'ail, le chou chinois, le riz, les graines oléagineuses, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

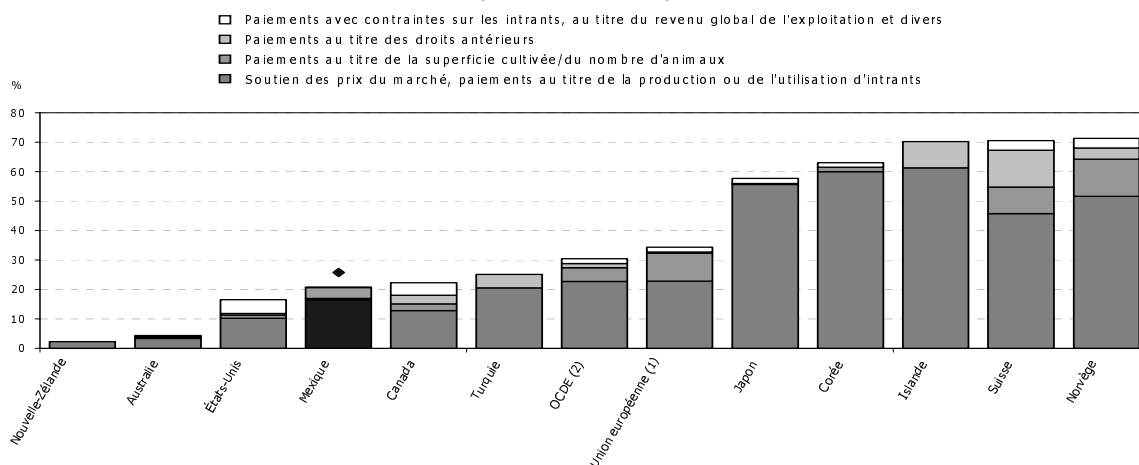
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

## MEXIQUE

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, la réforme des politiques a enregistré des progrès sensibles depuis la période 1986-88, le soutien aux producteurs étant tombé à un niveau relativement bas depuis le début des années 90. Au cours de la dernière décennie, les interventions massives sur le marché et les subventions à la consommation de produits alimentaires de base ont diminué dans des proportions spectaculaires, bien qu'une aide alimentaire participative ait été explicitement intégrée aux programmes de lutte contre la pauvreté. Au cours des dernières années, la baisse du soutien des prix du marché a coïncidé avec la fin de la période transitoire prévue par l'ALENA.
- Néanmoins, l'octroi de nouvelles indemnités compensatoires pour certaines cultures et la hausse du taux de subvention des produits énergétiques témoignent de la réintroduction de formes de soutien plus créatrices de distorsions.
- Les subventions à l'irrigation semblent incompatibles avec le nouveau programme d'achat de droits sur l'eau à des agriculteurs dans les régions où les aquifères sont surexploités, ce qui accroît les coûts inhérents à la réalisation des objectifs environnementaux.
- Certains programmes récemment mis en œuvre ciblent plus clairement des objectifs précis, tels que la traçabilité, l'extensification de l'élevage ou le renforcement des normes applicables aux installations de transformation de la viande, répondant ainsi aux exigences des consommateurs en matière d'amélioration des performances environnementales et de renforcement de la sécurité alimentaire.
- La gestion informatisée des principaux programmes d'aide pourrait réduire les coûts administratifs et faciliter les mécanismes d'évaluation.
- La libéralisation des échanges et le développement économique exercent une pression considérable sur le secteur agricole. Des politiques publiques judicieusement ciblées sont nécessaires pour maximiser les avantages liés au processus d'adaptation, y compris pour les paysans pratiquant une agriculture de subsistance, et pour éviter la réintroduction de mesures de soutien liées à la production.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (en pourcentage des recettes agricoles brutes)



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-2003 ; UE25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

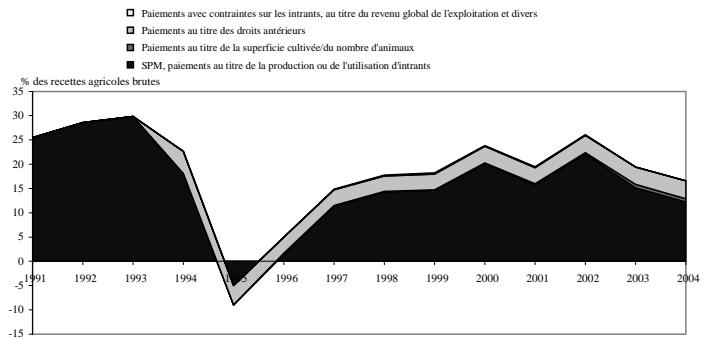
## Résumé de l'évolution des politiques

En 2004, les mesures annoncées dans l'Accord national sur l'agriculture de 2003 ont été pleinement mises en œuvre. Elles comprennent notamment des paiements au titre de la production pour les cultures, des paiements directs par tête de bétail subordonnés au respect de critères d'écoconditionnalité (programme PROGAN) et une hausse des taux de subvention de l'électricité et du gazole destinés à la production agricole. Le Mexique a signé des accords de libre-échange avec le Japon et l'Uruguay.

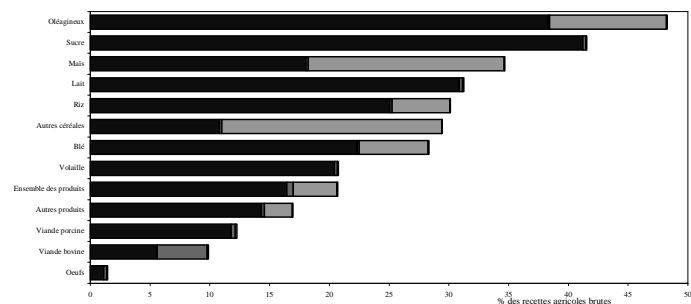
- Le soutien aux producteurs (ESP en %) s'est élevé à 21 % en 2002-04, contre 3 % en 1986-88 et 28 % au cours de la période 1991-93, où la monnaie était plus stable. Ce pourcentage est toutefois inférieur à la moyenne de l'OCDE, qui s'est établie à 30 % en 2002-04.
- Les produits bénéficiant du niveau de soutien le plus élevé (plus de 30 %) sont le sucre, le maïs et le lait, tandis que toutes les viandes reçoivent des niveaux de soutien plus faibles.
- La part globale du soutien des prix du marché, des paiements au titre de la production et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants dans l'ESP, qui était de 100 % au cours des dix dernières années, a reculé à 79 % en 2002-04. Les prix perçus par les agriculteurs en 2002-04 étaient supérieurs de 17 % aux prix mondiaux.
- Les paiements au titre des droits antérieurs ont connu une hausse significative imputable à la progression des paiements PROCAMPO depuis 1994. Ces derniers ont représenté 18 % de l'ESP en 2002-04.
- L'ESC en pourcentage indique que les consommateurs ont supporté une taxe implicite de 15 % en 2002-04, contre 23 % en 1991-93.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture a représenté 10 % de l'EST tant en 1991-93 qu'en 2002-04. Le soutien total à l'agriculture exprimé en pourcentage du PIB est tombé de 3.0 % en 1991-93 à 1.2 % en 2002-04, et avoisine donc la moyenne de l'OCDE.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

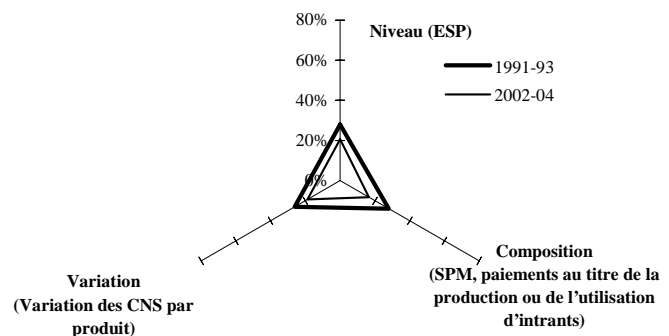
#### Évolution du niveau et de la composition ...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



L'agriculture représente 4 % du PIB (contre 8 % en 1990) et 16 % de l'emploi total (contre 27 % en 1990). Le Mexique traverse une période de bouleversements économiques caractérisée par un déclin de l'emploi agricole, ce qui correspond au stade de développement économique du pays. Le Mexique exporte principalement du café, du sucre, des fruits et légumes et importe surtout des céréales, de la viande et du lait en poudre.

**Tableau 2.8. Mexique : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Millions de MXN)	1991-93	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>86 539</b>	<b>326 460</b>	<b>305 380</b>	<b>336 553</b>	<b>337 447</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>69</i>	<i>68</i>	<i>68</i>	<i>67</i>	<i>69</i>
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>80 628</b>	<b>319 423</b>	<b>297 398</b>	<b>329 287</b>	<b>331 584</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>25 435</b>	<b>73 356</b>	<b>86 564</b>	<b>71 868</b>	<b>61 638</b>
Soutien des prix du marché	21 199	41 944	60 141	38 256	27 436
<i>dont produits SPM</i>	<i>14 565</i>	<i>28 489</i>	<i>40 752</i>	<i>25 686</i>	<i>19 028</i>
Paiements au titre de la production	160	3 053	3 270	2 774	3 114
Paiements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	10	1 878	667	2 679	2 287
Paiements au titre des droits antérieurs	0	12 924	11 851	13 111	13 812
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	4 066	13 312	10 099	14 848	14 989
Paiements avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paiements au titre du revenu global de l'exploitation	0	245	536	200	0
Paiements divers	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>17</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.35</b>	<b>1.17</b>	<b>1.27</b>	<b>1.14</b>	<b>1.09</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.39</b>	<b>1.26</b>	<b>1.35</b>	<b>1.24</b>	<b>1.20</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>3 407</b>	<b>8 195</b>	<b>6 074</b>	<b>9 474</b>	<b>9 036</b>
Recherche et développement	339	1 510	1 373	1 585	1 573
Établissements d'enseignement agricole	550	1 938	1 735	1 944	2 134
Services d'inspection	0	1 231	1 158	1 378	1 156
Infrastructures	809	1 005	783	1 264	968
Commercialisation et promotion	322	2 397	864	3 213	3 115
Stockage public	1 210	0	0	0	0
Divers	177	113	161	89	90
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>10.2</b>	<b>10.0</b>	<b>6.5</b>	<b>11.6</b>	<b>12.7</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-17 632</b>	<b>-47 310</b>	<b>-65 563</b>	<b>-44 809</b>	<b>-31 559</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-22 139	-42 096	-62 000	-39 004	-25 284
Autres transferts des consommateurs	-770	-6 744	-6 417	-6 665	-7 149
Transferts des contribuables aux consommateurs	4 666	564	925	367	400
Surcoût de l'alimentation animale	612	966	1 930	493	474
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-23</b>	<b>-15</b>	<b>-22</b>	<b>-14</b>	<b>-10</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.40</b>	<b>1.19</b>	<b>1.30</b>	<b>1.16</b>	<b>1.11</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.30</b>	<b>1.18</b>	<b>1.28</b>	<b>1.16</b>	<b>1.11</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>33 507</b>	<b>82 115</b>	<b>93 562</b>	<b>81 709</b>	<b>71 074</b>
Transferts des consommateurs	22 909	48 840	68 417	45 669	32 433
Transferts des contribuables	11 369	40 019	31 562	42 705	45 790
Recettes budgétaires	-770	-6 744	-6 417	-6 665	-7 149
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>3.02</b>	<b>1.20</b>	<b>1.49</b>	<b>1.21</b>	<b>0.95</b>
<b>Déflateur du PIB 1991-93 = 100</b>	<b>100</b>	<b>458</b>	<b>430</b>	<b>458</b>	<b>485</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection. Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour le Mexique sont : le blé, le maïs, les autres céréales, le café, les haricots, les tomates, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

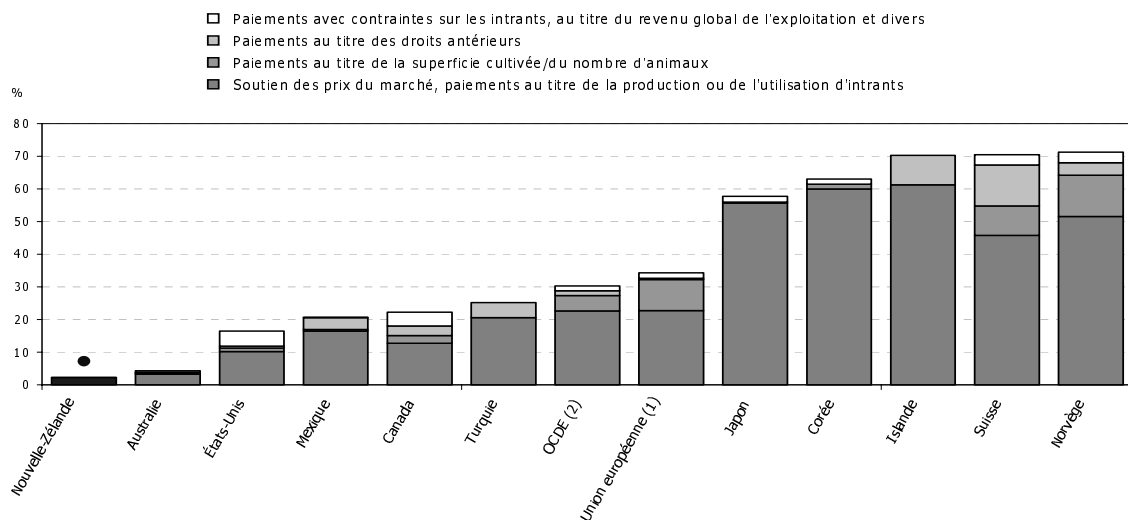


## NOUVELLE-ZÉLANDE

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, la suppression des politiques faussant la production et les échanges a marqué des progrès significatifs depuis 1986-88. Le niveau de soutien aux producteurs est le plus faible de l'OCDE, les prix intérieurs sont alignés sur les prix mondiaux et les paiements sont uniquement accordés au titre de la lutte contre les ravageurs ou de l'aide d'urgence en cas de catastrophe naturelle.
- Les efforts visant à déréglementer les offices de producteurs et de commercialisation se sont poursuivis et les activités de recherche et de promotion de la commercialisation de l'Office des viandes et de l'Office de la laine ont été regroupées au sein d'une seule entité. Cette réforme devrait permettre au secteur agricole de réaliser des gains d'efficience.
- Une attention considérable a été accordée à la sécurité alimentaire et à la biosécurité en réponse aux préoccupations des consommateurs. La refonte de la législation applicable aux produits du règne animal a permis de renforcer la sécurité alimentaire. La création de *Biosecurity New Zealand* devrait accroître la cohérence des activités d'évaluation des risques et des mesures de lutte contre les ravageurs et les maladies indésirables.
- Le partenariat entre l'industrie laitière, le gouvernement et les autorités locales pourrait réduire la pollution de l'eau. Les efforts réalisés par le gouvernement pour élaborer de nouvelles stratégies basées sur le marché qui s'attaquent aux aspects qualitatifs et quantitatifs de la gestion de l'eau mettent en lumière la nécessité d'une action et devraient être encouragés.
- L'agriculture est un secteur tourné vers les exportations qui tient compte des mécanismes du marché. Les politiques commerciales continuent à œuvrer fortement en faveur d'une plus grande ouverture des marchés agricoles mondiaux, tandis que les politiques intérieures doivent maintenir le cap sur l'environnement et la sécurité alimentaire.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (en pourcentage des recettes agricoles brutes)



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

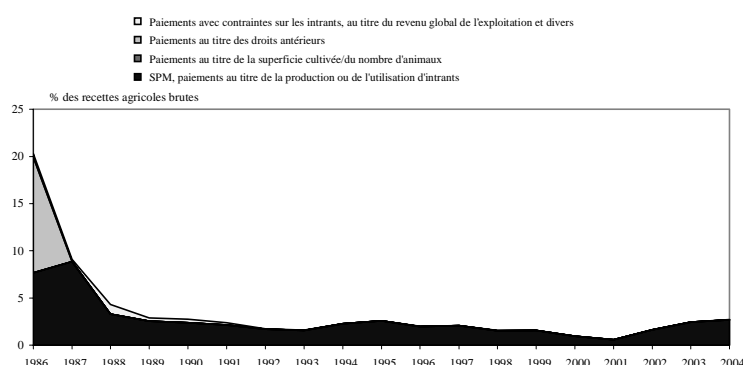
## Résumé de l'évolution des politiques

L'année 2004 s'est principalement caractérisée par la création d'une seule et unique agence compétente en matière de biosécurité, la fusion des activités sectorielles de l'Office des viandes et de l'Office de la laine, et la mise en œuvre de programmes d'aide aux agriculteurs et aux communautés rurales gravement touchés par les tempêtes. L'élaboration d'une politique concernant le changement climatique a été achevée et de nouvelles mesures relatives à la qualité et à l'utilisation de l'eau sont en cours de préparation. La révision des régimes applicables aux denrées alimentaires néo-zélandaises et aux produits alimentaires d'importation a également été entamée.

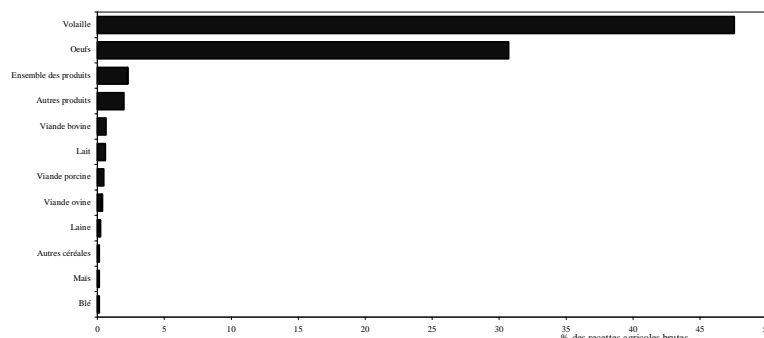
- Le soutien aux producteurs (ESP en %) est en baisse puisqu'il est passé de 11 % en 1986-88 à 2 % en 2002-04. Le niveau de soutien est très faible quel que soit le produit considéré. Un soutien des prix est accordé pour la volaille et les œufs en raison de mesures sanitaires à la frontière. Les prix perçus par les agriculteurs sont alignés sur les prix mondiaux depuis 1988.
- La part des paiements au titre de l'utilisation d'intrants, qui est le seul autre type de soutien aux producteurs en Nouvelle-Zélande, est tombée de 39 % de l'ESP en 1986-88 à 17 % en 2002-04.
- Le coût imposé aux consommateurs, tel que mesuré par l'EST en pourcentage, s'élevait à 8 % en 2002-04 (contre 9 % en 1986-88).
- La part du soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture dans le soutien total a augmenté entre 1986-88 et 2002-04, puisqu'elle est passée de 17 % à 40 %. Ces mesures concernent essentiellement la recherche fondamentale et la lutte contre les ravageurs et les maladies.
- Le soutien total à l'agriculture, exprimé en pourcentage du PIB, est le plus faible de tous les pays de l'OCDE puisqu'il s'élève à 0.4 %, ce qui correspond au quart de la part qu'il représentait en 1986-88.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

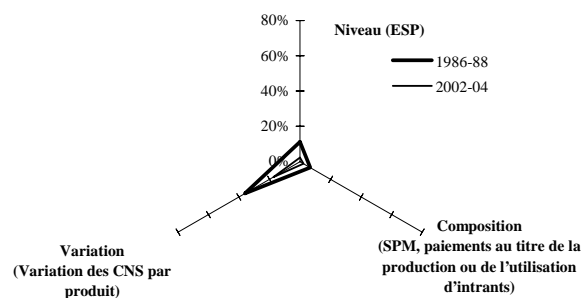
#### Évolution du niveau et de la composition ...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



L'agriculture représente 9 % du PIB et 8 % de l'emploi, bien que la valeur nette réelle de la production agricole soit en baisse. Une partie importante des produits agricoles sont exportés. Les produits agricoles totalisent 43 % des exportations totales, la viande et les produits laitiers représentant plus de la moitié de ce pourcentage.

**Tableau 2.9. Nouvelle-Zélande : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Millions de NZD)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>6 860</b>	<b>13 933</b>	<b>13 697</b>	<b>13 848</b>	<b>14 252</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	72	72	73	71	71
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>1 671</b>	<b>3 052</b>	<b>3 005</b>	<b>3 011</b>	<b>3 139</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>852</b>	<b>318</b>	<b>223</b>	<b>342</b>	<b>390</b>
Soutien des prix du marché	158	262	172	289	324
<i>dont produits SPM</i>	114	187	127	205	229
Paiements au titre de la production	3	0	0	0	0
Paiements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	0	0	0	0	0
Paiements au titre des droits antérieurs	315	0	0	0	0
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	334	55	51	53	60
Paiements avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paiements au titre du revenu global de l'exploitation	42	2	0	0	6
Paiements divers	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.02</b>	<b>1.02</b>	<b>1.01</b>	<b>1.02</b>	<b>1.02</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.13</b>	<b>1.02</b>	<b>1.02</b>	<b>1.03</b>	<b>1.03</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>177</b>	<b>207</b>	<b>197</b>	<b>209</b>	<b>214</b>
Recherche et développement	77	99	102	98	96
Établissements d'enseignement agricole	0	13	6	15	18
Services d'inspection	54	66	59	69	69
Infrastructures	47	29	30	28	29
Commercialisation et promotion	0	0	0	0	0
Stockage public	0	0	0	0	0
Divers	0	1	0	0	1
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>17.2</b>	<b>39.4</b>	<b>46.9</b>	<b>38.0</b>	<b>35.4</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-156</b>	<b>-254</b>	<b>-166</b>	<b>-276</b>	<b>-319</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-152	-254	-166	-276	-319
Autres transferts des consommateurs	-4	0	0	0	0
Transferts des contribuables aux consommateurs	0	0	0	0	0
Surcoût de l'alimentation animale	0	0	0	0	0
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-9</b>	<b>-8</b>	<b>-6</b>	<b>-9</b>	<b>-10</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.10</b>	<b>1.09</b>	<b>1.06</b>	<b>1.10</b>	<b>1.11</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.10</b>	<b>1.09</b>	<b>1.06</b>	<b>1.10</b>	<b>1.11</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>1 029</b>	<b>525</b>	<b>420</b>	<b>551</b>	<b>603</b>
Transferts des consommateurs	156	254	166	276	319
Transferts des contribuables	877	271	254	275	284
Recettes budgétaires	-4	0	0	0	0
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>1.71</b>	<b>0.39</b>	<b>0.33</b>	<b>0.41</b>	<b>0.42</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>145</b>	<b>148</b>	<b>152</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour la Nouvelle Zélande sont : le blé, le maïs, les autres céréales, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la laine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

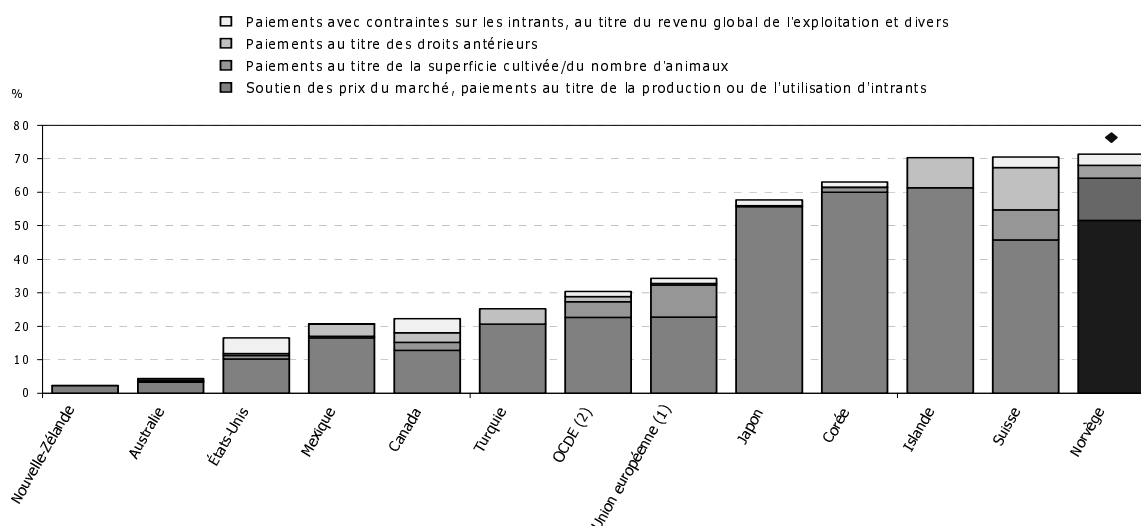
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

## NORVÈGE

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, la réforme des politiques n'a guère progressé et le niveau du soutien aux producteurs, qui est particulièrement élevé, n'a que peu évolué depuis 1986-88. On a constaté un recul sensible des paiements au titre de la production, mais les politiques les plus créatrices de distorsions de la production et des échanges représentent encore l'essentiel du soutien.
- La scission de l'ancien *Programme en faveur des terres agricoles et des paysages culturels* en deux programmes de soutien assortis chacun d'objectifs clairement définis et de taux de paiement distincts, renforce la transparence des politiques.
- La mise en œuvre d'un programme agro-environnemental coordonné au niveau national, comportant des paiements régionaux et des plans environnementaux par exploitation, pourrait également contribuer à accroître l'efficacité économique des politiques.
- L'imposition de taxes visant à réduire l'impact des pesticides sur l'environnement est conforme au principe pollueur-payeur. La décision de cibler plus précisément les substances les plus nocives renforce l'efficacité de la mesure.
- Les mesures visant à améliorer la circulation des informations vers les consommateurs, l'augmentation de la part des quotas laitiers pouvant être échangés directement, ainsi que le remplacement de plusieurs prix indicatifs par un prix indicatif unique pour le lait, permettront au marché d'influencer plus fortement la structure de production.
- Les marchés agricoles demeurent toutefois très protégés et des efforts supplémentaires devront être déployés pour réduire le niveau de soutien, faciliter l'accès aux marchés et mener des politiques de soutien mieux ciblées permettant d'atteindre des objectifs en matière d'environnement ou de revenus notamment en recourant à des mesures faussant moins la production et les échanges.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (En pourcentage des recettes agricoles brutes)



**Notes :**

1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Bases de données des ESP et des ESC, 2005.

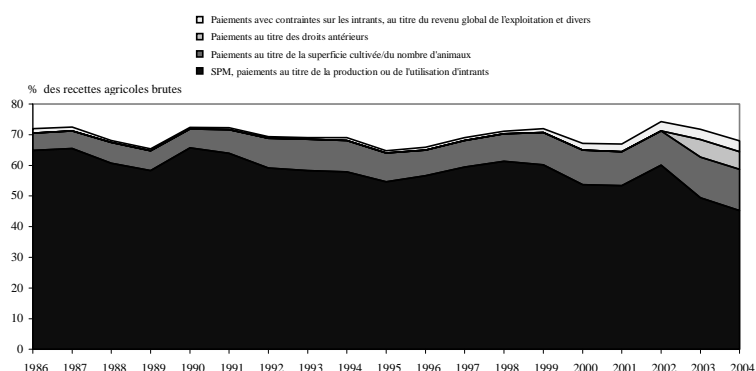
## Résumé de l'évolution des politiques

L'année 2004 a principalement été marquée par la mise en place d'un programme national pour l'environnement. Celui-ci fixe une série d'objectifs nationaux et renforce le rôle des autorités régionales, notamment en instaurant des paiements locaux. La part de quotas laitiers pouvant faire l'objet d'échanges directs entre agriculteurs a été augmentée et la taille maximale des exploitations laitières, porcines et avicoles a été revue à la hausse. Un Plan d'action de deux ans visant à accroître la participation des consommateurs à l'élaboration de la politique alimentaire a été adopté.

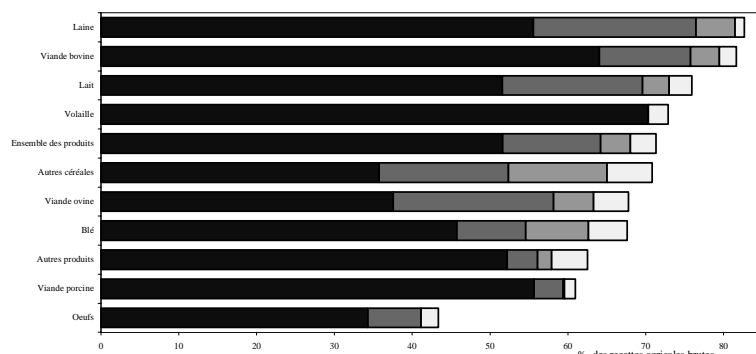
- Le soutien aux producteurs (ESP en %) n'a guère varié entre 1986-88 et 2002-04 et se situe autour de 70 % (contre 68 % en 2004). Ce pourcentage est deux fois plus élevé que la moyenne de l'OCDE. Le soutien est très élevé quels que soient les produits considérés.
- La part globale du soutien du marché, des paiements au titre de la production et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants, qui atteignait près de 90 % du soutien aux producteurs en 1986-88, est tombée à 72 % en 2002-04. Les prix perçus par les agriculteurs en 2002-04 étaient presque trois fois plus élevés que ceux du marché mondial, alors qu'ils étaient quatre fois plus élevés en 1986-88.
- Les réductions des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion ont été compensées, au niveau des recettes agricoles, par l'augmentation des paiements à la surface/par tête de bétail et, plus récemment, des paiements au titre du revenu global de l'exploitation et des droits antérieurs.
- Les coûts imposés aux consommateurs, tels que mesurés par l'ESC en %, sont eux aussi demeurés relativement constants, même si l'on observe une certaine diminution des prix élevés et une réduction des subventions à la consommation.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture a progressé entre 1986-88 et 2001-03, puisqu'il est passé de 4 % à 7 % du soutien total à l'agriculture. Celui-ci ne représente plus que 1.4 % du PIB, contre 3.5 % en 1986-88.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

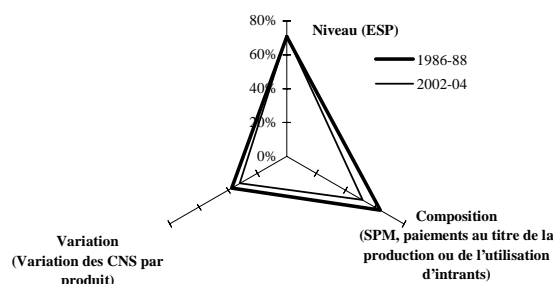
#### Évolution du niveau et de la composition ...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



L'agriculture représente 1.4 % du PIB, mais 3.7 % de l'emploi total. L'élevage est la principale activité et on a observé ces dernières années une légère tendance à la reconversion des terres cultivées en prairies. Les rendements sont relativement faibles en raison des conditions climatiques. La Norvège exporte très peu de produits de base et importe principalement des céréales, des fruits et des légumes ; ces importations représentent 50 % des produits alimentaires consommés (sur une base énergétique).

**Tableau 2.10. Norvège : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Millions de NOK)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>17 354</b>	<b>18 375</b>	<b>18 015</b>	<b>18 542</b>	<b>18 567</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>73</i>	<i>80</i>	<i>79</i>	<i>80</i>	<i>80</i>
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>17 899</b>	<b>18 103</b>	<b>17 993</b>	<b>18 154</b>	<b>18 162</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>19 274</b>	<b>21 064</b>	<b>21 999</b>	<b>21 198</b>	<b>19 994</b>
Soutien des prix du marché	9 422	9 912	10 390	10 199	9 147
<i>dont produits SPM</i>	<i>6 900</i>	<i>7 886</i>	<i>8 192</i>	<i>8 126</i>	<i>7 340</i>
Paielements au titre de la production	4 554	1 961	3 012	1 520	1 351
Paielements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	1 645	3 721	3 304	3 896	3 963
Paielements au titre des droits antérieurs	0	1 128	0	1 700	1 685
Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	3 346	3 367	4 393	2 890	2 818
Paielements avec contraintes sur les intrants	308	437	408	443	461
Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	0	537	492	551	568
Paielements divers	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>74</b>	<b>72</b>	<b>68</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>4.29</b>	<b>2.80</b>	<b>3.27</b>	<b>2.73</b>	<b>2.41</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>3.45</b>	<b>3.52</b>	<b>3.88</b>	<b>3.54</b>	<b>3.12</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>885</b>	<b>1 638</b>	<b>1 578</b>	<b>1 706</b>	<b>1 630</b>
Recherche et développement	472	675	630	631	764
Établissements d'enseignement agricole	0	0	0	0	0
Services d'inspection	33	308	261	366	296
Infrastructures	133	336	375	395	238
Commercialisation et promotion	247	98	103	107	85
Stockage public	0	9	11	14	1
Divers	0	213	197	194	247
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>4.1</b>	<b>7.2</b>	<b>6.6</b>	<b>7.4</b>	<b>7.5</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-9 312</b>	<b>-10 296</b>	<b>-10 859</b>	<b>-10 464</b>	<b>-9 564</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-11 542	-10 515	-11 057	-10 676	-9 812
Autres transferts des consommateurs	-969	-446	-563	-411	-363
Transferts des contribuables aux consommateurs	1 522	130	170	111	109
Surcoût de l'alimentation animale	1 677	535	591	512	501
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-57</b>	<b>-57</b>	<b>-61</b>	<b>-58</b>	<b>-53</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>3.40</b>	<b>2.56</b>	<b>2.82</b>	<b>2.57</b>	<b>2.27</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>2.34</b>	<b>2.36</b>	<b>2.56</b>	<b>2.38</b>	<b>2.13</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>21 681</b>	<b>22 832</b>	<b>23 746</b>	<b>23 016</b>	<b>21 733</b>
Transferts des consommateurs	12 511	10 961	11 620	11 087	10 175
Transferts des contribuables	10 139	12 317	12 690	12 340	11 921
Recettes budgétaires	-969	-446	-563	-411	-363
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>3.49</b>	<b>1.43</b>	<b>1.56</b>	<b>1.47</b>	<b>1.28</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>167</b>	<b>161</b>	<b>165</b>	<b>174</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour la Norvège sont: le blé, les autres céréales, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la laine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

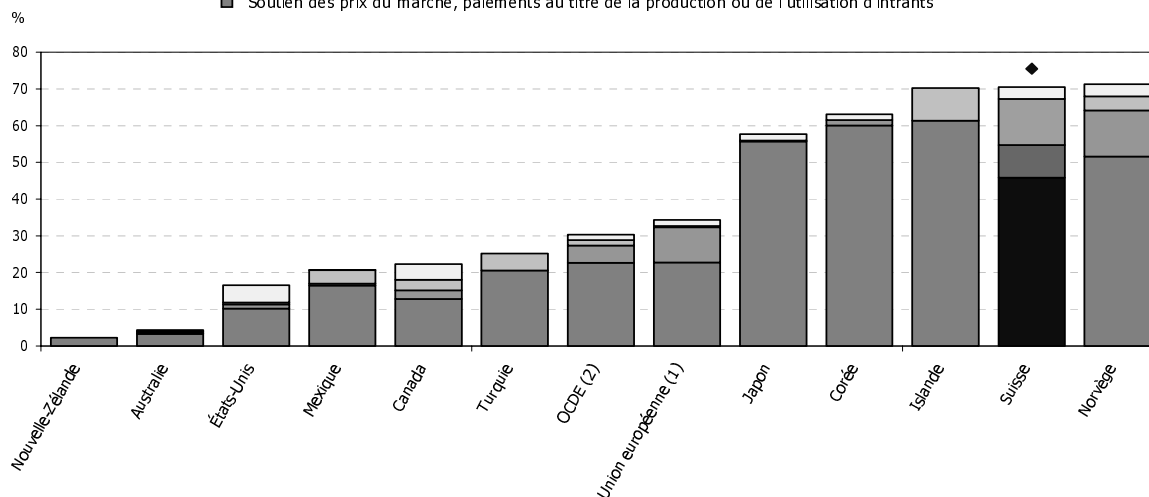
## SUISSE

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, la réforme des politiques n'a enregistré que peu de progrès. Si le niveau particulièrement élevé du soutien aux producteurs n'a guère évolué depuis 1986-88, l'écart entre les prix intérieurs et les prix aux frontières s'est considérablement réduit du fait de l'abandon progressif du soutien des prix du marché au profit des paiements à la superficie et à la tête de bétail. Toutefois, les politiques génératrices de distorsions de la production et des échanges représentent toujours l'essentiel du soutien.
- La suppression du prix indicatif du lait et la décision d'éliminer progressivement les quotas laitiers contribueront de manière significative à accroître l'efficacité économique du secteur.
- De même, la gestion plus souple des contingents tarifaires devrait renforcer le rôle joué par le marché.
- L'instauration de paiements destinés à soutenir la fourniture d'avantages pour l'environnement, l'agriculture biologique et le bien-être animal répond aux préoccupations des consommateurs. Ces prestations sont subordonnées au respect de normes environnementales et à la mise en œuvre de pratiques de gestion écologiques et comptent parmi les formes de soutien les moins créatrices de distorsions de la production et des échanges. Elles ne représentent toutefois qu'une faible part du soutien et sont mises en œuvre dans le cadre de politiques liées à la production.
- En dépit d'une prise de distance par rapport aux mesures de soutien des prix du marché, des efforts accrus s'imposent pour réduire le niveau de soutien, faciliter l'accès aux marchés et mieux cibler les politiques de soutien afin d'atteindre les objectifs grâce à des mesures faussant moins la production et les échanges.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (en pourcentage des recettes agricoles brutes)

- Paiements avec contraintes sur les intrants, au titre du revenu global de l'exploitation et divers
- ▒ Paiements au titre des droits antérieurs
- Paiements au titre de la superficie cultivée/du nombre d'animaux
- Soutien des prix du marché, paiements au titre de la production ou de l'utilisation d'intrants



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Bases de données des ESP et des ESC, 2005.

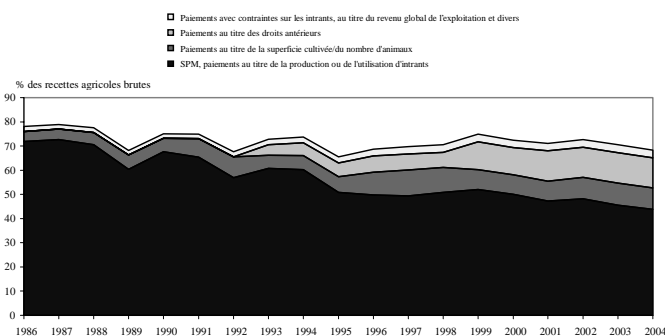
## Résumé de l'évolution des politiques

La principale évolution observée en 2004 est la mise en œuvre du nouveau train de réformes de la politique agricole (« Politique agricole 2007 ») applicable à la période 2004-07. Les grands principes en sont l'élimination progressive des quotas laitiers, la modification du système de gestion des contingents tarifaires du bétail de boucherie et de la viande, la diversification des revenus ruraux, le renforcement du développement rural et l'institutionnalisation du principe de précaution dans la production alimentaire.

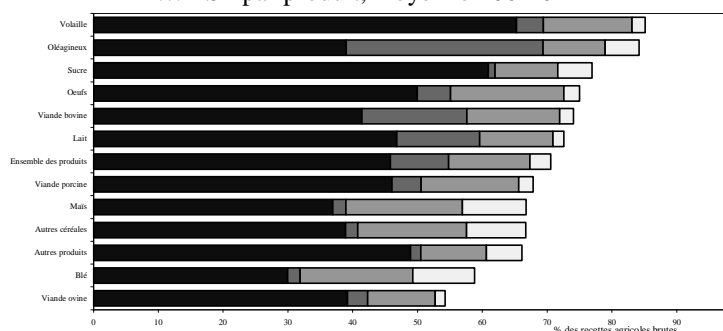
- Le soutien aux producteurs a reculé, passant de 78 % en 1986-88 à 71 % en 2002-04, ce qui représente toutefois toujours plus du double de la moyenne de l'OCDE. Le soutien est très élevé quels que soient les produits considérés.
- La part du soutien des prix du marché, des paiements au titre de la production et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants a chuté, puisqu'elle représentait 92 % de l'ESP en 1986-88 et seulement 66 % en 2002-04. En 1986-88, les prix à la production et les prix à la consommation à la sortie de l'exploitation étaient cinq fois plus élevés que les prix mondiaux. En 2002-04, ils étaient en moyenne deux fois et demie plus élevés que les prix mondiaux. La taxe implicite supportée par les consommateurs est donc tombée de 74 % en 1986-88 à 58 % en 2001-04.
- Les paiements au titre des droits antérieurs, de la superficie cultivée et du nombre d'animaux ont connu l'augmentation la plus forte. Ils sont soumis à des mesures d'écoconditionnalité. Les paiements avec contraintes sur les intrants, qui sont essentiellement des mesures à finalité environnementale, sont en progression, mais continuent de ne représenter que 2 % du soutien aux producteurs.
- Le soutien aux services d'intérêt général a peu évolué entre 1986-88 et 2002-04 à environ 6.5 % du soutien total à l'agriculture. Le soutien total à l'agriculture représentait 1.8 % du PIB en 2002-04, soit près de la moitié de la part qu'il atteignait en 1986-88.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

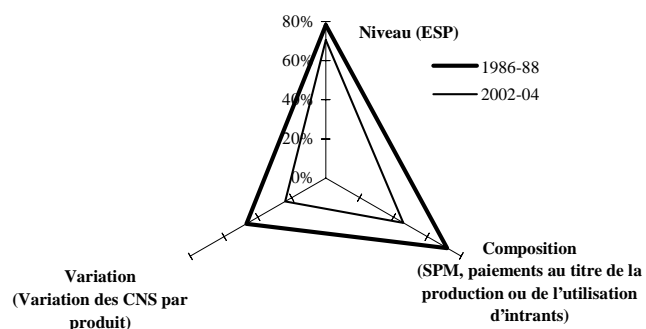
#### Évolution du niveau et de la composition ...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



L'ensemble du secteur agroalimentaire représente 8 % du PIB. L'agriculture représente à elle seule 1.3 % du PIB et 4 % de l'emploi total. Durant la période comprise entre 2000 et 2003, la superficie totale mise hors production aux fins de compensation écologique a augmenté de 3 % et la superficie totale consacrée à l'agriculture biologique a augmenté de 7 %. Toutefois, l'utilisation de pesticides contenant des nitrates et des phosphates n'a pas diminué.



**Tableau 2.11. Suisse : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Millions de CHF)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>9 482</b>	<b>7 152</b>	<b>7 187</b>	<b>6 935</b>	<b>7 333</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	85	78	78	79	77
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>11 624</b>	<b>8 629</b>	<b>8 631</b>	<b>8 350</b>	<b>8 908</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>8 553</b>	<b>7 339</b>	<b>7 605</b>	<b>7 175</b>	<b>7 238</b>
Soutien des prix du marché	7 094	4 085	4 329	3 949	3 976
<i>dont produits SPM</i>	6 000	3 179	3 361	3 109	3 066
Paiements au titre de la production	102	348	363	349	332
Paiements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	494	936	923	936	950
Paiements au titre des droits antérieurs	0	1 307	1 316	1 284	1 320
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	647	332	350	321	324
Paiements avec contraintes sur les intrants	0	141	129	142	151
Paiements au titre du revenu global de l'exploitation	0	0	0	0	0
Paiements divers	216	191	195	194	185
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>78</b>	<b>71</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	<b>68</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>5.10</b>	<b>2.57</b>	<b>2.81</b>	<b>2.54</b>	<b>2.36</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>4.59</b>	<b>3.41</b>	<b>3.66</b>	<b>3.40</b>	<b>3.16</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>688</b>	<b>518</b>	<b>521</b>	<b>535</b>	<b>498</b>
Recherche et développement	135	91	90	94	89
Établissements d'enseignement agricole	38	20	22	20	18
Services d'inspection	14	12	13	12	12
Infrastructures	137	96	90	102	95
Commercialisation et promotion	45	63	64	69	56
Stockage public	103	45	47	44	44
Divers	216	191	195	194	185
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>6.7</b>	<b>6.5</b>	<b>6.2</b>	<b>6.8</b>	<b>6.4</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-7 872</b>	<b>-4 877</b>	<b>-5 055</b>	<b>-4 667</b>	<b>-4 908</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-7 306	-4 103	-4 424	-3 855	-4 030
Autres transferts des consommateurs	-1 960	-1 048	-986	-1 117	-1 042
Transferts des contribuables aux consommateurs	1 020	162	219	210	57
Surcoût de l'alimentation animale	374	113	136	96	107
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-74</b>	<b>-58</b>	<b>-60</b>	<b>-57</b>	<b>-55</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>4.93</b>	<b>2.49</b>	<b>2.68</b>	<b>2.47</b>	<b>2.32</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>3.88</b>	<b>2.36</b>	<b>2.51</b>	<b>2.34</b>	<b>2.25</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>10 261</b>	<b>8 019</b>	<b>8 345</b>	<b>7 920</b>	<b>7 792</b>
Transferts des consommateurs	9 266	5 151	5 410	4 972	5 072
Transferts des contribuables	2 955	3 916	3 921	4 064	3 762
Recettes budgétaires	-1 960	-1 048	-986	-1 117	-1 042
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>3.95</b>	<b>1.84</b>	<b>1.94</b>	<b>1.83</b>	<b>1.75</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>130</b>	<b>129</b>	<b>130</b>	<b>132</b>

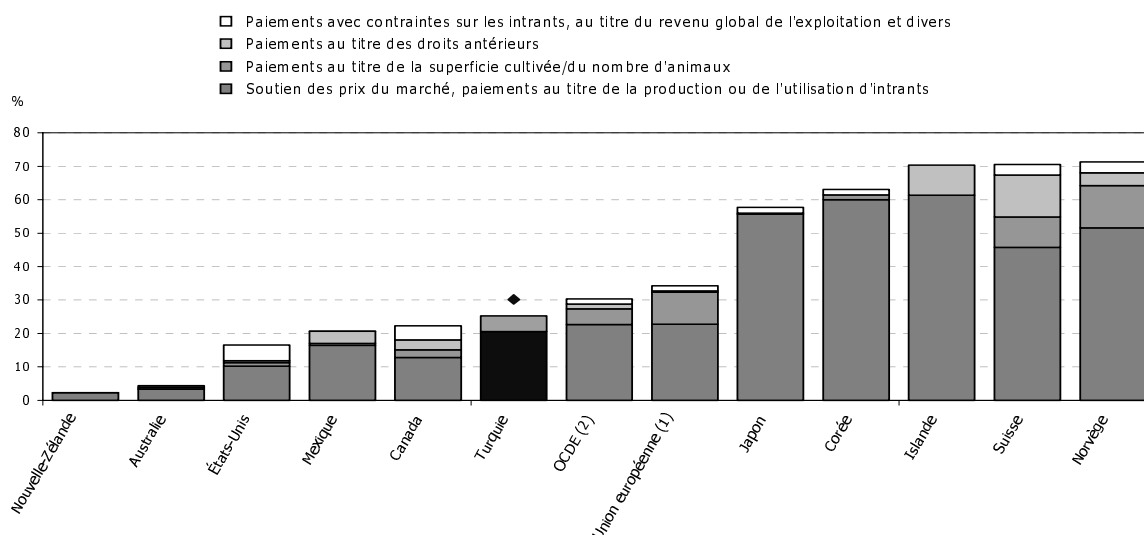
Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection. Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour la Suisse sont: le blé, le maïs, les autres céréales, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.  
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

## TURQUIE

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, la réforme des politiques a enregistré des avancées inégales depuis 1986-88. Le soutien se caractérise par des changements d'orientation fréquents, appliqués au coup par coup dans un contexte d'inflation élevée. Si le niveau de soutien aux producteurs a augmenté, l'abandon du soutien des prix du marché et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants au profit de paiements au titre du soutien des revenus a marqué quelques progrès.
- Néanmoins, l'augmentation récente des paiements au titre de la production ou de l'utilisation d'intrants témoigne d'un retour vers des formes de soutien plus créatrices de distorsions.
- La réduction du soutien lié à la production et à l'utilisation d'intrants a été compensée par l'augmentation des paiements au titre du *soutien direct des revenus*. Ces paiements versés à un taux forfaitaire par hectare aux petites exploitations bénéficient davantage aux agriculteurs de subsistance que les aides à la production et à l'utilisation d'intrants, qui profitent surtout aux grandes exploitations.
- Un coup d'accélérateur a été donné aux efforts visant à aligner la politique agricole turque sur celle de l'Union européenne. Plus particulièrement, l'adoption d'une *directive concernant les nitrates* et d'un *Plan stratégique et opérationnel national en faveur de la biodiversité* pourrait contribuer à atténuer la pression exercée par l'agriculture sur l'environnement.
- Les récentes modifications vont globalement dans le sens d'une plus grande orientation par le marché. La réussite des réformes à venir dépendra du frein qui sera mis à l'augmentation des aides liées à la production et à l'utilisation d'intrants, ainsi que de l'amélioration des formations et des services de conseil destinés à orienter les agriculteurs en ce qui concerne les bonnes pratiques agricoles, l'accès aux nouvelles technologies et le renforcement de l'infrastructure de commercialisation.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (en pourcentage des recettes agricoles brutes)



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

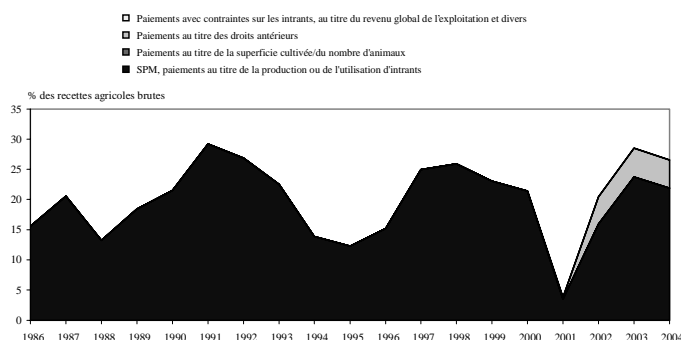
## Résumé de l'évolution des politiques

Les producteurs de betteraves sucrières ont bénéficié pour la première fois d'un paiement visant à compenser les pertes associées aux quotas de production. Les subventions à l'importation, dont le niveau de 2002 était inférieur d'environ 75 % à celui de 1999, ont augmenté de plus d'un tiers au cours des deux années suivantes. Le soutien financier accordé aux coopératives agricoles de vente et à leurs syndicats a été amputé de plus de 75 %. Un coup d'accélérateur a été donné aux efforts visant à aligner la politique agricole turque sur celle de l'Union européenne.

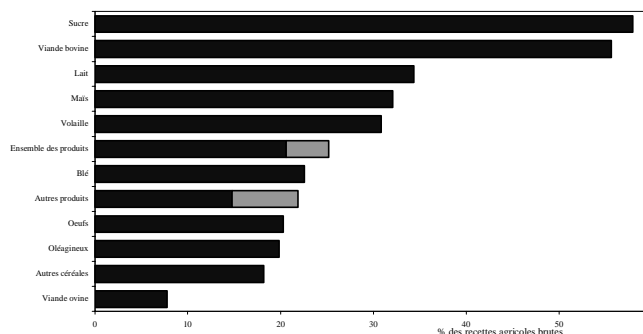
- Le soutien aux producteurs (ESP en %) est passé de 16 % en 1986-88 à 25 % en 2002-04, mais demeure inférieur à la moyenne de l'OCDE. Le soutien dépasse 55 % pour le sucre et la viande bovine et 30 % pour le lait, le maïs et la volaille.
- La part globale du soutien des prix du marché, des paiements au titre de la production et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants dans l'ESP a reculé de 100 % en 1986-88 à 82 % en 2002-04. Les prix aux producteurs, qui étaient supérieurs de 16 % aux prix mondiaux en 1986-88, les dépassent de 28 % en 2002-04.
- La part des paiements au titre de l'utilisation d'intrants est tombée de 30 % en 1986-88 à moins de 2 % en 2002-2004. La réduction des formes de soutien ayant le plus d'effets de distorsion a été compensée, au niveau des recettes agricoles, par l'octroi d'un paiement au titre du *soutien direct des revenus* accordé à tout agriculteur à un taux forfaitaire par hectare, qui représente 18 % du soutien aux producteurs.
- Le coût imposé aux consommateurs (ESC en %) est passé de 16 % en 1986-88 à 22 % en 2002-04. Les prix payés par les consommateurs étaient supérieurs de 21 % aux prix mondiaux en 1986-88 et de 31 % en 2002-04.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture est passé de 10 % du soutien total à l'agriculture en 1986-88 à 11 % en 2002-04. Le soutien total à l'agriculture est passé de 3.9 % du PIB en 1986-88 à 4.4 % en 2002-04.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

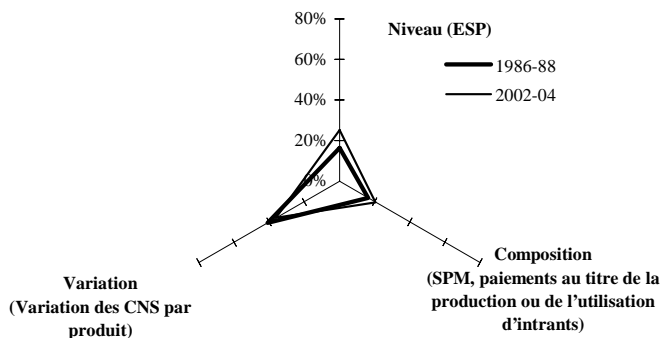
#### Évolution du niveau et de la composition ...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



Bien que la part de l'agriculture dans l'emploi ait baissé, passant de 43 % en 1993 à 34 % en 2003, ce secteur reste la principale source d'emplois. La contribution de l'agriculture au PIB a reculé, passant de 20 % en 1980 à 12 % en 2002. Les produits agricoles représentent 10 % des exportations et 4 % des importations. Près de deux tiers des exploitations agricoles ont une superficie inférieure à 5 ha et 94 % couvrent moins de 20 ha.

**Tableau 2.12. Turquie : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Milliards de TRL)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>18 179</b>	<b>50 760 974</b>	<b>39 241 204</b>	<b>53 830 890</b>	<b>59 210 829</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>57</i>	<i>63</i>	<i>62</i>	<i>63</i>	<i>63</i>
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>14 795</b>	<b>45 286 648</b>	<b>34 273 304</b>	<b>49 332 677</b>	<b>52 253 964</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>3 026</b>	<b>13 837 147</b>	<b>8 490 753</b>	<b>16 297 285</b>	<b>16 723 404</b>
Soutien des prix du marché	2 114	10 720 988	6 168 678	13 004 522	12 989 765
<i>dont produits SPM</i>	<i>1 212</i>	<i>6 723 083</i>	<i>3 819 163</i>	<i>8 168 694</i>	<i>8 181 391</i>
Paievements au titre de la production	12	373 938	255 994	352 751	513 068
Paievements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	0	0	0	0	0
Paievements au titre des droits antérieurs	0	2 525 605	1 876 570	2 740 246	2 960 000
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	900	216 616	189 511	199 766	260 572
Paievements avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paievements au titre du revenu global de l'exploitation	0	0	0	0	0
Paievements divers	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>16</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>29</b>	<b>27</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.17</b>	<b>1.28</b>	<b>1.20</b>	<b>1.36</b>	<b>1.30</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.20</b>	<b>1.34</b>	<b>1.26</b>	<b>1.40</b>	<b>1.36</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>326</b>	<b>1 679 489</b>	<b>3 066 507</b>	<b>1 357 195</b>	<b>614 766</b>
Recherche et développement	54	47 375	49 762	53 667	38 696
Établissements d'enseignement agricole	3	13 297	7 225	9 315	23 350
Services d'inspection	55	114 413	103 819	107 323	132 097
Infrastructures	7	4 352	3 230	5 955	3 870
Commercialisation et promotion	114	1 482 242	2 886 936	1 160 006	399 785
Stockage public	0	0	0	0	0
Divers	93	17 811	15 536	20 929	16 968
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>9.7</b>	<b>10.8</b>	<b>26.5</b>	<b>7.7</b>	<b>3.5</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-2 298</b>	<b>-10 174 795</b>	<b>-5 962 933</b>	<b>-12 955 995</b>	<b>-11 605 456</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-2 394	-10 939 282	-6 054 921	-13 799 116	-12 963 808
Autres transferts des consommateurs	-35	140 332	-56 907	24 363	453 540
Transferts des contribuables aux consommateurs	0	0	0	0	0
Surcoût de l'alimentation animale	132	624 156	148 896	818 759	904 812
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-16</b>	<b>-22</b>	<b>-17</b>	<b>-26</b>	<b>-22</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.21</b>	<b>1.31</b>	<b>1.22</b>	<b>1.39</b>	<b>1.31</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.20</b>	<b>1.28</b>	<b>1.21</b>	<b>1.36</b>	<b>1.29</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>3 352</b>	<b>15 516 637</b>	<b>11 557 261</b>	<b>17 654 479</b>	<b>17 338 171</b>
Transferts des consommateurs	2 430	10 798 950	6 111 828	13 774 753	12 510 269
Transferts des contribuables	958	4 577 355	5 502 340	3 855 363	4 374 362
Recettes budgétaires	-35	140 332	-56 907	24 363	453 540
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>3.94</b>	<b>4.40</b>	<b>4.16</b>	<b>4.91</b>	<b>4.12</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>240 008</b>	<b>203 972</b>	<b>249 888</b>	<b>266 165</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour la Turquie sont: le blé, le maïs, les autres céréales, les graines oléagineuses, le sucre, les pommes de terre, les tomates, les raisins, le coton, le tabac, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la volaille et les oeufs.

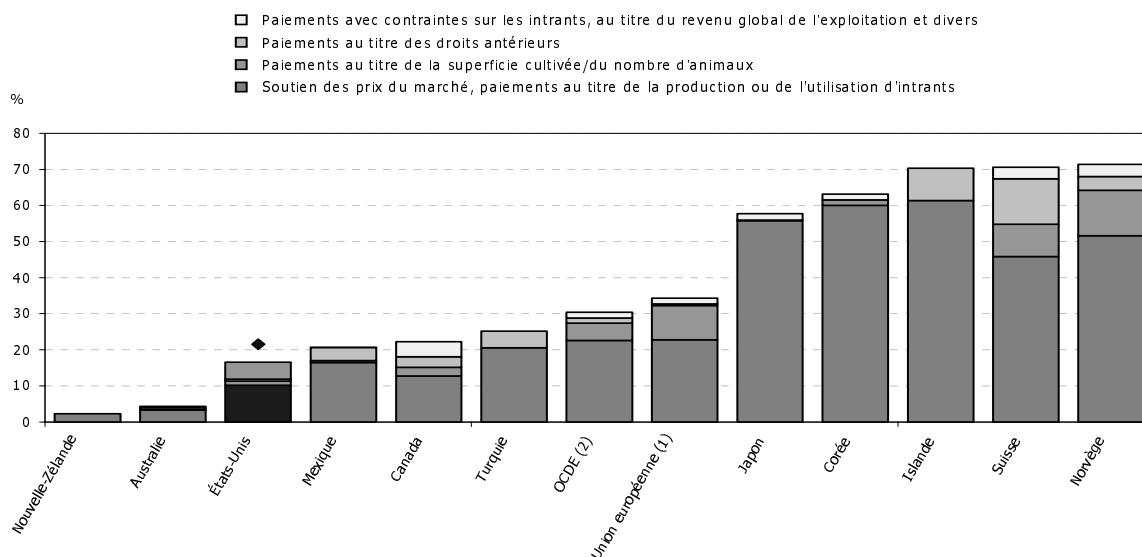
Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

## ÉTATS-UNIS

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, les progrès marqués par la réforme des politiques depuis 1986-88 ont amélioré l'orientation par le marché. Le niveau du soutien aux producteurs a diminué, mais le sucre et le lait continuent d'être fortement soutenus par des mesures de soutien des prix du marché.
- On a observé un certain recul des paiements au titre de la production ou de la superficie au profit de paiements contracycliques et de paiements directs, basés sur les superficies antérieures et non assortis d'exigences en matière de production. Bien qu'ils soient moins susceptibles de créer des distorsions, les paiements contracycliques, de même que les prêts à la commercialisation qui compensent également les baisses de prix, restent significatifs et restreignent les signaux du marché.
- Des paiements d'urgence ponctuels continuent de s'ajouter aux paiements programmés et gagneraient à être intégrés au sein des dispositifs d'assurance existants.
- La suppression des quotas pour le tabac permettra au marché d'influencer plus fortement le choix des productions et la décision de limiter à dix ans la durée de versement des paiements compensatoires devrait limiter les risques de dépendance à l'égard des paiements.
- Le programme de conservation et de protection (*Conservation Security Program*) élargit le champ d'application des paiements agro-environnementaux pour répondre aux problèmes d'environnement que pose la production. Les montants versés sont toutefois très modestes par rapport aux paiements liés à la production, qui augmentent les pressions exercées sur l'environnement.
- Les efforts à venir doivent être axés sur la réduction des prix du marché et des paiements liés à la production dans les secteurs clés, notamment ceux du sucre et des produits laitiers. Il serait possible que les politiques ciblent des objectifs clairement définis en recourant à des mesures moins coûteuses et moins génératrices de distorsions de la production et des échanges.

### Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (en pourcentage des recettes agricoles brutes)



#### Notes :

1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

## Résumé de l'évolution des politiques

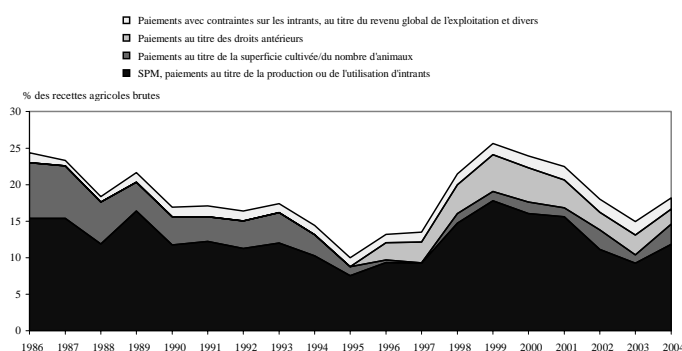
En 2004, la baisse des prix des productions végétales a eu pour effet de multiplier par six les paiements au titre des prêts à la commercialisation et du programme de paiements contracycliques. Certaines mesures en faveur de l'environnement et du développement rural prévues par la loi agricole de 2002, et notamment le *Programme de conservation et de protection*, sont entrées en vigueur. Des aides d'urgence supplémentaires, ainsi qu'un nouveau paiement basé sur les prix et lié aux échanges, ont été instaurés, mais l'étiquetage obligatoire du pays d'origine a été reporté. Les quotas de production pour le tabac seront supprimés en 2005, et leur disparition sera compensée par de nouveaux paiements à durée limitée.

- Le soutien aux producteurs (ESP en %), ramené de 22 % en 1986-88 à 17 % en 2002-04, est resté inférieur à la moyenne de l'OCDE. Le soutien s'établit à 57 % pour le sucre, à 40 % pour le lait, à 33 % pour le riz et à 30 % pour le blé.
- La part globale du soutien des prix du marché, des paiements au titre de la production et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants dans l'ESP a reculé de 65 % en 1986-88 à 63 % en 2002-04. Les prix aux producteurs, qui étaient supérieurs de 14 % environ aux prix mondiaux en 1986-88, ne le sont plus que de 9 % en 2002-04.
- La part des paiements au titre de la superficie cultivée versés pour des produits spécifiques a chuté de 31 % de l'ESP en 1986-88 à 5 % en 2002-04, tandis que celle des paiements contracycliques et des paiements directs au titre des surfaces antérieures et/ou des prix courants des cultures, qui ne sont pas assortis d'exigences de production, a atteint 19 % en 2002-04.
- Bien que les prix intérieurs soient en moyenne supérieurs de 9 % aux prix mondiaux, l'ESC en %, qui correspondait à une taxe implicite de 3 % en 1986-88, s'est transformée en une subvention implicite de 6 % en 2002-04, en partie en raison du soutien à la consommation alimentaire (correspondant aux *bons d'alimentation*).
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture est passé de 25 % du soutien total en 1986-88 à 32 % en 2002-04. Celui-ci a reculé de 1.3 % du PIB en 1986-88 à 0.9 % en 2002-2004.

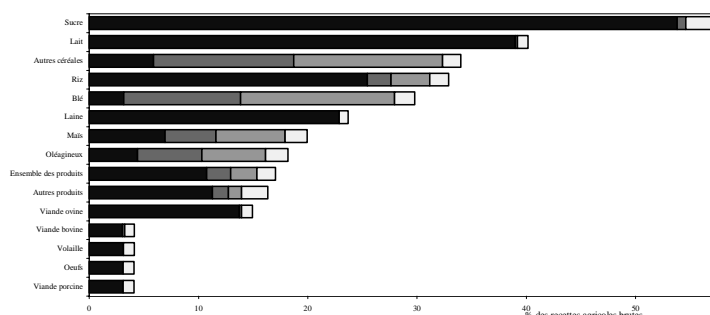
L'agriculture représente 1.5 % du PIB, 2 % de l'emploi, 4 % des importations et 7 % des exportations. Environ 8 % des exploitations génèrent 70 % de la valeur de la production agricole sur 30 % des terres agricoles. Le revenu des ménages agricoles a progressé en moyenne de plus de 4 % par an au cours des dix dernières années et se maintient depuis 2000 à un niveau supérieur de 10 % à celui du revenu moyen des ménages américains.

### Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

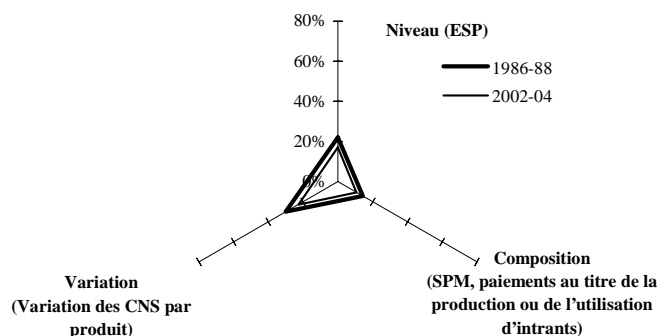
#### Évolution du niveau et de la composition ...



#### ... ESP par produit, moyenne 2002-04



#### ... et avancement des réformes



**Tableau 2.13. États-Unis : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Millions d'USD)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>143 469</b>	<b>210 871</b>	<b>193 151</b>	<b>214 023</b>	<b>225 437</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>69</i>	<i>66</i>	<i>64</i>	<i>67</i>	<i>68</i>
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>134 717</b>	<b>196 556</b>	<b>182 692</b>	<b>200 380</b>	<b>206 594</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>36 390</b>	<b>40 409</b>	<b>39 105</b>	<b>35 618</b>	<b>46 504</b>
Soutien des prix du marché	14 084	14 272	15 105	11 549	16 162
<i>dont produits SPM</i>	<i>9 707</i>	<i>9 471</i>	<i>9 671</i>	<i>7 698</i>	<i>11 043</i>
Paielements au titre de la production	2 919	4 093	2 141	3 220	6 920
Paielements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	11 313	2 494	4 002	2 095	1 386
"Paielements contracycliques"	0	2 703	1 805	655	5 650
Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	0	5 691	5 292	6 488	5 291
Paielements avec contraintes sur les intrants	6 526	7 118	6 919	7 212	7 222
Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	637	1 959	2 044	1 943	1 889
Paielements divers	912	2 079	1 798	2 456	1 984
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>18</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>1.14</b>	<b>1.09</b>	<b>1.10</b>	<b>1.07</b>	<b>1.11</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>1.28</b>	<b>1.21</b>	<b>1.22</b>	<b>1.18</b>	<b>1.22</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>16 152</b>	<b>30 635</b>	<b>26 953</b>	<b>30 803</b>	<b>34 149</b>
Recherche et développement	1 458	2 691	2 609	2 687	2 776
Établissements d'enseignement agricole	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Services d'inspection	384	779	751	768	819
Infrastructures	3 945	4 973	4 058	4 895	5 966
Commercialisation et promotion	9 266	19 769	17 241	20 112	21 955
Stockage public	0	248	119	167	458
Divers	1 098	2 174	2 174	2 174	2 174
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>25.2</b>	<b>31.6</b>	<b>29.9</b>	<b>33.4</b>	<b>31.4</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-3 461</b>	<b>9 725</b>	<b>6 814</b>	<b>12 317</b>	<b>10 045</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-13 735	-14 272	-15 105	-11 549	-16 162
Autres transferts des consommateurs	-1 487	-1 931	-2 043	-1 912	-1 837
Transferts des contribuables aux consommateurs	11 468	25 928	23 962	25 778	28 043
Surcoût de l'alimentation animale	294	0	0	0	0
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-3</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>1.13</b>	<b>1.09</b>	<b>1.10</b>	<b>1.07</b>	<b>1.10</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>1.03</b>	<b>0.95</b>	<b>0.96</b>	<b>0.93</b>	<b>0.95</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>64 009</b>	<b>96 972</b>	<b>90 020</b>	<b>92 199</b>	<b>108 696</b>
Transferts des consommateurs	15 223	16 203	17 148	13 461	17 998
Transferts des contribuables	50 274	82 700	74 915	80 650	92 534
Recettes budgétaires	-1 487	-1 931	-2 043	-1 912	-1 837
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>1.34</b>	<b>0.88</b>	<b>0.86</b>	<b>0.84</b>	<b>0.93</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>145</b>	<b>142</b>	<b>144</b>	<b>147</b>

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour les États-Unis sont: le blé, le maïs, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la laine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.





## Annexe 1

### Définitions des indicateurs de soutien mis au point par l'OCDE\*

**Estimation du soutien aux producteurs (ESP)** : indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles. L'ESP exprimée en pourcentage mesure la fraction des transferts dans les recettes agricoles brutes.

**Soutien des prix du marché (SPM)** : indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures créant un écart entre le prix du marché intérieur et le prix à la frontière d'un produit agricole donné, mesuré au départ de l'exploitation.

**Coefficient nominal de protection des producteurs (CNPP)** : mesure le rapport entre le prix moyen perçu par les producteurs (au départ de l'exploitation), paiements au titre de la production courante (par tonne) inclus, et le prix à la frontière (au départ de l'exploitation).

**Coefficient nominal de soutien aux producteurs (CNSp)** : mesure le rapport entre la valeur des recettes agricoles brutes, soutien inclus, et la valeur des recettes agricoles brutes au prix à la frontière, soutien budgétaire exclu.

**Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)** : indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts, au départ de l'exploitation, aux (des) consommateurs de produits agricoles découlant des mesures de soutien à l'agriculture, indépendamment de leur nature, de leurs objectifs ou de leurs incidences sur la consommation de produits agricoles. Si l'ESC est négative, elle mesure la taxe implicite à la consommation liée aux politiques en faveur du secteur agricole, imposée par des majorations de prix et des taxes à la charge des consommateurs ou des subventions qui diminuent les prix à la consommation. L'ESC exprimée en pourcentage mesure la fraction que représente la taxe implicite (ou la subvention si l'ESC est positive), imposée aux consommateurs par les politiques agricoles, dans les dépenses au départ de l'exploitation.

**Coefficient nominal de protection des consommateurs (CNPC)** : mesure le rapport entre le prix moyen acquitté par le consommateur (au départ de l'exploitation) et le prix à la frontière (au départ de l'exploitation).

**Coefficient nominal de soutien aux consommateurs (CNSc)** : mesure le rapport entre la valeur des dépenses de consommation consacrées aux denrées agricoles produites sur le territoire national, soutien aux producteurs inclus, et la valeur de la consommation évaluée aux prix à la frontière, soutien aux consommateurs exclu.

**Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)** : indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts aux services d'intérêt général fournis à l'agriculture considérée collectivement, qui découlent des mesures de soutien à l'agriculture indépendamment de leur nature, de leurs objectifs et de leurs incidences sur la production et le revenu agricoles, ou la consommation de produits agricoles. L'ESSG exprimée en pourcentage mesure la fraction des transferts aux services d'intérêt général fournis à l'agriculture, tels que la recherche, la commercialisation et la promotion, et l'infrastructure, dans le soutien total à l'agriculture (EST).

**Estimation du soutien total (EST)** : indicateur de la valeur monétaire annuelle de tous les transferts bruts des contribuables et des consommateurs découlant des mesures de soutien à l'agriculture, déduction faite des recettes budgétaires associées, quels que soient leurs objectifs et leurs incidences sur la production et le revenu agricoles, ou sur la consommation de produits agricoles. L'EST exprimée en pourcentage mesure la totalité des transferts découlant de la politique agricole en tant que pourcentage du PIB.

Source : OCDE (2002), *Methodology for the measurement of Support and use in policy evaluation*. [www.OECD.org/agr/policy](http://www.OECD.org/agr/policy)